

la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Le plan conjoint du porc:

VOL. XLVIII — No 33 Montréal, 19 octobre 1977
Port payé à Québec

La décision de la Régie suscite actions et réactions

**L'UPA rencontrera le
Premier ministre Lévesque**

page 5



Le président Couture
et le Bill 12:

**"Des amendements
pour la forme"**

page 5



Dans les régions de Québec

**Rejet de toute ingérence
dans les plans conjoints**

page 4



Dans les Laurentides

**Une décision qui sème
le désarroi**

page 9



**L'UPA
réagit**

page 3



**L'UPA
réagit**

page 3



Rencontre MAQ-UPA

Examen en profondeur de cinq dossiers page 4



L'opinion rurale

Les vaches ne savent plus quelle quantité de lait produire...

Au cours des quatre dernières années, des modifications brusques et nombreuses dans la politique laitière du gouvernement fédéral ont mis en cause la vie de milliers de vaches du Québec; cette situation a provoqué de nombreuses frustrations aux inséminateurs, car les agriculteurs ont cessé l'utilisation de certains taureaux, se privant ainsi de revenus dans les années futures. De plus, les querelles incessantes entre le fédéral et le provincial maintiennent les producteurs laitiers dans une incertitude paralysante.

En 1974, un producteur de lait industriel, dont les livraisons de lait variaient de 75% à 133% de plus de son quota, obtenait en moyenne \$1.18 de plus du 100 livres de lait que l'année précédente. Ce même agriculteur, s'il accroissait encore plus sa production, ses bénéfices augmentaient encore.

Cette même année, le ministre de l'agriculture du Canada, M. Eugène Whelan, annonçait une politique à long terme qui indexerait le prix du lait à l'augmentation du coût des aliments, de l'énergie et des autres facteurs de production. L'optimisme régnait chez les agriculteurs.

En 1975, M. Whelan déclare: "Nous ne pouvons tolérer d'excédents coûteux". On avait demandé aux producteurs laitiers d'augmenter de 5% leurs livraisons de lait, ceux-ci ont bien répondu et l'augmentation a été de 17% et est due en grande partie à des conditions climatiques exceptionnelles.

Jusqu'à ce moment les agriculteurs augmentaient graduellement leur moyenne de production, sélectionnaient les meilleurs sujets, bâtissaient lentement un meilleur troupeau et prenaient de l'expansion, encouragés par la rentabilité promise.

En 1976: rien ne va plus...

On impose une pénalité de \$8.60 les 100 livres de lait produit en surplus du quota. Les vaches qui se maintenaient dans la moyenne inférieure du troupeau ont été expédiées à l'abattoir. De nombreux troupeaux ont été vendus et des entreprises agricoles abandonnées. De plus, la relève par des jeunes exploitants a été sérieusement compromise.

Pourtant, à la fin de l'année financière les producteurs qui avaient produit hors quota ont été payés pour leur production, alors que ceux qui se sont restreints à leur quota comme la loi les y obligeait, on été les dindons de la farce et ils ont été privés de leur profit.

Moi...en 1976

Devant ce fouillis, j'ai décidé de joindre la Fédération des Producteurs de Lait Nature. Aujourd'hui, ce n'est guère plus facile: le Fédéral retient toutes subventions aux producteurs de lait nature, car la Fédération provinciale refuse de verser \$0.25 du 100 livres de lait pour les frais d'exportation, en se basant sur une entente signée avec le Fédéral en 1972, précisant qu'aucune retenue ne sera faite sur le lait consommé dans la province.

Personnellement, j'ai à supporter ce fédéralisme rentable, étant donné que je devrais recevoir \$1,000 de subvention par mois et qu'à ce jour, j'ai 5 mois de retenue.

Respecter la loi???

Et pour comble d'incertitude, moi comme d'autres, je suis à la limite de mon quota. Dois-je respecter la loi et limiter ma production au quota que je possède? Ce que j'ai fait l'an dernier. Où vais-je produire quand même hors quota! Je pourrais alors être mal payé pour toute ma production comme c'est arrivé à ceux qui ont désobéi l'an dernier.

Des lois mal faites et mal administrées provoquent et favorisent la désobéissance civile d'autant plus lorsque ceux qui ont désobéi en tirent de plus grands profits.

Le Provincial pour sa part fait du contrôle laitier alors que le Fédéral a le contrôle sur les producteurs laitiers. Qui donc a la compétence dans cette juridiction?

Face à l'indiscipline des producteurs, doit-on espérer, comme d'habitude, un règlement pré-électoral à notre avantage ou alors une pénalité qui nous obligera à retourner à Ottawa à plus de 20,000 producteurs?

Tout compte fait, c'est pour moi le plus beau métier du monde, j'ai la sécurité d'emploi et l'insécurité d'être payé...

Vachement vôtre...
Laurier Gauthier,
33 Rg St-Joseph,
St-Basile, Cte Portneuf

La publicité de la Cie Ayerst dans la TCN

Ayerst, c'est la compagnie qui présentement donne du fil à retordre aux producteurs d'urine de jument grévée, à notre syndicat et à notre gouvernement. Vous le saviez sans doute!

On retrouve surtout dans la Terre de Chez Nous du 14 septembre dernier, en page 11 une belle demi-page de publicité Ayerst s'adressant aux producteurs de lait. On entend, par ailleurs dire que les producteurs d'urine de jument sont pas forts sur le syndicalisme! De qui pensez-vous que nous pourrions tirer des leçons?

Comment vous est-il possible de m'expliquer ce soutien à la compagnie Ayerst? Vous aideriez un syndicaliste à ne pas perdre espoir dans la lutte parce que ce n'est certainement pas le nouveau programme du gouvernement qui va nous sauver.

Fernand Morin,
Représentant de la région de Sherbrooke au Syndicat provincial des producteurs d'urine de jument.

Les événements à venir

ROUYN, sous-sol église St-Michel, vendredi 21 octobre, 9h30, assemblée générale de la Fédération de l'UPA du Nord-Ouest Québécois.

SHERBROOKE, pavillon des sciences de l'Éducation, mardi 25 octobre, 9h30, congrès régional de la Fédération de l'UPA de Sherbrooke.

JOLIETTE, salle Auditorium, École Barthélemy, mardi 25 octobre, 20h.30, assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA de Joliette.

STE-MARTINE, salle St-Jean-Baptiste, mercredi 26 octobre, 10 heures, congrès régional de la Fédération de l'UPA de St-Jean-Valleyfield.

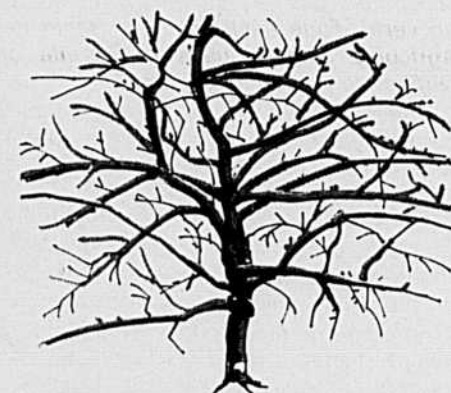
JOLIETTE, salle Auditorium, École Barthélemy, mercredi 26 octobre, 20h.30, congrès régional de la Fédération de l'UPA de Joliette.

CAP-DE-LA-MADELEINE, Salle Sapin Bleu, jeudi le 27 octobre, 20 heures, assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA de la Mauricie.

CAP-DE-LA-MADELEINE, Salle Sapin Bleu, vendredi le 28 octobre, 20 heures, congrès régional de la Fédération de l'UPA de la Mauricie.

— La prêle est une plante des terrains humides et argileux, précieuse pour sa forte teneur en silice et en potasse (syn. "queue-de-cheval"). Elle a une action diurétique, hémostatique et reminéralisante.

Petit Larousse de la Médecine



Pommier de 10 ans tué par les souris avec

Ramik Brun®

on aurait pu le sauver.

Le Ramik Brun est un nouvel antirongeur puissant, résistant aux intempéries et destiné à l'élimination des souris des vergers.

L'application doit être faite à la main ou avec un épandeur mécanique, après récolte de tous les fruits et ramassage des fruits tombés.

Bien lire l'étiquette et suivre toutes les instructions pour obtenir des résultats optimaux avec Ramik Brun. Les instructions sont fournies sur l'Orchardpak de 50 lb (22 kg), que l'on peut obtenir chez la plupart des bons fournisseurs.

Ramik Brun, un nouveau produit de lutte contre la souris des vergers.



VELISCOL CORPORATION OF CANADA LIMITED
1360 Blundell Road, Mississauga, Ontario L4Y 1M5
(416) 270-5112

la terre

Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L 2P2,
Tél.: (514) 288-6141

Directeur:
Jean-Marc KIROUAC

Rédacteur en chef:
Pierre COURTEAU

Rédactrice et maquettiste:
Mme Rosaline-D.-LEDoux

Collaborateurs:
André CHARBONNEAU
Jean-Pierre GAGNON

Gérant de la publicité:
J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:
Colin C. King & Ass. Ltd.
32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$5; 2 ans, \$8; 3 ans, \$10.
Chèque ou mandat
Non responsable de l'argent.

Dépôt légal — 4e trimestre 1977
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

Winco

notre assurance fiabilité

Le jour viendra où il vous faudra acheter un alternateur, parce que vous n'avez pas les moyens de manquer d'électricité. Winco vous offre des alternateurs fiables et durables.

"J'ai choisi le modèle Winco qui convient à mon exploitation. Quand je suis au loin, j'ai l'esprit tranquille grâce à la double assurance de technique et de fiabilité: Winco et la COOP! C'est champion!"

Voyez les modèles Winco chez votre dépositaire COOP ou écrivez à:

Service des Accessoires Agricoles
1055 rue du Marché Central
Montréal H2P 2W2

Pierre Bouchard
Modèle: 30PTOC3

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE

Pourquoi la Fédération doit obtenir l'administration et l'exécution du plan conjoint des producteurs de porcs

N.D.L.R. Vu l'importance du débat en cours au sujet de la décision de la Régie qui confie à un office distinct de la Fédération l'administration et l'exécution du plan conjoint des producteurs de porcs du Québec, nous publions exceptionnellement, en lieu et place d'éditorial, la requête que l'UPA a présentée au conseil des ministres.

MONTREAL, le 7 octobre 1977.

M. Jean Garon,
Ministre de l'Agriculture du Québec,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, P.Q.

OBJET: Requête pour révision de la décision No 2194 de la Régie des marchés agricoles du Québec

Monsieur le ministre,

Tel que je vous l'annonçais la semaine dernière en rapport à l'objet ci-haut cité, le Conseil exécutif de l'UPA a procédé à la préparation d'une requête en appui à celle que vous a présentée la Fédération des producteurs de porcs du Québec et explicitant la position de l'UPA sur ce sujet.

Cette requête a été rédigée par notre procureur, Me Paul-André Guilloite, et je vous l'inclus avec la présente.

L'UPA espère, monsieur le ministre, que vous voudrez bien vous charger de piloter cette requête auprès du Conseil des ministres et, entre-temps, nous sommes à votre disposition pour toute information que vous pouvez juger nécessaire.

Bien à vous,

Jean-Marc KIRQUAC,
Secrétaire général.

AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR EN CONSEIL, L'UPA EXPOSE RESPECTUEUSEMENT:

1. Elle est l'association accréditée aux termes de la Loi des producteurs agricoles pour représenter l'ensemble des producteurs agricoles du Québec, en vertu d'une décision de la Régie des Marchés Agricoles, publiée dans la Gazette officielle du Québec le 30 septembre 1972;

2. Elle est investie du pouvoir de percevoir des cotisations des producteurs et des contributions des fédérations spécialisées depuis 1972, alors qu'un référendum a été tenu et que 71% des producteurs ont voté favorablement à ce financement obligatoire;

3. 38,916 producteurs sont membres de l'Union des Producteurs Agricoles soit 80% des 48,701 producteurs agricoles du Québec;

4. Elle agit de façon générale comme porte-parole des producteurs et la Loi des producteurs agricoles lui confie la responsabilité de concilier les intérêts particuliers des producteurs avec le bien commun des producteurs en général;

5. Depuis 1966, alors que l'U.C.C., organisme fondé en 1924 et devenue l'U.P.A., a regroupé quelques dizaines de producteurs de porcs et les a aidés à fonder la Fédération des producteurs de porcs, c'est par centaines de milliers de dollars et par des investissements incroyables d'énergie et d'efforts de la part non seulement des producteurs de porcs mais également de l'ensemble des producteurs agricoles, que l'U.P.A. a appuyé la volonté majoritairement exprimée des producteurs de porcs d'obtenir la sanction d'un plan conjoint, administré par la Fédération;

6. La Fédération des producteurs de porcs est affiliée à l'U.P.A., elle participe à la vie de l'association accréditée comme toutes les fédérations régionales et spécialisées de producteurs et les activités de la Fédération sont financées par l'ensemble des producteurs agricoles;

7. L'U.P.A. connaît et appuie la requête de la Fédération adressée au Lieutenant-Gouverneur en Conseil à l'effet d'obtenir l'administration du plan conjoint des producteurs de porcs.

POUR TOUTES CES MOTIFS, L'U.P.A. VOUS EXPOSE POURQUOI LA FÉDÉRATION DOIT OBTENIR L'ADMINISTRATION ET L'EXÉCUTION DU PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE PORCS DU QUÉBEC:

8. La Fédération, à la suite du mandat de ses membres, est à l'origine de la demande d'approbation d'un plan conjoint et travaille depuis 10 ans dans la perspective d'obtenir l'administration et l'exécution du plan conjoint;

9. La Fédération s'est fixé des objectifs dans l'administration du plan, qui tiennent justement compte que la mise en oeuvre du plan a lieu durant un moment où ni la production, ni la mise en marché

du porc ne sont dans un état de crise ou de faillite; mais dans la perspective que ces événements peuvent se produire à n'importe quel moment dans l'avenir;

10. La Fédération est l'organisme au sein duquel les producteurs se sont majoritairement regroupés et son conseil d'administration est prêt à administrer le plan proposé par la Régie des Marchés Agricoles dans sa décision no 2194;

11. La Fédération, conformément à la politique de l'U.P.A. à cet effet, s'est soumise depuis sa fondation à l'exercice laborieux de demeurer une institution démocratique et ouverte à tous les producteurs de porcs du Québec;

12. La Fédération s'est imposé le défi d'être représentative non seulement des diverses catégories de producteurs de porcs, représentant absolument toutes les régions de la province, mais aussi d'accueillir toutes les idées et les opinions sur les moyens d'améliorer la mise en marché du porc au Québec;

13. La Fédération a toujours visé à ce que les producteurs se comprennent entre eux et décident des étapes à franchir ensemble dans la recherche d'une amélioration de leur sort collectif;

14. La Fédération a participé à trois comités consultatifs réunissant des représentants de toutes les parties intéressées à la mise en marché du porc: les producteurs, les coopératives, les abattoirs régionaux et le Conseil des Salaisons; les conclusions des deux derniers comités sont les mêmes: l'établissement d'un plan conjoint administré par la Fédération;

15. 4,775 producteurs de porcs, soit 65% des producteurs, sont volontairement membres des syndicats affiliés à la Fédération et ils ont adhéré en sachant que la Fédération demandait l'établissement et l'administration d'un plan conjoint (la Fédération a déposé auprès de la Régie des Marchés Agricoles la liste de ses membres);

16. La Fédération peut démontrer que les producteurs qu'elle représente mettent en marché annuellement plus de 65% de tous les porcs produits au Québec;

17. La composition du conseil d'administration de la Fédération, lequel est formé du président de chacun des 12 syndicats qui lui sont affiliés, est le résultat factuel du jeu démocratique auquel se sont livrés les producteurs de porcs à l'intérieur de la Fédération. Le conseil d'administration comprend des producteurs dits "commerciaux", des producteurs à contrat, des éleveurs de porcs de race, des naisseurs, des finisseurs et des producteurs indépendants. Parmi les administrateurs de la Fédération, on retrouve des producteurs dont le porc est la production exclusive, alors que pour d'autres, le porc est une production complémentaire. Deux meuniers professionnels sont administrateurs de la Fédération dont l'un est le président de l'Association professionnelle des meuniers du Québec Inc.; on retrouve le président de la Coop Agricole du Bas St-Laurent. Comment peut-on prétendre que la Fédération n'est pas représentative du milieu?

18. La Fédération et l'U.P.A. ont discuté et, à très court terme, l'U.P.A. est en mesure de garantir à la Fédération la disponibilité de locaux pour ses opérations tant à Montréal que dans les 14 bureaux régionaux; la Fédération pourra également avoir accès et utiliser des facilités matérielles dont un centre d'informatique, du personnel ressource, des experts et un grand nombre de services qui appartiennent à l'ensemble des producteurs agricoles du Québec;

19. La Fédération travaille depuis plusieurs années avec les organismes de producteurs des autres provinces canadiennes et elle est reconnue comme représentante des producteurs du Québec;

20. La Fédération, parce qu'elle a une histoire de participation auprès des producteurs et parce qu'elle a travaillé à la concertation chez tous les partenaires de l'industrie porcine au Québec, est l'organisme qui a le plus d'atouts en main pour rallier la très grande majorité des producteurs de porcs, pour améliorer la concertation entre les producteurs, les coopératives, les abattoirs régionaux et les grands abattoirs du Québec et pour administrer avec succès le plan conjoint.

LA REQUÉRANTE SOUMET DE PLUS:

21. Qu'advenant le cas où le Lieutenant-Gouverneur en Conseil désignerait un office de producteurs, dont il nommerait les membres, pour administrer le plan conjoint des producteurs de porcs, cette

décision sera interprétée par les agriculteurs du Québec comme

- une négation complète des structures du syndicalisme agricole telles que les agriculteurs les ont décidées;
- une contradiction de l'orientation des agriculteurs qui ont voulu collectivement améliorer leur sort en prenant ensemble les moyens pour y arriver et en restant maîtres de la gestion de ces moyens par leur structure syndicale;
- une négation des efforts soutenus de la participation des producteurs à leur structure syndicale;
- une exercice inutile pour une classe de citoyens de prendre en main leur destinée, d'essayer de se comprendre entre eux et de défendre leur intérêt collectif;
- un jugement du Gouvernement qui équivaut à rejeter du revers de la main les efforts de 10 années d'une majorité de producteurs, sous prétexte qu'un groupe ne s'est pas encore rallié à la Fédération;
- un jugement d'incompétence de groupe sur le conseil d'administration de la Fédération des producteurs de porcs et par conséquent sur les membres des syndicats;
- une fin de non-recevoir à la démarche faite par les producteurs de porcs et les producteurs agricoles d'avoir pris la précaution de rencontrer leurs partenaires de l'industrie, au sein de comités consultatifs, pour discuter de leurs problèmes communs et de la mise en place d'un plan conjoint;
- une réduction du rôle des organismes de producteurs à celui de la revendication pure et simple sans jamais pouvoir gérer, comme groupe, leurs affaires;
- une confirmation que ceux qui réagissent de manière irrationnelle, turbulente et émotive, même s'ils sont peu nombreux, effraient les autorités en dépit d'une majorité, d'une structure et même... des lois;

22. Que de confier l'administration du plan conjoint à un office de producteurs est un geste inexplicable de la part du Gouvernement qui s'enlève ainsi volontairement pour l'avenir toute marge de manoeuvre advenant l'échec de cet office, et qui renonce d'avance à son rôle d'arbitre entre les producteurs et entre les partenaires de l'industrie porcine;

23. Que de toute façon l'office sera identifié par les producteurs et par l'industrie à une créature de l'État plutôt qu'à un instrument dans les mains des producteurs;

24. Que l'État sera dans tous les cas pris à partie dans cette affaire: si l'office devait échouer, il sera blâmé par une majorité de producteurs; si l'office devait réussir, il sera blâmé par un groupe de producteurs qui prétendront que leurs intérêts sont brimés;

25. Que l'État, en désignant un office, contredit la Loi des producteurs agricoles dans laquelle le Législateur a précisément voulu que l'association accréditée soit le premier intervenant dans les conflits entre producteurs; l'État enlève à l'U.P.A. tout moyen d'intervention et l'empêche de concilier et de coordonner les activités du groupe des producteurs de porcs puisque l'office sera nécessairement à l'extérieur de la structure syndicale que se sont donnée les agriculteurs québécois;

26. Que certains intégrateurs, favorisés par le système actuel de mise en marché, continueront de s'opposer au principe même du plan conjoint qu'il soit administré par un office ou par la Fédération, mais ce n'est que s'il est administré par l'organisme qui regroupe une majorité de producteurs qu'il sera possible, à la longue, de rallier tous les producteurs, à moins que désormais les décisions de la majorité ne veuillent plus rien dire!

27. Que de refuser l'administration du plan conjoint à la Fédération équivaut, en régime démocratique, à mettre en place un gouvernement de coalition alors qu'un parti est nettement majoritaire, sous prétexte qu'il existe un parti d'opposition!

28. Que la Fédération est la meilleure structure pour s'assurer que les producteurs de porcs vont débattre leurs points de vue entre eux, et décider ensemble;

29. Que la Fédération, même si un office est créé et administre le plan conjoint, va continuer d'exister et de regrouper une majorité de producteurs, forte de l'appui de l'ensemble du syndicalisme agricole et que cette majorité de producteurs va continuer à

s'identifier à la Fédération plutôt qu'à un office de producteurs;

30. Que de donner l'administration du plan conjoint des producteurs de porcs à la Fédération est le meilleur moyen d'assurer la paix dans l'industrie porcine du Québec et de prévoir une croissance planifiée de ce secteur de l'économie québécoise;

31. Qu'il est de l'intérêt public pour le Lieutenant-Gouverneur en Conseil de maintenir la volonté du Législateur exprimée dans la Loi des producteurs agricoles, à savoir que l'association accréditée, qui représente l'ensemble des producteurs agricoles, soit et demeure le canal normal des opinions majoritaires des agriculteurs et la structure privilégiée dans laquelle les agriculteurs se rencontrent pour se comprendre, progresser ensemble et atteindre l'unité;

32. Que la décision de créer une structure parallèle à la Fédération et hors des cadres du syndicalisme agricole, en l'occurrence un office pour administrer

le plan conjoint des producteurs de porcs, peut être à l'origine d'une turbulence beaucoup plus importante dans le monde agricole que la mince opposition qu'on tente d'apaiser par ailleurs;

33. Que le Lieutenant-Gouverneur en Conseil doit, dans les plus brefs délais et pendant la période actuelle de relative acalmie dans le marché du porc, approuver le plan conjoint de manière à ce que cet outil des producteurs puisse se mettre en place dans la sérénité plutôt que dans les bouleversements et les tiraillements d'une industrie au bord de la faillite;

34. Que l'Union des Producteurs Agricoles est prête dans la mesure où elle ne sera pas privée de ses moyens d'intervention auprès des producteurs de porcs, à collaborer avec le Ministre de l'Agriculture, la Régie des Marchés Agricoles et la Fédération des producteurs de porcs afin d'aider la Fédération à réaliser les objectifs que se sont tracés les producteurs dans la mise en oeuvre du plan conjoint;

35. Que le Lieutenant-Gouverneur en Conseil a le pouvoir de réviser les décisions de la Régie des Marchés Agricoles, en vertu de l'article 13 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles et que ce pouvoir de révision s'étend à toutes les décisions de la Régie;

L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DEMANDE AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR EN CONSEIL:

1° DE REVISER la décision no 2194 de la Régie des Marchés Agricoles aux fins de confier à la Fédération des producteurs de porcs du Québec l'administration et l'exécution du plan conjoint des producteurs de porcs;

2° D'APPROUVER, quant au reste, le plan conjoint proposé par la Régie des Marchés Agricoles dans sa décision no 2194.

Paul-André Guillolette
Procureur de la requérante

Assemblée des Fédérations de l'UPA de Québec Est-Nord-Ouest

Rejet de toute ingérence dans les plans conjoints

par Pierre COURTEAU

Les quelque 250 délégués des trois Fédérations régionales de l'UPA de Québec Est-Nord-Ouest rejettent toute forme d'administration des plans conjoints qui pourrait avoir pour effet d'enlever en totalité ou même en partie le contrôle des organismes de commercialisation mis en place par les producteurs agricoles eux-mêmes. Dans le cas précis du projet d'un office gouvernemental qui serait chargé de l'application du plan conjoint du porc, l'assemblée accepte les mécanismes et pouvoirs dévolus au plan mais elle exige toutefois que son administration soit confiée à la Fédération des producteurs de porcs du Québec.

Parce qu'il s'agit d'un dossier qui affecte directement l'orientation et la philosophie du syndicalisme agricole, les participants désirent connaître quelles sont les politiques précises du gouvernement québécois en la matière. Et parce que la décision de la Régie des marchés agricoles de créer un Office gouvernemental est lourde de conséquences, les trois Fédérations de l'UPA de Québec ont décidé d'en appeler directement au Premier ministre, lui demandant de rencontrer l'exécutif provincial de l'Union pour qu'on puisse enfin être fixé sur les véritables intentions du Parti Québécois. L'éclairage essentiel qui devra être fait à court terme sur une question aussi fondamentale que l'avenir des plans conjoints, situera dans l'esprit des membres de l'UPA de Québec à quelle école se loge le parti ministériel. On ne cache pas que l'attitude adoptée jusqu'ici par le titulaire du portefeuille du MAQ, M. Jean Garon, est pour le moins déconcertante, voire rétrograde, et on espère qu'elle n'est pas le reflet de la majorité de ses collègues.

Le débat sur l'administration des plans conjoints et leur orientation aura accaparé à lui seul la majeure partie du temps réservé à l'étude des résolutions. A l'instar de plusieurs autres régions qui ont déjà réagi vivement à l'annonce de l'ordonnance de la RMA, les producteurs agricoles de Québec estiment qu'il leur faut "engager une bataille qu'on ne peut même pas envisager un seul instant de perdre". Autrement, ce serait accepter un recul de quinze ans dans la mise en marché des produits agricoles, compte tenu du précédent et des lourdes implications que cela suppose pour les plans conjoints actuels et les autres projetés.

Les producteurs agricoles des trois Fédérations de Québec ont également discuté du style d'action de l'UPA en réclamant de la part de cette dernière une attitude et des positions plus fermes et plus syndicales dans la défense du dossier des plans conjoints. La bataille entreprise depuis quinze ans à ce chapitre doit se continuer et l'on exige que la centrale agricole rejette toute forme de marchandage avec l'actuel gouvernement.

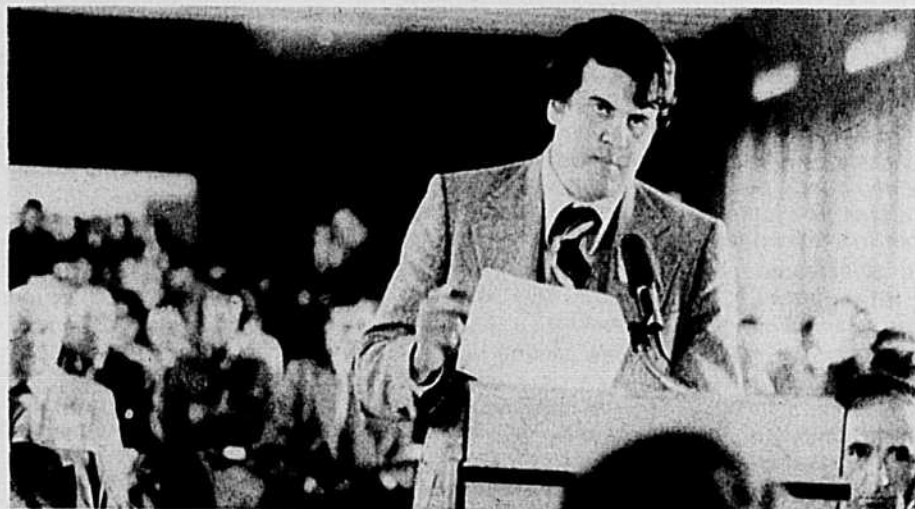
Dans un autre ordre d'idée, le projet

de regrouper l'administration des deux fédérations de producteurs de lait industriel et nature a aussi donné lieu à un échange de vues entre les participants. Déjà débattue lors des divers congrès sectoriels qui ont précédé l'assemblée de l'Ancienne Lorette, cette question litigieuse a débouché sur la résolution suivante: en même temps qu'on demande à la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec de modifier sa dernière requête soumise au MAQ en août, tout en reprenant en main et en appliquant les pouvoirs qui lui ont été conférés par le plan conjoint, on veut que la Fédération des producteurs de lait (nature) du Québec accepte pour sa part de discuter dans le cadre de la résolution adoptée au dernier congrès général de l'UPA, tenu le 17 février 1977. Il s'agit en l'occurrence du rapport préliminaire du Comité d'étude sur la mise en marché du lait au Québec, rédigé à la demande expresse du congrès général de novembre 1976, et recommandant en substance une nouvelle structure de mise en marché du lait avec une seule fédération administrant deux pools de lait. La même résolution de l'assemblée du 12 octobre stipule en outre que toutes solutions qui auraient pour effet de favoriser la participation directe de l'État ou de toute autre partie extérieure aux structures syndicales doivent être rejetées. Enfin, les producteurs sont d'avis que la Confédération de l'UPA doit assurer un leadership plus agressif dans la solution de ce dossier.

Plusieurs autres sujets étaient ins-
(suite à la page 5)

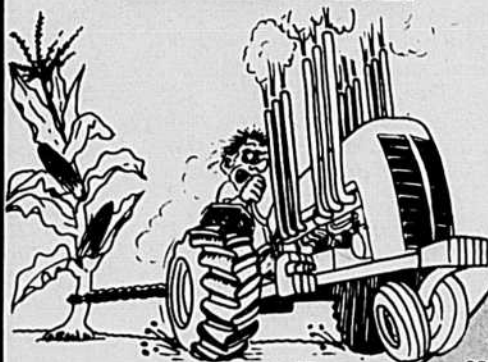


Les trois présidents des Fédérations de l'UPA de Québec Est-Nord-Ouest et le Président général de la Confédération de l'UPA participaient à l'assemblée annuelle tenue le 12 courant, à l'Ancienne Lorette. Dans l'ordre habituel, on reconnaît MM. Émilien Lacasse, nouveau président de l'UPA de Québec-Est, Paul Couture, de la Confédération, J.-René Bouchard, président de Québec-Nord et président sénior des trois Fédérations, et Marcel Beaudoin, président de Québec-Ouest et président de l'assemblée.



L'un des participants à l'assemblée des Fédérations de l'UPA de Québec, M. Serge Ouellet, a fait plusieurs interventions remarquées au cours de l'étude du cahier des résolutions.

DES MAÏS QUI VOUS TIENNENT TÊTE!



DES MAÏS À HAUT RENDEMENT! DES MAÏS RÉSISTANTS À LA VERSE! DES MAÏS À MATURITÉ PRÉCOCE!

"Les maïs PICKSEED sont une garantie de productivité, de sécurité et de qualité."

Cette garantie, nous vous l'offrons grâce aux représentants PICKSEED toujours prêts à vous aider et à vous fournir la documentation nécessaire à une bonne production, grâce aux producteurs PICKSEED, spécialistes dans l'art de produire des semences de haute qualité, grâce à notre personnel qui se consacre à la recherche et à la création des maïs PICKSEED pour répondre aux besoins particuliers des maïsiculteurs.

PICKSEED: Une Maison Canadienne au service des agriculteurs Canadiens.

2300 — 2500 UNITÉS THERMIQUES: XR 14, 405

2500 — 2700 UNITÉS THERMIQUES: 2522, 2262, 2277, 145

2700 — 2900 UNITÉS THERMIQUES: 165, 4424, 6266

SEMENCES FOURRAGÈRES POUR PRAIRIES ET PÂTURAGES
NOUVELLES LUZERNES ANGUS ET ALGONQUIN

Pour plus d'informations sur les hybrides PICKSEED, envoyer ce coupon à l'adresse mentionnée dans cette annonce.

- ☐ Je désire avoir plus de renseignements sur les produits PICKSEED
☐ Je serais intéressé à obtenir l'agence PICKSEED.

Nom

Adresse

Province Code

PICKSEED

OTTO PICK & SONS SEEDS LTÉE
C.P. 151 St-Hyacinthe J2S 7B4
Tél.: (514) 799-4586

Bureau chef: Richmond Hill Ont.
Station de recherches: Blenheim, Ont.

Des amendements pour la forme

“On nous a donné une loi de mise en marché supposément plus souple d'application, mais l'expérience vécue depuis 1974 démontre sans l'ombre d'un doute que les amendements apportés ne le furent que pour la forme, avec comme arrière-pensée qu'on ne puisse s'en servir d'une manière utile”.

Faisant allusion aux échecs répétés du syndicalisme agricole et des fédérations spécialisées de producteurs dans leurs différentes requêtes pour l'obtention de plans conjoints sans référendum, le Président général de l'UPA a commenté la semaine dernière que la présente attitude du ministère québécois de l'Agriculture ne diffère apparemment pas de celle qui a caractérisé les administrations précédentes. M. Paul Couture a affirmé aux quelque 250 délégués réunis à l'assemblée générale des Fédérations de l'UPA de Québec-Est-Nord-Ouest que l'orientation prise dans le dossier du porc n'est pas étrangère à “l'opposition systématique que l'on rencontre à toute forme d'avancement dans la mise en marché de nos produits”. Ces propos de M. Couture étaient consécuteurs à deux journées d'étude des principaux dirigeants de l'UPA avec les autorités du MAQ. Le Président devait en outre préciser à l'attention des producteurs que le ministre Jean Garon fut plutôt réticent à discuter du projet de plan conjoint du porc avec les représentants du syndicalisme agricole.

Rejet... (suite de la page 4)

crits au cahier des résolutions. Parmi les principaux, une proposition vise à limiter à la majorité simple (50% plus une voix) les exigences prescrites par la Loi advenant que certains groupes de producteurs soient obligés de procéder par référendum pour l'obtention de nouveaux pouvoirs ou d'un plan conjoint. On a rejeté par ailleurs une proposition qui aurait eu pour effet d'éliminer tous les producteurs dont les ventes annuelles brutes sont inférieures à \$5000, et tous les autres dont l'agriculture ne constitue pas la principale occupation. On a finalement jugé qu'il est préférable de continuer à représenter tous les producteurs et qu'on fera preuve de plus de réalisme en demandant au gouvernement d'adopter des mesures d'assistance plus sélectives; l'éligibilité à des programmes d'aide pourrait en outre faire l'objet d'un travail conjoint entre les représentants de l'UPA, du MAQ et des divers ministères concernés, en exigeant la preuve d'un engagement réel en agriculture. Un certain nombre de dossiers portant sur le zonage, l'environnement, le développement régional, le drainage, l'importation, etc. ont dû être référés au conseil d'administration des Fédérations, faute de temps.

Presque tous les administrateurs ont été réélus à l'occasion des trois scrutins auxquels ont participé les délégués de chacune des Fédérations. Dans Québec-Nord, M. J.-René Bouchard, de Baie-Saint-Paul a été réélu à la présidence de sa Fédération régionale et il continuera d'agir en tant que président senior des trois organismes. M. Paul-E. Genest, de St-Thuribe, a aussi été réélu comme vice-président de Québec-Nord. La Fédération de l'UPA de Québec-Ouest a accordé un nouveau mandat au président Marcel Beaudoin, de St-Agapit, cependant que la charge de vice-président sera encore assumée par M. Serge Ouellet, de Ste-Croix. Pour sa part, la Fédération de Québec-Est a désigné un nouveau président en la personne de M. Émilien Lacasse, de Honfleur, en remplacement de M. Ovilas Lapointe, de St-Magloire. À la vice-présidence, on retrouve également un nouveau-venu, M. Michel Brochu, de St-Isidore.

Examen en profondeur de six dossiers

Six dossiers ont principalement fait l'objet de la rencontre de deux jours à laquelle ont pris part les membres du Conseil exécutif de l'UPA avec le ministre de l'Agriculture Jean Garon et quelques-uns de ses proches collaborateurs, dont les sous-ministres Ouellet, Dagenais et Therrien. Réparties en quatre séances intensives de travail, ces journées d'étude des 10 et 11 octobre auront permis aux dirigeants gouvernementaux et syndicaux un examen en profondeur de sujets d'intérêt commun tels le zonage des terres agricoles, la relève en agriculture, l'élimination des producteurs d'urine de juments, la fusion des deux laits, les plans conjoints de mise en marché et les priorités en matière d'assurance-stabilisation des revenus agricoles.

Zonage

Au moment opportun, le MAQ pilo-

tera son projet de Loi mais dans l'intervalle, il préfère que les agriculteurs eux-mêmes précisent leurs objectifs et défendent la nécessité et l'urgence d'une telle législation. Tout en rappelant sa résolution du congrès général de novembre 1977, l'UPA a insisté pour que la Loi sur le zonage ait un caractère provincial, étant donné les risques évidents de conflits d'intérêt qui pourraient exister au seul niveau des municipalités. La protection des meilleures terres, la création d'une banque de sols, l'application de la Loi par une Régie sont autant d'objectifs à atteindre pourvu qu'au bout de la ligne, d'autres politiques permettent à l'agriculteur de vivre convenablement de son exploitation. Par voie de conséquence, le consommateur tirera avantage des garanties nouvelles sur lesquelles s'appuieront éventuellement les agriculteurs. (suite à la page 11)

L'UPA rencontrera le Premier ministre

Une rencontre au sommet, la première depuis l'accession au pouvoir du gouvernement péquiste, aura lieu entre le Premier ministre René Lévesque et les dirigeants de l'UPA pour examiner les implications du projet de mise en place d'un office de producteurs de porcs dont les membres seraient désignés par le gouvernement pour administrer le plan conjoint. On sait que la décision et ordonnance de la Régie des marchés agricoles rejette la requête de la Fédération des producteurs de porcs du Québec visant à administrer elle-même le plan conjoint.

D'ici la rencontre avec M. Lévesque, prévue au cours de la prochaine semaine, celui-ci examinera les textes des deux nouvelles requêtes soumises par l'UPA et la Fédération dans le but de faire modifier la décision de la Régie.

L'excellence génétique de Stewart associée à votre bonne gestion assure un rendement payant du maïs

Tout est fait pour intégrer à chaque hybride Stewart les caractéristiques mêmes que vous désirez le plus... rendement... bonne tenue... maturité précoce... vigueur des jeunes plants... et bien d'autres atouts.

Voici quatre excellentes variétés à ensilage: 3701 (recommandée par le Conseil des productions végétales du Québec), 4714, 800J et une nouveauté, le maïs STEWART 253.

STEWART 3701 87 jours, 2700 unités thermiques.

Plant élevé, feuillu, à tige de bonne qualité, de récolte facile. Il surpasse en rendement les croisements simples du même échelon de maturité. Un bon hybride pour l'ensilage ou le grain. Recommandé par le C.P.V.Q.

STEWART 4714 87 jours, 2700 unités thermiques.

Très en demande et fort bien adapté aux conditions du Québec, cet hybride quadruple de 2700 unités thermiques a fait ses preuves. Les producteurs de lait qui aiment avoir un rapport élevé de grain par rapport à la tige dans leur ensilage apprécient le 4714.

STEWART 800J 85 jours, 2700 unités thermiques.

Très adaptable, le 800J tire plein parti de chaque acre qu'on lui consacre. Démarrage rapide, croissance vigoureuse, enracinement solide, haute taille. Idéalement approprié à l'ensilage aux endroits où il est important d'obtenir des rendements élevés en matière sèche, et tout aussi bon pour la production de grain dans le Québec et dans l'Est de l'Ontario.

La recherche de nouveaux hybrides de meilleure performance se poursuit inlassablement chez Stewart. Voici une nouveauté...

STEWART 253 79 jours, 2550 unités thermiques.

Si vous étiez en quête d'un croisement triple hâtif qui produise de forts rendements en grain et un tonnage élevé d'ensilage à l'échelon de 2550 unités thermiques... le Stewart 253 est tout désigné!



STEWART SEEDS

GENSTAR Chimie



Le programme d'insémination porcine

QUÉBEC — Le programme d'insémination porcine est relativement simple et à la portée de la majorité des éleveurs. Il s'agit d'un programme d'auto-insémination, c'est-à-dire que l'éleveur reçoit chez lui la semence ainsi que le matériel nécessaire pour effectuer la double insémination. Cependant, avant d'adhérer à un tel programme, l'éleveur devra absolument recevoir la formation nécessaire dispensée sur demande par les responsables du CIPQ.

Les avantages de l'insémination porcine

Le premier avantage de l'insémination porcine consiste, bien sûr, en l'amélioration génétique des élevages par l'utilisation intensive de verrats supérieurs. En effet, un verrat utilisé en insémination peut inséminer dix à quinze fois plus de truies qu'en saillie naturelle.

L'insémination porcine constitue également un moyen de choix pour diffuser le potentiel des meilleurs géniteurs. Cette méthode permet en effet d'introduire de nouveaux gènes dans un élevage sans qu'il soit nécessaire d'acheter de nouveaux reproducteurs.

Un autre avantage de cette technique est, sans contredit, la diminution des risques de contamination puisque l'introduction de nouveaux reproducteurs dans la porcherie est réduite au minimum. De plus, étant donné que le personnel de l'élevage effectue lui-même l'insémination et que le matériel est jetable après utilisation,

les conditions sanitaires sont ainsi toujours respectées.

Enfin, l'insémination porcine permet une surveillance beaucoup plus efficace des chaleurs des truies dans un élevage et le fait d'utiliser un reproducteur à fort potentiel génétique entraîne automatiquement une plus-value sur le produit final.

Les problèmes de l'insémination porcine

Comme le CIPQ travaille avec de la semence à l'état frais, dont le délai de conservation est d'environ 50 heures, le programme ne peut encore prendre une envergure provinciale. Voilà pourquoi seuls les éleveurs habitant les comtés de Beauce, Mégantic, Bellechasse, Dorchester, Lotbinière, Lévis, Montmagny, l'Islet et Kamouraska peuvent actuellement y avoir recours.

Des recherches portant sur la congélation de la semence de même que sur l'emploi de dilueurs qui auraient pour effet de la conserver pendant trois ou quatre jours, devraient cependant permettre au CIPQ de répondre aux besoins de tous les producteurs de porcs québécois dans un avenir rapproché.

Quelques conseils pratiques

Pour obtenir du succès en insémination porcine, les éleveurs devront absolument tenir compte des quelques conseils suivants.

Tout d'abord, il ne faut jamais inséminer des truies nullipares. En effet,



Situé à Saint-Lambert de Beauce-Nord, le Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) a été mis sur pied afin d'améliorer la qualité du cheptel porcin québécois.

Modalités de fonctionnement

1. Pour obtenir de la semence, les éleveurs devront téléphoner au CIPQ (418 — 889-9748) entre 8h30 et 10h le matin et mentionner deux choix de reproducteurs.
 2. La semence commandée leur sera livrée dans la même journée et l'éleveur devra signer la facture du CIPQ dès qu'il recevra celle-ci.
 3. Tous les éleveurs intéressés à participer au programme d'insémination porcine devront nécessairement participer d'abord à une session d'entraînement.
- Pour obtenir davantage de renseignements sur l'insémination porcine, communiquer avec le CIPQ au numéro suivant: (418) 889-9748.

il est prouvé que des truies n'ayant jamais mis bas ont un cycle plus capricieux que les autres. D'où un accroissement des difficultés pour déterminer le moment de l'intervention. Par ailleurs dans une maternité, il y a toujours un pourcentage de truies dont les chaleurs sont à la fois très apparentes et régulières et qui ont en général une réaction positive lors du test de chevauchement. Ce sont ces dernières que l'éleveur devra utiliser lors de l'insémination.

Finalement, l'éleveur devra faire la

détection des chaleurs chez ses truies au moins deux fois par jour à l'aide d'un verrat dépisteur. La présence du verrat dans un élevage est en effet essentielle à la détection efficace des chaleurs et, dans ces conditions, il sera très facile de réaliser un taux de réussite égal à celui d'une saillie naturelle.

L'insémination porcine est une technique mise à la disposition des producteurs de porcs québécois dans le seul but de les aider d'une façon efficace et économique à augmenter la productivité de leur élevage.

Circuit québécois de vente de veaux et de bouillons

Résultats des encans d'Amos, de La Sarre et de Lorrainville

QUÉBEC — Les trois premiers encans tenus dans le cadre du circuit québécois de vente de veaux et de bouillons pour l'engraissement, tenus à Amos, le 3 octobre, à La Sarre, le 4 et à Lorrainville, le 5, ont attiré quelque 80 acheteurs et permis la vente de près de 2700 animaux. Le ministère de l'Agriculture du Québec, responsable de l'organisation de ce circuit provincial de vente, donne ici le rapport des prix obtenus lors de ces encans.

À Amos

638 animaux ont été mis en vente lors de cet encan, où se sont présentés 25 acheteurs. La demande a été très bonne, bien que les acheteurs aient manifesté un peu d'énervement et d'indécision lors de leurs acquisitions. Soulignons que la demande a surtout porté sur les bouillons de 600 lb et moins.

	PRIX	QUANTITÉ VENDUE
bouillons de 600 lb et moins	bons: de \$39 à \$46 moyens: de \$30 à \$36.25	273
mâles de 600 lb et moins	bons: de \$42 à \$45 moyens: de \$31.50 à \$38	25
femelles de 600 lb et moins	bonnes: de \$37 à \$41 moyennes: de \$30.25 à \$36.25	170
bouillons d'un an et plus 600 lb et plus	bons: de \$38 à \$40.75 moyens: \$36.25	96
femelles d'un an et plus 600 lb et plus	bonnes: de \$32 à \$36.25 moyennes: de \$27.50 à \$31.50	74

À La Sarre

Quarante acheteurs se sont présentés à l'encan, où l'on a mis en vente 1394 animaux. Les acheteurs de l'Ontario ont été particulièrement déterminés, plus qu'ils ne l'avaient été lors de l'encan d'Amos. Ils ont surtout concentré leurs achats sur les sujets de 600 lb et moins.

	PRIX	QUANTITÉ VENDUE
bouillons de 600 lb et moins	bons: de \$41 à \$45.75 (quelques lots à \$47) moyens: de \$39 à \$40	382
mâles de 600 lb et moins	bons: de \$38 à \$45.75 moyens: de \$32 à \$36.50	909
femelles de 600 lb et moins	aucune	
bouillons d'un an et plus — 600 lb et plus	bons: de \$41 à \$45.75 moyens: de \$36.50 à \$39	103

À Lorrainville

Quinze acheteurs se sont présentés à cet encan, où 548 animaux ont été vendus. La qualité des bêtes s'échelonnait de passable, à bonne et très bonne. Les acheteurs se sont montrés sélectifs.

	PRIX	QUANTITÉ VENDUE
bouillons de 600 lb et moins	bons: de \$40.50 à \$45 moyens: de \$32 à \$38	64
mâles de 600 lb et moins	bons: de \$39 à \$45 moyens: de \$32 à \$38	197

femelles de 600 lb et moins	bonnes: de \$33 à \$39 moyennes: de \$27 à \$32.50	228
bouillons de 600 lb et plus — un an et plus	bons: de \$40.50 à \$45 moyens: de \$28.50 à \$36	33
femelles de 600 lb et plus — un an et plus	bonnes: de \$30 à \$34 moyennes: de \$27 à \$28.50	26

Ces trois encans étaient les premiers d'une série de treize qui se tiennent cette année dans le cadre du circuit québécois. Les dix autres encans auront aussi lieu en octobre, dans diverses régions du Québec.

Les résultats de tous les encans sont diffusés sur répondeur téléphonique, dès le lendemain de leur tenue. Pour les connaître, il suffit de composer (514) 384-8250.

LES PROCHAINS ENCANS

Circuit québécois de vente de veaux et de bouillons d'engraissement

Quatre encans spéciaux de veaux et de bouillons d'engraissement se tiendront cette semaine:

Date	Heure	Localité	Nombre de têtes en vente et répartition
20 octobre	12 heures	Inverness, comté de Mégantic	2600 95% de veaux 5% de bouillons et de taures d'un an
21 octobre	12 heures	Lachute, comté d'Argenteuil	1000 90% de veaux 10% de bouillons et de taures d'un an
22 octobre	12 heures	Saint-Romuald, comté de Lévis	1100 90% de veaux 10% de bouillons et de taures d'un an
27 octobre	12 heures	Masson, comté de Papineau	1000 90% de veaux 10% de bouillons et de taures d'un an

On peut obtenir plus de renseignements auprès du Service de la mise en marché, Agriculture-Québec, 201 est, boul. Crémazie — 4^e étage, Montréal H2M 1L2. Tél.: (514) 873-4182.

Un franc succès!

Le symposium sur l'alimentation et la santé de la vache laitière

QUÉBEC — Près de 1200 participants ont pris part au symposium sur l'alimentation et la santé de la vache laitière, le 6 octobre dernier, au Centre municipal des congrès de Québec. Ce symposium, organisé par le Comité des bovins laitiers du Conseil des productions animales du Québec, visait à faire le point sur les divers moyens mis à la disposition des producteurs laitiers du Québec pour les aider à améliorer l'efficacité de leur élevage.

Selon les organisateurs du symposium, l'efficacité consiste à obtenir une production par vache qui permette à l'éleveur d'en retirer le maximum de profit. Elle réside également dans une recherche perpétuelle pour améliorer la qualité des produits laitiers destinés à la consommation. C'est d'ailleurs cette même idée que le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, a tenu à développer lorsqu'il s'est adressé aux participants du symposium.

Le programme du symposium

M. Jean-Marc Bélanger, directeur du Secrétariat administratif à la recherche, à l'enseignement et à l'administration au ministère de l'Agriculture du Québec, a prononcé l'allocution d'ouverture, présenté les conférenciers et présidé l'assemblée tout au long de l'avant-midi, alors que trois exposés ont été prononcés.

Un chercheur en plantes fourragères de la Station de recherche fédérale de Sainte-Foy, le Dr. Jean-Claude Saint-Pierre, a d'abord traité de l'efficacité de la production fourragère au Québec. Le Dr. Saint-Pierre croit en effet que le Québec a, par son climat et par ses sols, une vocation herbagère, mais qu'il devra éventuellement améliorer de beaucoup son rendement et la qualité de ses fourrages pour fournir l'énergie et les protéines nécessaires au bétail.

Par la suite, M. Louis-A. Bolduc, conseiller en production animale de la région de la Mauricie, a abordé le sujet d'une utilisation judicieuse des fourrages. Il a insisté sur le fait qu'une bonne alimentation repose sur deux aspects précis: elle doit être équilibrée, c'est-à-dire répondre le mieux possible aux besoins de l'animal et être en même temps économique. De plus, il a suggéré



Quelques-uns des organisateurs et conférenciers du symposium sur la santé et l'alimentation de la vache laitière. Sur la photo, on reconnaît de gauche à droite: MM. Robert Chicoine, Réjean Bouchard, Jean-Marc Bélanger, Louis-A. Bolduc, Claude Hayes, Eberhard F. Reeb, Pierre Lamothe et Raymond Corriveau.

trois catégories bien distinctes de fourrages: le foin sec, le demi-sec et l'ensilage de maïs.

Enfin, le Dr. Pierre Lamothe, professeur en reproduction à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, a parlé d'une meilleure efficacité pour ce qui a trait à la reproduction chez nos bovins laitiers. Sa conclusion, un judicieux conseil pour tous les producteurs laitiers, se lit comme suit: "L'efficacité en production laitière est dépendante de plusieurs facteurs: régée, alimentation, génétique, hygiène du pis et reproduction. La perfection de chacun de ces éléments est nécessaire pour atteindre une efficacité optimale."

En après-midi, les conférences se sont déroulées sous la direction de M. Raymond Corriveau, le président du Comité des bovins laitiers du CPAQ. Le Dr. Réjean Bouchard, chercheur en nutrition à la station de recherche fédérale de Lennoxville, a tout d'abord traité du développement optimal d'une génisse laitière grâce à une utilisation judicieuse des divers éléments de régée. Le but à atteindre serait d'obtenir un premier vêlage à l'âge de 24 mois et à un poids de 1200 livres environ.

M. Robert Chicoine, responsable de la division de la génétique et de la publicité au Centre d'insémination artificielle du Québec, a parlé ensuite du rôle de la génétique dans l'amélioration de l'efficacité des troupeaux laitiers. Son message: chercher à mieux mettre en application les connaissances techniques existantes et utiliser au maximum les outils mis à la disposition des producteurs laitiers.

Finalement, M. Eberhard Frederick Reeb, un producteur laitier de Saint-Grégoire dans le comté de Nicolet, a brossé un tableau de son exploitation laitière et de ses méthodes de gestion. C'était le point de vue d'un producteur laitier sur l'efficacité. C'est M. Claude Hayes, directeur du Centre d'insémination artificielle du Québec qui s'est chargé du mot de la fin en apportant ses propres commentaires sur l'efficacité et sur le symposium. La journée s'est terminée par une dégustation de fromage et un cocktail de produits laitiers offert par la Fédération des producteurs de lait du Québec.



A la radio cette semaine

Agriculture
Québec

Du 24 au 28 octobre, on recevra à l'émission Agro-alimentation du Québec deux invités. Tout d'abord M. Claude Lambert, directeur du Service de l'inspection des produits laitiers au MAQ, qui donnera les résultats du concours du Lys d'Or pour 1977, le lundi 24 octobre. Ensuite, les 25, 26, 27 et 28 octobre, M. Paul Vermette, directeur du Service de l'aménagement et de la mise en valeur à l'Office du crédit agricole, parlera en détail du programme de réaménagement foncier.

Soyez à l'écoute de notre émission, aux stations de radio suivantes:

Alma (CFGT)	6h 30
Asbestos (CJAM)	7h 10
Bagotville (CKPB)	14h 15
Cabano (CJAF)	7h 15
Chicoutimi (CJMT)	5h 40
Dolbeau (CHVD)	6h 30
Drummondville (CHRD)	6h 24
Drummondville (CKRV)	6h 50
Granby (CHEF)	6h 40
Joliette (CJLM)	6h 42
Lac Mégantic (CKFL)	7h 10
La Pocatière (CHGB)	6h 55
La Sarre (CKLS)	7h 15
Longueuil (CHRS)	6h 40
Maniwaki (CKMG)	7h 40
Montmagny (CKBM)	6h 45
New Carlisle (CHNC)	6h 30
Plessisville (CKTL)	7h 10
Port-Cartier (CIPC)	6h 30
Rivière-du-Loup (CJFP)	7h 20
Roberval (CHRL)	7h 10
Rouyn (CKRN)	6h 45
Sept-Îles (CKCN)	6h 30
Shawinigan (CKSM)	6h 15
Ste-Anne-des-Monts (CJMC)	7h 30
St-Eleuthère (CHRT)	7h 15
St-Hyacinthe (CKBS)	7h 00
St-Pamphile (CHAL)	6h 50
Sorel (CJSO)	6h 20
Thetford-Mines (CKLD)	7h 10
Trois-Rivières (CHLN)	6h 12
Valleyfield (CFLV)	6h 45 et 12h 52
Victoriaville (CFDA)	6h 54
Ville-Marie (CKVM)	7h 30



À l'heure du dîner, M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture du Québec, prononça une causerie dans laquelle il souligna l'importance du secteur agro-alimentaire dans l'économie québécoise avant de faire un rappel des multiples actions entreprises par son ministère afin d'accroître l'efficacité de la production laitière.

Du lait UHT pour les soldats américains

Quelque seize tonnes de lait UHT (lait à ultra haute température) viennent d'être expédiées de Québec à destination de Porto Rico. Le lait, acheté à l'intention des soldats américains affectés à la base de Buchanan, provient de la Laiterie Cité de Québec.

Cette première, qui sera suivie d'ici peu d'autres exportations de ce lait à conservation facile, est reliée à une campagne de promotion en espagnol réalisée dans l'île antillaise et en Amérique Centrale. Le ministère de l'Agriculture du Québec a contribué financièrement à cette promotion.

BIENTÔT DE LA VISITE

Le recensement des producteurs agricoles, organisé par le ministère de l'Agriculture du Québec, a débuté le 17 octobre dernier, et durera huit semaines.

Jusqu'au vendredi 9 décembre inclusivement, 300 recenseurs recrutés dans le milieu rural parcourront le Québec pour rencontrer individuellement les quelque 50,000 exploitants agricoles de nos 12 régions agronomiques. Chaque ferme recevra la visite d'un recenseur qui, en présence et avec la collaboration du chef d'entreprise, remplira un questionnaire intitulé "Formulaire de recensement 1977 — Producteur agricole".

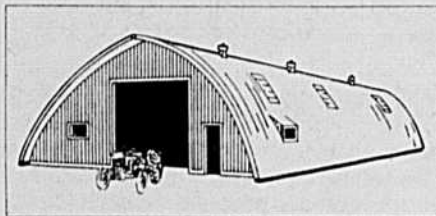
Les réponses que les 50,000 exploitants donneront aux questions posées, seront ensuite envoyées par des chefs de groupe à Québec où elles seront compilées dans un Centre de réception des questionnaires. Elles constitueront un inventaire des ressources agricoles du Québec et de ses différentes régions.

Les informations recueillies demeureront confidentielles. En plus de servir à préparer des statistiques, elles faciliteront et permettront d'améliorer l'orientation et l'application des différents programmes du ministère de l'Agriculture.

Achat de plants de pommes de terre pour 1978

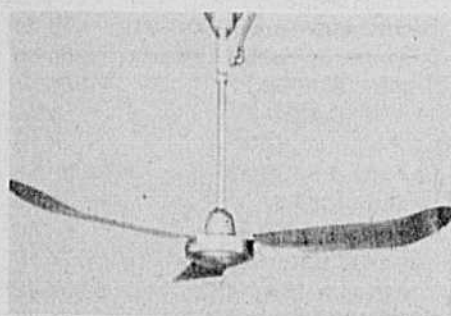
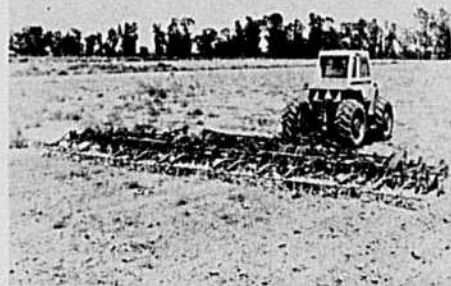
Les producteurs de pommes de terre seront sans doute heureux d'apprendre que le ministère de l'Agriculture du Québec met à leur disposition la liste des producteurs de semence dont les champs sont certifiés. Le Service des productions végétales du MAQ publie cette liste pour la première fois cette année. Il s'agit là d'un nouvel effort en vue de mettre à la disposition des producteurs tous les outils valables pour leur faciliter la tâche quant au choix des semences de pommes de terre. D'ici trois semaines, cette liste parviendra directement aux producteurs et des copies supplémentaires seront disponibles dans les bureaux régionaux du ministère de l'Agriculture du Québec.

QUOI? DE NEUF SUR LE MARCHÉ



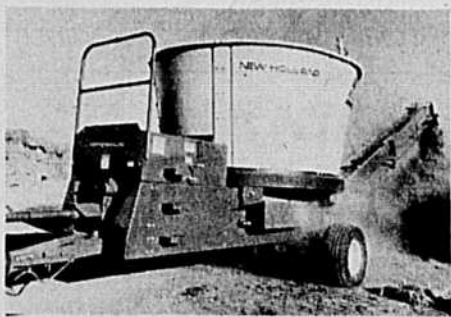
Il est facile désormais de monter soi-même un nouveau bâtiment à chevrons cintrés. Les nécessaires préemballés qu'offre au cultivateur la maison R. MARTIN STRUCTURES sont de diverses largeurs: 24, 32, 36, 40, 44 et 48 pieds, et on peut les obtenir de n'importe quelle longueur qui soit un multiple de quatre pieds. Les chevrons sont lamellés en sapin Douglas à colle imperméable, ce qui donne un matériau remarquablement fort, facile à travailler. Un homme sans expérience, avec des outils à bois ordinaires, peut monter rapidement le bâtiment à chevrons cintrés, même installer des portes, fenêtres et cloisons selon des méthodes simples de charpente.

C'est en 18 modèles allant de 23,5 à 52 pieds qu'on peut obtenir le nouveau cultivateur de plein champ à ailes de la série 1200W, mis sur le marché par la compagnie J.I. CASE. On voit ici le modèle de 38,5 pieds. On peut modifier l'inclinaison des dents selon l'état du sol. Les porte-dents sont de calibre ordinaire, moyen ou épais (pour dur travail). Le cultivateur 1200W est offert avec sections centrales de 10 ou 13,5 pieds et il se replie hydrauliquement à des largeurs de 15 ou de 18 pieds et à une hauteur de moins de 14 pieds pour faciliter le transport. On peut obtenir à titre facultatif un accessoire à trois barres, à dents à ressort ou à dents rigides, pour bien adoucir la couche de semis.



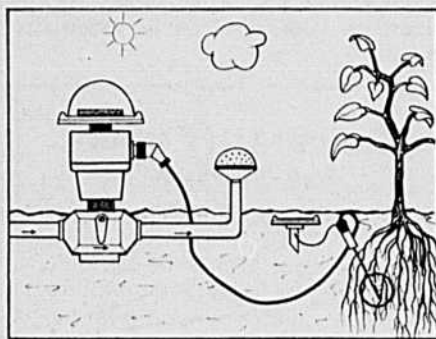
Pour assainir l'air, augmenter la production et réduire les coûts de chauffage. Les ventilateurs Wilcorp à vitesse variable fonctionnant sur 110-120 volts, sont conçus spécialement grâce à la forme de leurs pales pour uniformiser et recirculer l'air. Chaque unité couvre environ 1500 pieds carrés, est très silencieuse et disponible à bas prix. Ces appareils sont approuvés C.S.A. et portent une garantie de trois ans. Wilcorp est distribué par SYSTÈMES D'EFFICACITÉ D'ÉNERGIE QUÉBEC.

INTERNATIONAL vient de présenter quatre nouveaux chargeurs compacts Hustler, les 4120, 4130, 4140 et 4150, modèles qui possèdent la puissance voulue pour de multiples applications agricoles, commerciales ou industrielles. Grâce à la direction par inversion du sens de rotation des trains de roues et à la commande brevetée par barre en T unique, on peut travailler dans des endroits trop encombrés ou trop étroits pour les grands ensembles tracteurs-chargeurs. Les Hustler se distinguent par leur maniabilité et leur puissance dans la manutention des matériaux. Ils sont dotés d'une transmission hydrostatique à double circuit restant constamment à la pression de fonctionnement, même à faible régime du moteur.



Deux nouveaux broyeurs-cuves que peut utiliser un homme seul pour les balles rectangulaires ou rondes, le foin libre ou les meules, le maïs en épis, les menues céréales et les déchets de récolte, ont été mis sur le marché par SPERRY NEW HOLLAND. Le gros modèle 396 (illustré) comporte une cuve supérieure de neuf pieds et cinq pouces de diamètre et un moulin de moulange à marteaux de 850 livres et de 40 pouces pourvu de 40 robustes marteaux réversibles à face résistante.

Le nouveau système d'arrosage Firmin élimine les servitudes de l'arrosage. Grâce à un contrôle permanent et rigoureux, il distribue au moment opportun la quantité d'eau nécessaire à chaque espèce de plantes en fonction des paramètres atmosphériques et souterrains tels: la lumière, la température, l'évapotranspiration, la pluviosité naturelle ou provenant de l'arrosage et la nature du terrain. La distribution est confiée à SIGMA INTERNATIONAL de Montréal.



Le Chinook 300 de 24 c.v. de MASSEY-FERGUSON est un modèle tout désigné pour les jeunes motoneigistes et comme première motoneige. Ce véhicule est doté de la suspension Pararail.



COMMISSION D'ENQUÊTE SUR CERTAINES ACTIVITÉS DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Invitation à communiquer des renseignements

Par le décret, C.P. 1977 - 1911 du 6 juillet 1977, les Commissaires soussignés ont été nommés en vertu de la partie I de la Loi sur les Enquêtes afin de:

- conduire telles enquêtes que les Commissaires peuvent juger nécessaires dans le but de déterminer l'étendue et la fréquence de pratiques d'enquêtes et autres gestes non autorisés ou prévus par la loi, impliquant des membres de la Gendarmerie royale du Canada, et, à cet égard, d'examiner les politiques et procédures pertinentes qui régissent les activités de la Gendarmerie royale du Canada dans l'accomplissement de la tâche qui est sienne de protéger la sécurité du Canada;
- faire rapport des faits qui ont entouré toute pratique d'enquête ou autre geste qui n'était pas autorisé ou prévu par la loi, impliquant des personnes qui étaient alors membres de la Gendarmerie royale du Canada tel qu'il pourra être établi devant la Commission, et de faire les recommandations quant à toute action subséquente que de l'avis des Commissaires l'intérêt public rend nécessaire et opportune; et
- faire des recommandations et présenter à cet effet les rapports qu'ils jugent nécessaires et opportuns dans l'intérêt du Canada, quant aux politiques et procédures qui régissent les activités de la Gendarmerie royale du Canada dans l'accomplissement de la tâche qui est sienne de protéger la sécurité du Canada, quant aux mécanismes requis pour la mise en oeuvre de ces politiques et procédures, et finalement quant à l'à-propos des lois du Canada dans l'accomplissement de la tâche qui est sienne de protéger la sécurité du Canada, quant aux mécanismes requis pour la mise en oeuvre de ces politiques et procédures, et finalement quant à l'à-propos des lois du Canada dans la mesure où elles s'appliquent à ces politiques et procédures, eu égard aux impératifs de sécurité du Canada.

Par conséquent, la Commission mènera des enquêtes et, en temps et lieu, elle tiendra des audiences sur les questions portées à son attention et se rapportant à son mandat.

Les personnes ou les organismes au courant de certains faits relatifs à ces questions ou désirant soumettre leurs opinions à ce sujet sont invités à s'adresser à la Commission, de préférence par écrit.

Ces personnes ou organismes n'auront pas à divulguer en détail le contenu de leur témoignage immédiatement si elles préfèrent attendre l'occasion d'une entrevue avec le personnel de la Commission.

Toute communication par écrit, adressée à la Commission, le sera comme suit:

Commission d'Enquête sur certaines
activités de la GRC
C.P. 1982
Station "B"
Ottawa, Canada
K1P 5R5 tél. (613) 593-7821

Telles communications devront comprendre la signature, le nom (en lettres moulées), l'adresse et le numéro de téléphone des personnes ou organismes qui les présentent.

Toute autre personne qui désire que son nom figure sur la liste des envois de la Commission par la poste n'aura qu'à en faire la demande en écrivant à l'adresse ci-haut. Prière de donner la bonne adresse.

La Commission publiera plus tard un avis de la tenue d'audience publique tel que cela sera indiqué pour le bon accomplissement de son mandat.

M. le juge D. C. McDonald,
président de la Commission
D. S. Rickerd, commissaire
Guy Gilbert, c.r., commissaire

Premier avocat de la Commission:
J. S. Howard, c.r.
Secrétaire de la Commission:
H. R. Johnson

La décision de la Régie sème le désarroi

par André CHARBONNEAU

Atterrés par la décision de la Régie qui confie à un office distinct de la Fédération l'administration du plan conjoint du porc, les producteurs des Laurentides se sont longuement interrogés sur les perspectives sombres ainsi offertes au syndicalisme agricole. Dans ce contexte, ils demandent à leurs dirigeants de trouver le moyen de régler la question des deux laits car ils craignent qu'une intervention du ministre de l'agriculture dans ce domaine ne conduise à la création d'un office et à la perte des pouvoirs de la classe agricole.

Dans un vibrant plaidoyer, le président du syndicat des producteurs de porcs, M. Lucien Lavoie, a tracé les tendances de la production depuis la dernière guerre et relevé les efforts déployés par les agriculteurs pour échapper au courant qui les emporte vers l'intégration et l'esclavage que leur proposent les multinationales. Avant lui, le premier vice-président de l'UPA, M. Xavier Fortin, avait souligné l'absurdité de la situation: un ministre qui fleurte avec l'anti-syndicalisme et les intégrateurs au sein d'un gouvernement aux tendances nationaliste et pro-syndicale.

M. Fortin constate d'autre part que le syndicalisme agricole amène malheureusement de l'eau au moulin du ministre, en n'agissant pas et en ne réagissant pas assez vite dans les dossiers qui le concernent. Parlant des deux laits, il dit: "Si nous voulons être traités en personnes responsables, il va falloir avoir le courage de prendre des décisions." Plus loin, il ajoutait: "Nous sommes en train de faire la preuve de notre irresponsabilité. Si nous n'agissons pas, cessons de demander le droit de mener nous-mêmes nos affaires."

Finalement, les producteurs ont voté une proposition d'appui aux positions de la Fédération des producteurs de porcs et de l'UPA et ont demandé à leur Fédération d'expédier un télégramme en ce sens au gouvernement. Quant à la question des deux laits, ils n'ont pu préciser quelle action devrait être entreprise, mais en demandant à leur fédération de faire des "pressions pour accélérer la recherche d'un règlement", ils ont dit vouloir exprimer avant tout le désir qu'ils ont d'un règlement interne plutôt que d'une intervention ministérielle.

Fidèles à leurs propres traditions régionales, les producteurs de la Fédération des Laurentides ont, quant au reste, surtout discuté de questions très concrètes. Pour lutter contre les carrouges, il propose au gouvernement d'appliquer dans la région de Beauharnois une technique appliquée dans le Kentucky, l'arrosage au détergent des zones de nidification. Ils voudraient d'autre part que le ministère de l'agriculture défraie à 75% les coûts de creusement d'un puits et que le producteur ne soit tenu de payer sa part que lorsqu'on aura trouvé de l'eau. Ils voudraient aussi qu'une subvention soit disponible pour les puits de surface.

La région des Laurentides a connu plus que sa part de problèmes dans le domaine des expropriations. Aussi, les producteurs voudraient-ils que la nouvelle loi devienne effectivement l'unique moyen pour les corps publics de s'approprier un immeuble. Mais, ils reconnaissent que pour l'instant les ententes de gré à gré se font. Pour limiter les dégâts, ils réclament donc la possibilité pour les expropriés de recourir à des experts et d'obtenir un remboursement de leurs frais à ce chapitre.

En matière d'environnement, les producteurs des Laurentides soutiennent le point de vue de l'UPA: pas d'application des normes anti-pollution avant l'adoption d'une loi de zonage, effort des agriculteurs proportionnels à ceux des autres, reconnaissance de droits acquis, réciprocité du principe "si un producteur ne peut pas

construire près des habitations, que les habitations ne puissent pas être construites près des exploitations agricoles". On souhaite aussi des subventions pour la construction de plateformes ou de fosses à fumier.

Diverses résolutions concernent la production bovine qui occupe une place importante dans l'économie de cette région. On veut voir inclure les montants de cotisation dans les coûts de production, accélérer les procédures de paiement (en cas de défaut, des intérêts devraient être prévus), appliquer l'article prévoyant le versement possible d'avance, mettre au point une formule qui encourage les producteurs à finir leurs bovins et, enfin, répartir les déficits sur une base de cinq ans et non de une.

On demande une meilleure surveillance en vue d'une meilleure désinfection des camions servant au transport des animaux, la publication des noms des propriétaires de troupeaux atteints de brucellose, l'assurance d'un réseau d'abattoirs comme préalable à l'application de la loi les concernant, l'application des règlements municipaux

concernant les clôtures, l'élimination des mauvaises herbes, l'uniformisation des tarifs sur une base domestique pour les compteurs de l'Hydro-

Québec, l'émission de plaques N temporaire pour les producteurs saisonniers et l'abolition des plafonds relatifs au poids dans le cas des vrais producteurs, la possibilité d'employer ses propres enfants à partir de 16 ans et la poursuite du programme d'aide financière à la création d'emplois en milieu agricole offert par le MAQ.



GÉNIE RURAL

- Drainage souterrain
- Construction rurale
- Machinisme agricole

André BOUDREAU, ingénieur et agronome
Luc AUDET, ingénieur et agronome

HAMEL, RUEL & ASSOCIÉS

Ingénieurs conseils
Place du Centre
150, Marchand, suite 600
Drummondville, P.Q.
J2C 4N1 — (819) 478-8191

\$30.00

DANS VOS POCHES

SI VOUS PROFITEZ TOUT DE SUITE DE L'OFFRE SPÉCIALE DE HOMELITE!

Vous n'avez pas besoin qu'on vous répète que l'équipement de ferme coûte de plus en plus cher! L'occasion est donc toute désignée d'acheter *dès aujourd'hui* une tronçonneuse Homelite, un investissement qui vous sera utile pour longtemps.

HOMELITE XL-12

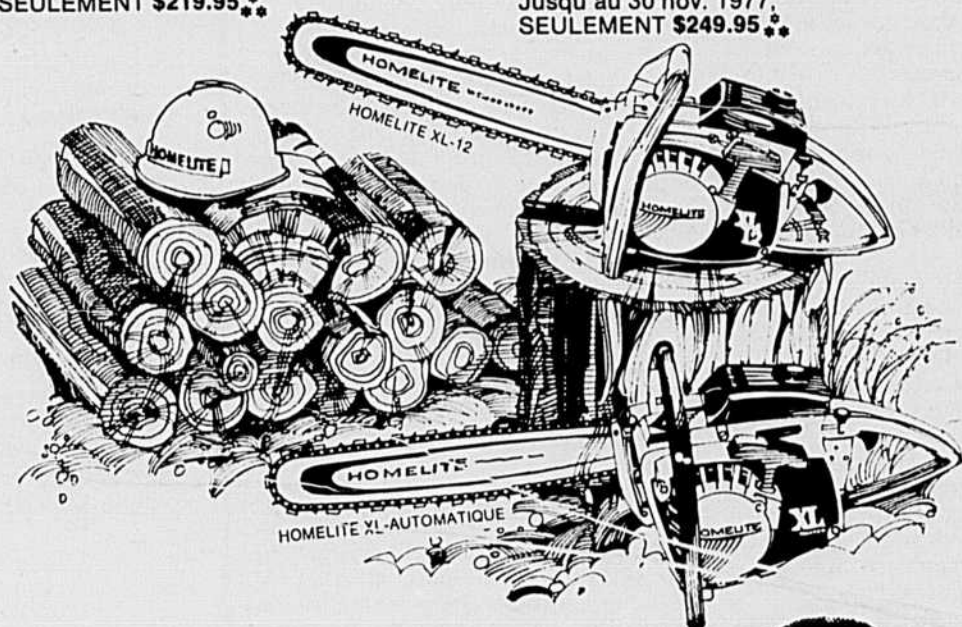
Puissante et légère, la XL-12 expédie toutes les corvées de la ferme: coupe de bois et de pieux, taille des arbres et défrichage. Fabriquée pour donner des années de travail satisfaisant. Lame de 16".

Prix de détail suggéré: \$249.95**
Jusqu'au 30 nov. 1977,
SEULEMENT \$219.95**

HOMELITE XL-AUTOMATIQUE

Son grand réservoir à essence permet d'accélérer les travaux de coupe de bois. Le graissage automatique prolonge la durée de la chaîne et de la lame. Capable de couper des arbres de 3' de diamètre, la XL-Automatique est la tronçonneuse idéale pour la ferme. Lame de 16".

Prix de détail suggéré: \$279.95**
Jusqu'au 30 nov. 1977,
SEULEMENT \$249.95**



La seule tronçonneuse fabriquée au Québec.
(Chez les marchands participants)

* Ces tronçonneuses peuvent se vendre à des prix plus bas.

HOMELITE-TERRY TEXTRON

Homelite-Terry
Division de Textron Canada Limitée

Pierre Bouchard
Pierre Bouchard



L'usage abusif des antibiotiques

Pour la nième fois, des médecins vétérinaires du Québec s'inquiètent de l'usage abusif des antibiotiques dans les aliments des animaux de ferme. À chaque congrès de l'Ordre des médecins vétérinaires l'on discute de ce sujet, et, l'on suspecte la possibilité d'effets nuisibles à la santé des humains, consommateurs de produits et de chair de ces animaux.

Des médecins en médecine humaine s'interrogent également sur le degré de sensibilité des humains aux antibiotiques, lors de leur administration nécessaire par une maladie spécifique.

La responsabilité du médecin vétérinaire

Les vétérinaires qualifiés ont maintes fois renseigné les producteurs de bestiaux sur l'usage approprié, et sur les contre-indications de ces substances. Néanmoins, la publicité constante des compagnies fabricantes de ces médicaments entraîne l'éleveur à faire usage de ces produits à raison ou à tort.

Stimulant de croissance

Expérimentés par des chercheurs, certains antibiotiques sont reconnus comme ayant cette propriété, quand ils sont mélangés aux aliments en doses minimales bien déterminées. Incitation attrayante pour l'éleveur qui ne peut résister à ce moyen de produire plus rapidement de la chair, pour la promotion de ses revenus.

Comme traitement préventif

La médecine vétérinaire préventive n'est pas à l'abri d'erreurs commises dans l'utilisation de ces médicaments à forte action antimicrobienne. La promotion, en ces dernières années, de cette médecine préventive nécessite des enquêtes plus approfondies ainsi que des relevés statistiques sur la quan-

tité d'antibiotiques présents dans le lait et dans la viande de nos abattoirs. Au nom sacro-saint de la productivité, certains scientifiques suggèrent des infusions systématiques de ces médicaments, sans considération quant à un inconvénient possible pour l'animal, et tout autant pour l'humain.

Comme traitement curatif

Excellentes substances pour guérir les maladies infectieuses, (à microbes pathogènes) les dosages et la durée du traitement sont d'une nécessité évidente. Cependant c'est au médecin vétérinaire qu'il appartient de prescrire ces produits pharmaceutiques, et, d'en faire lui-même l'administration aux bêtes malades. Trop nombreux sont les éleveurs qui injectent eux-mêmes des doses disproportionnées d'antibiotiques pour guérir une infection aiguë; peut-on consommer le lait d'une vache assujettie à une quantité massive d'antibiotiques? Est-il dangereux de manger la viande d'un steer abattu, quatre jours après un traitement intensif à ces produits? Et pourtant, nous avons été témoins de telles actions douteuses durant nos années de pratique vétérinaire.

Vente incontrôlée

Au Canada, l'accessibilité aux antibiotiques, par les éleveurs de bestiaux ne contient pas de restrictions légales, et, ignore les contre-indications médicales. De nombreuses variétés sont disponibles aux agriculteurs, et vendues *at large* dans les établissements alimentaires (fournisseurs de moulées).

S'il y avait plus d'hygiène

La pratique d'une hygiène plus intensive de l'étable et des bêtes serait-elle la cause ou l'effet d'un usage modéré des antibiotiques? Elle en serait la cause. En Angleterre, l'hygiène est mieux observée par les éleveurs depuis le "retrait" des antibiotiques dans les aliments pour animaux. Au Québec, les éleveurs sont-ils justifiés d'en faire un usage exagéré? Pour d'aucuns, les injections d'antibiotiques constituent une panacée à bien des états morbides décelés chez leurs bêtes. Nous pouvons affirmer que l'usage fréquent de ces substances est une "couverture camouflée" d'une évidente négligence dans l'exécution des pratiques d'hygiène dans les étables. Ces mesures de sanitation préventive, plus vulgarisées et donc mieux comprises des éleveurs, diminueraient graduellement l'emploi de ces médicaments. Nous devons accorder une note de confiance aux autorités du ministère de l'Agriculture pour l'élaboration de programmes en médecine préventive, depuis une dizaine d'années. L'exécution de ces programmes se fait dans toutes les régions agricoles de la province, notamment, par un groupe de vétérinaires de l'État, spécialisés dans divers modes de vulgarisation: audio-visuel, séries de cours durant les mois d'hiver, circulaires et journaux agricoles.

L'influence des vétérinaires traitants

Ces professionnels qualifiés deviennent également plus sensibilisés à la promotion des mesures d'hygiène préventive auprès de leurs clients. Ce mode de pratique leur permettra de restreindre l'abondance de prescriptions pour lesquelles ils avaient, eux aussi, une certaine ferveur, parce que pécuniairement rentable. Non dépourvus de sens pratique ni de conscience professionnelle, les praticiens vétérinaires, rémunérés en partie par l'État, proposeront avec plus de conviction la prévention sanitaire à leurs clients desquels ils obtiennent une grande confiance pour leur compétence.

La rançon du changement

L'ère moderne des techniques alimentaires fortement développées nous

conduit à une productivité accrue pour chaque unité animale, et donc, à une production effrénée et très rapide.

Tout l'ensemble des zootechniciens a comme visée ultime la production maximale, et parfois au mépris de la santé essentielle des bêtes; cela s'appelle "la maladie de la civilisation", d'après un expert nutritionniste euro-

péen R. FERRANDO. La notion du juste milieu m'apparaît la plus sûre. Nous pouvons réfléchir sur la valeur nutritive réelle des produits animaux que nous mangeons depuis 25 ans. Et vous, qu'en pensez-vous?

Dr Germain Pinard, méd.-vét.
St-Charles-de-Bellechasse



COMMISSION D'ENQUETE SUR CERTAINES ACTIVITES DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

AVIS D'AUDITION

Le décret qui a créé cette Commission allègue en particulier:

"qu'il a été établi que certaines personnes qui étaient alors membres de la Gendarmerie Royale du Canada ont, le ou vers le 7 octobre 1972, conjointement avec d'autres personnes qui étaient alors membres de la Sûreté du Québec et de la Police de Montréal, pénétré dans les locaux situés au 3459 de la rue St-Hubert à Montréal à la recherche de biens qui s'y trouvaient et ont procédé à la saisie de documents qui se trouvaient dans ces locaux, sans autorisation légale pour ce faire;"

En temps opportun, la Commission fera enquête sur certaines autres allégations selon lesquelles certains membres de la Gendarmerie Royale du Canada auraient pu, en d'autres occasions, s'impliquer dans des pratiques d'enquête ou auraient pu poser d'autres actes qui n'étaient pas autorisés ou prévus par la loi.

Cependant, de façon plus immédiate, la Commission se propose de faire enquête comme les Commissaires le jugeront nécessaire pour faire rapport sur les faits se rapportant à la pénétration des lieux situés au numéro civique 3459 de la rue St-Hubert à Montréal, le ou vers le 7 octobre 1972 ainsi qu'à l'enlèvement de certains documents s'y trouvant.

Les personnes, groupes ou associations au courant de certains faits et détenant certaines preuves relativement à ces questions ou désirant soumettre leurs opinions à ce sujet sont invités à s'adresser au secrétaire de la Commission à l'adresse ci-dessous mentionnée. Le personnel de la Commission entrera alors en contact avec ces derniers.

Les Commissaires adopteront la procédure et les méthodes qu'ils jugeront appropriées pour la bonne conduite de leur enquête sur les faits qui entourent la pénétration des lieux situés au numéro civique 3459 de la rue St-Hubert à Montréal et plus précisément, les Commissaires recevront des personnes intéressées leurs mémoires quant à la façon dont la Commission devrait mener son enquête sur les questions, compte tenu de la directive suivante établie dans le décret P.C. 1977-1911:

"Les Commissaires conduisent leur enquête à huit clos en toute matière reliée à la sécurité nationale et en toute autre matière lorsque les Commissaires le jugeront opportun dans l'intérêt public ou dans l'intérêt de la discrétion qui doit être garantie aux personnes mises en cause dans des cas déterminés qui pourront être examinés."

La Commission recevra des personnes intéressées leurs mémoires se rapportant à la façon de mener l'enquête au cours d'une séance publique qui aura lieu à

L'HOTEL RITZ-CARLTON, MONTREAL, QUEBEC
le 18ième jour d'octobre 1977 à 20.00 heures et
le 19ième jour d'octobre 1977 à 10.30 heures

A cette occasion, prière de noter que la Commission n'entend pas entrer dans le mérite des faits allégués et se rapportant à la pénétration des lieux situés au numéro civique 3459 de la rue St-Hubert à Montréal non plus que recevoir des opinions qui se rapporteraient à ces faits. Il y aura plus tard des audiences tenues à cette fin-même.

Au cours des séances des 18 et 19 octobre prochain, la Commission voudra connaître le nom des avocats désirant comparaître devant elle à titre de représentants des personnes intéressées à témoigner sur les questions se rapportant à la pénétration des lieux situés au numéro civique 3459 de la rue St-Hubert à Montréal.

M. le juge D. C. McDonald,
président de la Commission
D. S. Rickerd, commissaire
Guy Gilbert, c.r., commissaire

Premier avocat de la Commission:
J. S. Howard, c.r.

Secrétaire de la Commission:
H. R. Johnson
C.P. 1982
Station "B"
Ottawa, K1P 5R5

tél. (613) 593-7821

Sécheresse en Saskatchewan

Programme d'aide au transport des provendes

Le ministre de l'Agriculture du Canada, M. Eugene Whelan, et son collègue de la Saskatchewan, M. Edgar Kaeding, ont annoncé la conclusion d'une entente relative à l'application d'un programme mixte devant aider les naisseurs de cette province qui ont été touchés par la sécheresse.

L'entente qui sera en vigueur du 1er juillet 1977 au 1er mars 1978, prévoit le versement d'une somme maximale de \$15 la tonne jusqu'à concurrence de \$2250 par agriculteur pour le transport du fourrage destiné à l'alimentation du bétail.

L'accord prévoit aussi le financement de 12 démonstrations de techniques d'ammonification de la paille, comme solution de rechange à l'utilisation du foin. Ce programme a été élaboré à la suite de rencontres entre les représentants de la province et le Groupe de travail sur la sécheresse qui réunissait divers ministères fédéraux dont celui de l'Agriculture. Le programme coûtera environ \$750,000 et les frais seront également partagés entre les deux paliers de gouvernement.

L'aide fédérale au transport des fourrages sera versée aux naisseurs de la Saskatchewan de la façon suivante:

- a) aucune aide pour les 50 premiers milles;
- b) 10c. la tonne du mille pour les 100 milles suivants;
- c) 8c. la tonne du mille pour les distances supérieures à 150 milles (jusqu'à concurrence de \$15 la tonne);
- d) 5c. la tonne du mille, à partir de 50 milles pour le transport des fourrages transformés (agglomérés ou en cubes), toujours jusqu'à concurrence de \$15 la tonne.

Les hommes et la politique au Québec

Une chronique de Jean-Pierre GAGNON

Après la culture, c'est maintenant au tour de l'aménagement, de la déconcentration et de la décentralisation d'être au cœur des préoccupations de l'appareil administratif et législatif québécois, alors que s'amorce la reprise des travaux parlementaires.

Bien sûr, il ne sera pas uniquement question des problèmes reliés à l'aménagement du territoire au cours de cette seconde partie de la deuxième session du gouvernement Lévesque. Même que ces problèmes risquent fort d'être tout simplement oubliés par les manchettes des grands journaux à cause des débats entourant d'autres législations de nature controversée.

Des législations vedettes capteront l'attention de la presse et du public en raison des débats enflammés qu'elles susciteront. Je fais ici allusion aux projets de loi sur l'assurance-automobile, sur le référendum, au projet de loi anti-scab (45), et quelques autres de même nature.

Pourtant, fort probablement, à moins qu'on assiste à un blocage en règle de l'appareil législatif, de l'Assemblée nationale, trois législations importantes seront déposées et sans doute débattues par les élus du peuple. Il s'agit de la loi-cadre de l'aménagement du territoire, de la loi-cadre de l'urbanisme et de la loi sur la protection des terres à vocation agricole, cette dernière étant promise depuis le tout début des années 1970.

Bien qu'aucun des trois projets de loi n'ait encore été déposé à l'Assemblée nationale, le ministre d'État à l'aménagement, M. Jacques Léonard, en a laissé filtrer quelques bribes dans les entrevues qu'il a accordées à la presse, notamment aux journalistes du Devoir et de l'hebdomadaire Le Jour, de même que lors des rares allocutions qu'il a prononcées, dont celle, tout récemment, devant l'Union des Conseils de Comté.

Le fil conducteur de ces trois législations révèle une volonté gouvernementale de mettre un terme au développement anarchique du territoire québécois, actuellement laissé presque uniquement entre les mains des promoteurs de toutes natures, y compris même les sociétés d'État. Depuis le

Reprise de la Session à Québec

Maintenant l'aménagement

temps qu'on en parle, il semble bien maintenant qu'il existe au niveau du gouvernement québécois actuel une volonté de planifier le développement en fonction de certains objectifs, notamment l'exploitation rationnelle des ressources renouvelables et non-renouvelables.

La loi-cadre sur l'aménagement fournira le cadre juridique à toute intervention et établira des entités politiques régionales nouvelles qui seront chargées de l'aménagement du terri-

toire. Jusqu'à maintenant, on connaît relativement peu les pouvoirs dont jouiront ces "gouvernements régionaux". Toutefois, il appelle que certaines juridictions actuellement administrées d'une façon centralisée par l'appareil gouvernemental seront confiées à ces "gouvernements régionaux", tels l'application de certaines dispositions de la loi de la protection de l'environnement, des lois s'appliquant aux régimes des eaux; on parle même, en certains milieux, de l'administration scolaire, ce qui impliquerait la disparition des commissions scolaires. Cette nouvelle entité régionale pourrait également jouir de pouvoirs dans le domaine de la récréation, de l'habitation, des transports en commun, etc...

Mais le rôle fondamental de ces "gouvernements régionaux" sera d'établir des schémas et plans d'aménagement du territoire afin, notamment, de

limiter le périmètre des villes. Pour ce faire, cette nouvelle entité administrative, qui serait dirigée par des élus du peuple, se verrait confier des pouvoirs importants qui seront définis dans une loi sur la protection des terres agricoles.

Également, il faut admettre qu'on connaît peu les mécanismes qui seront proposés par le gouvernement, dans cette législation. Le ministre Jacques Léonard a pour sa part révélé récemment que le gouvernement québécois était attiré par le modèle allemand qui prévoit la délimitation de périmètres urbains à l'extérieur desquels il pourrait être absolument interdit de construire. Un autre mécanisme empêchera ou tout au moins réglementera la vente de terrains à des étrangers.

Quant au projet de loi-cadre sur l'urbanisme, il s'agit d'une nouvelle tentative gouvernementale d'établir des règles conformes aux besoins des municipalités. Il y a quelques années, les ministres Maurice Tessier et Victor-C. Goldbloom, sous le gouvernement Bourassa, avaient échoué dans de semblables tentatives. Il sera intéressant de constater si les ministres Léonard et Tardif auront plus de chance... et de fermer pour défendre leurs points de vue.

Un maïs hâtif Un feuillage dressé Des épis dodus

Voilà ce que vous offre le W777. Et quand on dit hâtif, c'est hâtif qu'on veut dire.

C'est un hybride de maïs denté parmi les plus hâtifs jamais homologués au Canada. Seulement soixante-dix-sept jours!

En outre, c'est une variété à feuilles dressées, chose rare chez les plants qui prennent moins de quatre-vingt-dix jours à mûrir!

Son feuillage dressé vous donne la possibilité de semer beaucoup plus serré que les anciennes variétés hâtives. On calcule même que quelqu'un peut récolter 150 boisseaux par acre avec le W777.

Et si vous pensez qu'on vous raconte des histoires, allez voir de quoi a l'air le W777 dans le champ expérimental spécial Warwick, près de votre ferme.



Pfizer

Chimie & Génétique Ltée.

Il y a de bien bonnes choses qui sortent de Warwick depuis que Pfizer Genetics s'en mêle. Leur grande ferme expérimentale à Blenheim est épaulée par toutes les fermes et tous les laboratoires de Pfizer, de Floride jusqu'à Hawaï.

Communiquez avec le concessionnaire Warwick dès maintenant. Renseignez-vous à fond, puis donnez votre commande sans tarder.

Autres hybrides Warwick:

	Unités thermiques	Croisement	Maturité relative	
TX17	2400-2500	Triple	75	Grain/Ensilage - hâtif et excellent
SL207	2500-2600	Simple	80	Grains - rendement soutenu et élevé, d'une année à l'autre
TX20	2600-2750	Triple	85	Ensilage/Grains - beaucoup de vitalité au printemps
W214	2500-2700	Double	85	Ensilage - de qualité

Examen... (suite de la page 5)

Relève

Au Ministère comme à l'UPA, il existe une volonté ferme de favoriser le développement d'une relève suffisante et bien préparée. Pour ce faire, l'agriculture doit être suffisamment rentable pour attirer les jeunes en plus de favoriser leur établissement par des programmes adéquats de crédit, de formation, de transferts, etc.

Urine de juments

En plus de la politique du MAQ déjà connue, à savoir une compensation de 25% sur les investissements nouveaux pour la transformation de l'entrepreneur (moins la valeur de liquidation), les cas spéciaux seront examinés individuellement et pourront faire l'objet d'interventions particulières. On sait que de son côté, le ministère fédéral étudie un projet d'assistance complémentaire au programme provincial.

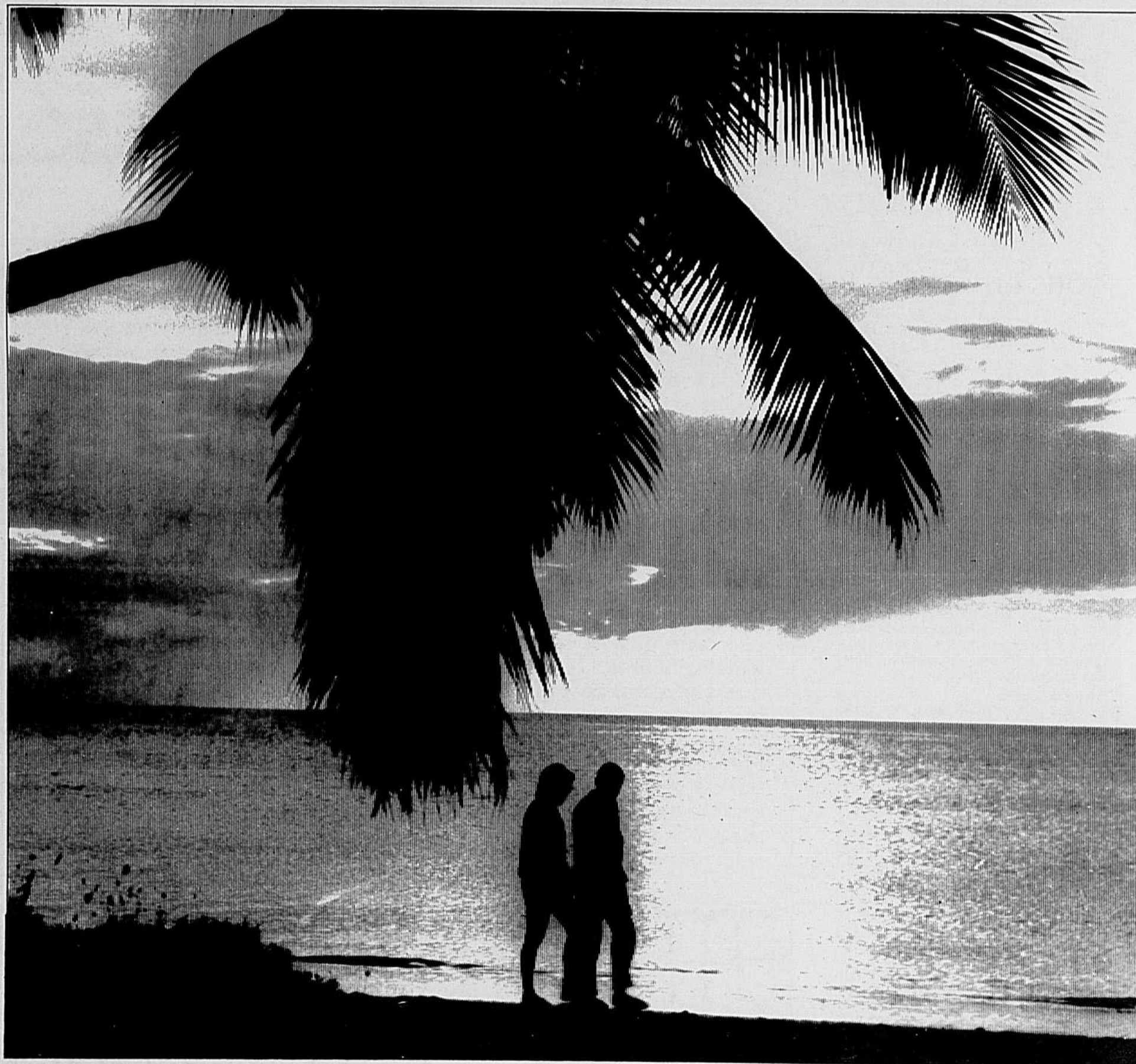
Les deux laits

Le MAQ poursuit l'étude générale entreprise sur tout le phénomène de la production, de la transformation, de la distribution, de l'exportation, de l'autoapprovisionnement du Québec, etc. dans l'intervalle, il préfère retenir son jugement sur le conflit qui oppose les deux Fédérations de producteurs de lait du Québec. L'UPA rappelle de son côté l'orientation du congrès général spécial de février 1977 et considère qu'il y a lieu de s'inspirer des éléments

(suite à la page 22)

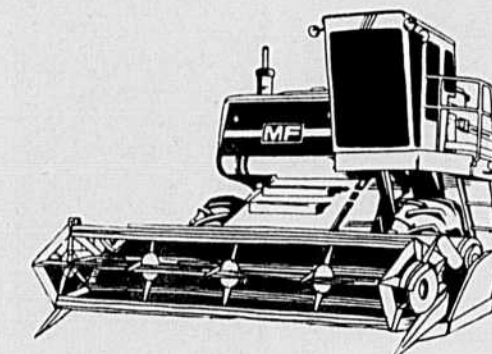
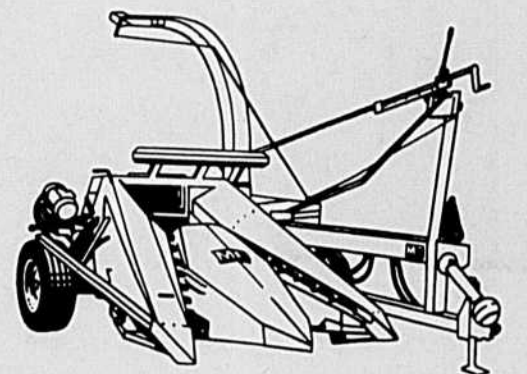
Achetez une nouvelle machine Massey-Ferguson avant le 31 octobre 1977 et épargnez suffisamment pour prendre des vacances cet hiver.

Rabais comptant sur la reprise et l'acompte que vous donnez.



C'est maintenant le moment d'acheter à prix réduit votre nouvelle machine Massey-Ferguson. Faites l'achat avant le 31 octobre et nous vous accorderons un rabais comptant sur l'acompte et aussi sur la reprise.

Vous achetez la machine qu'il vous faut. Nous vous enverrons le chèque pour le montant du rabais.



Exemple: Vous achetez une nouvelle moissonneuse-batteuse MF maintenant pour prendre de belles vacances plus tard. Si le montant de la reprise à l'achat d'une nouvelle moissonneuse-batteuse est de \$25,000.00, nous calculerons le rabais et nous vous enverrons un chèque de \$986.56.

Ou achetez un nouveau tracteur MF et épargnez pour vos vacances sous les tropiques.

Mais ce n'est pas tout. Votre concessionnaire MF offre aussi des termes de financement spéciaux qui permettent d'épargner encore davantage. Mais, décidez-vous, car cette vente spéciale se termine le 31 octobre 1977.

Donc, voyez votre concessionnaire Massey-Ferguson aujourd'hui même pour vous renseigner sur ces grandes aubaines.



Production du topinambour à l'échelle commerciale?

Il n'est peut-être pas très loin le jour où une grave pénurie énergétique sortira de l'ombre une plante indigène de l'Amérique du Nord: le topinambour.

En effet, pendant que les jardiniers amateurs ont déjà reconnu la valeur de ce légume, des chercheurs étudient depuis plusieurs années la possibilité de le produire à l'échelle commerciale.

Sans aucune similitude avec l'artichaut à l'aspect de chardon, le topinambour fait partie de la famille du tournesol. Mais contrairement à celui-ci, il produit de nombreux tubercules dont se nourrissaient jadis les Indiens et les premiers colons.

Le topinambour offre un avantage marqué sur la plupart des légumes-racines: ses tubercules peuvent être récoltés en automne ou laissés dans le sol et ramassés le printemps suivant. Deux chercheurs d'une Station fédérale, MM. B.B. Chubey et D.G. Dorrell, ont étudié les transformations chimi-

ques des tubercules pour comparer les avantages entre la récolte d'automne et celle de printemps.

"La teneur en sucre des tubercules est moins élevée au printemps qu'à l'automne, mais même si les topinambours étaient récoltés au printemps pour l'extraction du sucre, cette perte serait compensée par l'absence de frais d'entreposage. D'ailleurs, les fanes et la terre se détachent plus facilement des tubercules au printemps," de préciser M. Chubey.

Le topinambour recèle un taux élevé de fructose, substance plus "sucrée" encore que le sucre de table. Bien que difficile à cristalliser, le fructose pourrait être mis au marché à l'état liquide et concurrencer le sirop de maïs qui en contient beaucoup.

Actuellement les industries alimentaires canadiennes importent la presque totalité du sirop de maïs qu'elles utilisent. "Si les topinambours servaient à

faire des sirops à forte teneur en fructose, nous n'aurions pas à importer autant de sucre ni à transformer le maïs qui constitue une excellente culture à l'état naturel," d'ajouter M. Dorrell.

Cette plante a déjà donné de très bons rendements dans les parcelles d'essais, soit environ 20 tonnes l'acre. Cultivée à l'échelle commerciale, elle pourrait atteindre des rendements au moins équivalents à ceux de la betterave à sucre, soit de 12 à 16 tonnes l'acre. Il semble en outre que la pulpe séchée du topinambour soit beaucoup plus riche pour l'alimentation du bétail et que sa teneur en protéines atteigne 25%.

Le taux élevé d'hydrate de carbone contenu dans les tubercules du topinambour pourrait en faire une source d'approvisionnement en éthanol comme substitut de l'essence. C'est pourquoi bon nombre de chercheurs à travers le monde inten-

sifient présentement leurs études sur des plantes, tels le manioc et le peuplier, comme source d'éthanol. MM. Chubey et Dorrell croient que le topinambour, avec sa teneur élevée en hydrate de carbone, ses hauts rendements et sa culture facile, présente d'aussi grandes possibilités que n'importe quelle autre plante.

Le topinambour ne compte que peu d'ennemis naturels. Seuls la larve du hanneton et certains autres insectes terribles peuvent l'attaquer à l'occasion. Ses tubercules peuvent également être envahis par la pourriture bactérienne.

Une petite parcelle de topinambours dans le jardin potager continuera d'approvisionner en légumes frais même une fois que le gel a détruit le reste. Ses tubercules doivent être entreposés dans un endroit très humide et à une température de 1°C environ. Par ailleurs, au printemps, on doit les ramasser dès que le sol dégele pour ainsi profiter de légumes frais avant que les autres plantes ne commencent à pousser.

Le dernier né chez WHITE...

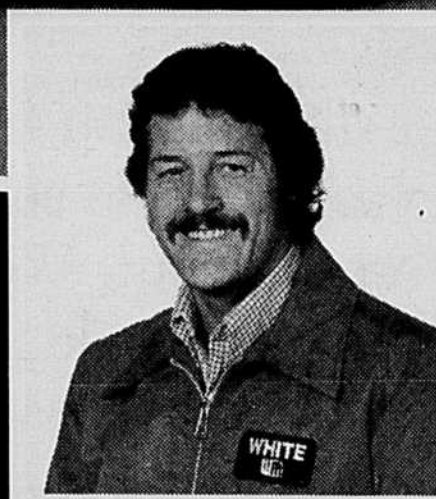


mais non le moindre! Le tout nouveau tracteur à 2 et 4 roues motrices White, modèle 700. Comme tous les autres White, il a été fabriqué avec le même souci d'esthétique et les mêmes normes de qualité auxquelles vous êtes habitué. Voyez quelques caractéristiques de sa fiche technique.

Moteur diesel à 4 cylindres 4 6X4 33 (223 6 po³) 70 PTO cv / Transmission 12 vitesses marche avant de 0,8 km/h (5 m/h) à 24,3 km/h (15,1 m/h) et 3 vitesses marche arrière de 1 km/h (6 m/h) à 11,3 km/h (7,02 m/h). Arbre de commande du pont arrière monté sur pignon planétaire. Blocage de

différentiel. Prise de force indépendante 540 et 1000 R P M. Freins hydrauliques à disques. Relevage hydraulique et contrôle de position (leviers individuels). Attelage 3 points catégorie I et II. 2 valves extérieures pour contrôle à distance. Démarreur thermique pour température froide. Plateforme monocoque de l'opérateur montée sur caoutchouc aux 4 points.

"Voyez le tout nouveau tracteur White à 2 et 4 roues motrices, modèle 700. Profitez-en pour examiner la gamme complète de tracteurs White. Il y en a pour tous les goûts et tous les besoins."



René Pouchard



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

SERVICE DES MACHINES AGRICOLES/1055 OUEST, RUE DU MARCHÉ CENTRAL, MTL, QUE.

Trois travailleurs agricoles meurent asphyxiés dans un silo

Trois travailleurs agricoles de Gananoque, Ontario, sont décédés récemment des suites d'asphyxie causée par l'inhalation de protoxyde d'azote, un gaz toxique émanant du maïs à ensilage.

L'origine de la tragédie serait imputable à la panne d'essence d'un tracteur qui actionnait un ventilateur à l'intérieur d'un silo de béton de 65 pieds. Le journal *The Citizen*, d'Ottawa, rapporte que l'accident aurait probablement pu être évité si les victimes avaient été mieux informées des mesures de sécurité à prendre en de telles circonstances.

Eldon, 33 ans, et son frère Edward, 31 ans, les deux seuls fils de l'agriculteur Jack Conner, ainsi que

William Carr, 47 ans, un employé de la famille depuis plus de 25 ans, ont tour à tour succombé au gaz mortel. Edward Conner s'affairait à niveler le maïs au fur et à mesure qu'on le soufflait à l'intérieur. La panne survint et William Carr se rendit prêter main forte au cadet des frères Conner aussitôt après avoir réalisé qu'Edward était en difficulté. Puis ce fut au tour d'Eldon Conner de se précipiter à la rescousse des deux premières victimes gisant sur le lit de maïs haché, à une hauteur d'environ 40 pieds. Mal lui en prit car à son tour, il suffoqua et s'écroula. La mort avait déjà fait son oeuvre lorsque des pompiers parvinrent à hisser les trois hommes hors du silo.

L'accident survenu à la ferme Cheesboro, une importante

exploitation laitière de 100 vaches située à quelque 115 milles au sud-ouest d'Ottawa, aurait pu occasionner la mort de deux autres personnes. En effet, il s'en est fallu de peu pour qu'un quatrième travailleur agricole y laisse sa peau. Donald Littlejones raconte avoir vu s'écrouler Eldon Conner et il a eu tôt fait de réaliser que le même sort le guettait en pénétrant dans le silo. Quant à l'ambulancier Randy Miller, il a été fortement incommodé par les vapeurs toxiques en tentant d'aller secourir les victimes. Il lui a du reste été impossible de s'approcher, bien qu'il eut à sa disposition une bonbonne d'oxygène.

Danger méconnu

À titre d'information, le silo de la ferme Cheesboro est recouvert d'un dôme métallique pour conserver l'ensilage au sec et prévenir la moisissure du maïs. On sait par ailleurs que les nitrates contenus dans le maïs se mélangent à l'oxygène dans le silo.

La chaleur et la pression entraînent la fermentation, laquelle crée de nombreux gaz secondaires dangereux. Parmi ces derniers, le protoxyde d'azote est le plus toxique. Sans ventilation, le silo devient donc vite un endroit extrêmement périlleux étant donné que le "gaz-qui-tue" est plus lourd que l'oxygène. La mort est rapide et peut se produire en moins d'une minute.

Il est surprenant de constater que parmi la centaine d'agriculteurs accourus sur les lieux, rares étaient ceux qui étaient vraiment au fait des dangers que présente le protoxyde d'azote.

Pour sa part, déplorant qu'une telle tragédie se soit produite, le ministre ontarien du Travail a commenté que cela aurait au moins pour effet positif de sensibiliser les producteurs et travailleurs agricoles à l'importance de prendre des mesures préventives.

**EN 1977,
LES OBLIGATIONS
D'ÉPARGNE DU CANADA
NOUS OFFRENT**

ENCORE PLUS

**DE CHOIX,
DE FLEXIBILITÉ.**

DEUX NOUVELLES OBLIGATIONS

Cette année, les Obligations d'Épargne du Canada vous sont offertes selon deux formules originales: la nouvelle obligation à intérêt régulier et la nouvelle obligation à intérêt composé.

ET TOUJOURS LES MÊMES AVANTAGES

Ces deux nouvelles obligations bénéficient des mêmes avantages qui ont fait des Obligations d'Épargne du Canada l'investissement favori de millions de Canadiens. Elles sont encaissables en tout temps et toujours aussi sûres; elles rapportent bien année après année.

Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada sont datées du 1er novembre 1977 et viendront à échéance dans 9 ans. Elles rapportent 7% d'intérêt la première année et 8.25% chacune des 8 années suivantes pour un rendement annuel moyen à l'échéance de 8.06%.

L'OBLIGATION À INTÉRÊT COMPOSÉ

Si vous désirez faire fructifier vos intérêts, vous préférerez la nouvelle obligation à intérêt composé qui permet de capitaliser l'intérêt. Votre intérêt sera alors automatiquement ré-investi chaque année à un taux annuel garanti de 8.06% et vous sera payé à l'encaissement de votre obligation ou à l'échéance.

Voici comment une obligation à intérêt composé de \$100 croîtra:

1er nov.	Valeur
1978	\$107.00
1979	\$115.81
1980	\$125.34
1981	\$135.63
1982	\$146.76
1983	\$158.78
1984	\$171.77
1985	\$185.81
1986	\$200.97

Vous pouvez vous procurer vos obligations à intérêt composé au comptant ou selon le Mode d'épargne mensuelle. Elles sont offertes en coupures de \$100, \$300, \$500, \$1 000 et \$5 000.

L'OBLIGATION À INTÉRÊT RÉGULIER

Si vous désirez recevoir vos intérêts annuellement, vous apprécierez la nouvelle obligation à intérêt régulier. Elle paie intérêt chaque année, le 1er novembre, par chèque ou par dépôt direct à votre compte de chèques ou d'épargne. Pour profiter des avantages du dépôt direct faites-en la demande à l'achat de vos obligations.

Les obligations à intérêt régulier sont offertes au comptant en coupures de \$300, \$500, \$1 000 et \$5 000.

ENCORE PLUS

Comme vous pouvez le voir, les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada ont été conçues pour mieux répondre aux désirs des épargnants et vous offrent cette année ENCORE PLUS de choix et de flexibilité. Elles sont maintenant en vente dans les banques, caisses populaires, institutions financières ou chez les courtiers agréés comme vendeurs jusqu'à une limite totale de \$15 000.

8.06%
Rendement
annuel moyen
à l'échéance

Profitez-en... Encore plus!



Mon nez dans votre cuisine

CREVETTE NOUVEAU GENRE

La crevette prend la tête du peloton des fruits de mer connus de par le monde. Ne la retrouve-t-on pas, en effet, dans la cuisine du monde entier? Chaque pays adapte la crevette au genre de plat qu'il préfère, l'assaisonnant de façon à lui donner la couleur locale nécessaire.

Les deux recettes suivantes de crevettes au cari — l'une à servir froide, l'autre à servir chaude — sont un exemple frappant de cet élan créateur. Dans chaque cas, une sauce au cari vient lier de façon exquise le parfum de la petite crevette rose et celui de la pomme.

CARI DE CREVETTES ET DE POMMES

- 3/4 de livre (2 tasses) de petites crevettes cuites et épluchées, fraîches ou congelées
 - 2 boîtes (de 10 1/2 onces chacune) de crème de poulet condensée
 - 1/2 tasse d'oignon râpé
 - 1 1/2 c. à thé de poudre de cari
 - 1/2 c. à thé de sel
 - 1/8 c. à thé de poivre blanc
 - 3 tasses de riz cuit
 - 1 tasse de compote de pommes
- Condiments pour le cari (facultatif)

Décongeler les crevettes s'il y a lieu. Mélanger bien la crème de poulet, l'oignon, la sauce de pommes, la poudre de cari, le sel et le poivre. Faire mijoter dans une grande casserole. Ajouter les crevettes et remettre à chauffer environ une minute. Dresser sur le riz cuit. Si on le désire, passer des condiments. Choisir des cacahuètes salées, des oeufs durs hachés, du chutney, de la noix de coco râpée. Donne 6 portions.

SALADE DE CREVETTE ET DE POMME AU CARI

- 3/4 de livre (2 tasses) de petites crevettes cuites et épluchées, fraîches ou congelées
 - 1/2 tasse de pomme rouge en dés
 - 1/2 tasse de feuilles de céleri
 - 1/4 de tasse de piment vert en dés
 - 1/2 tasse de mayonnaise ou sauce à salade cuite
 - 2 c. à thé de jus de citron
 - 1 c. à thé de poudre de cari
- Laitue

Décongeler les crevettes s'il y a lieu. Mélanger les crevettes, la pomme, les feuilles de céleri, le piment vert. Dans un bol à part, bien mélanger la mayonnaise, le jus de citron et la poudre de cari. Incorporer le mélange de mayonnaise au mélange de crevettes. Fatiguer délicatement. Dans quatre assiettes garnies de laitue, dresser la salade. Décorer les assiettes de céleri farci, de petites grappes de raisin, ou d'autres fruits ou légumes de la saison, au goût. Donne 4 portions.



— La congélation n'améliorera pas la qualité du boeuf, mais si l'on entrepose dans un congélateur du boeuf bien enveloppé à 0°F ou à plus basse température, ce dernier peut être conservé pour une période de 8 — 12 mois.

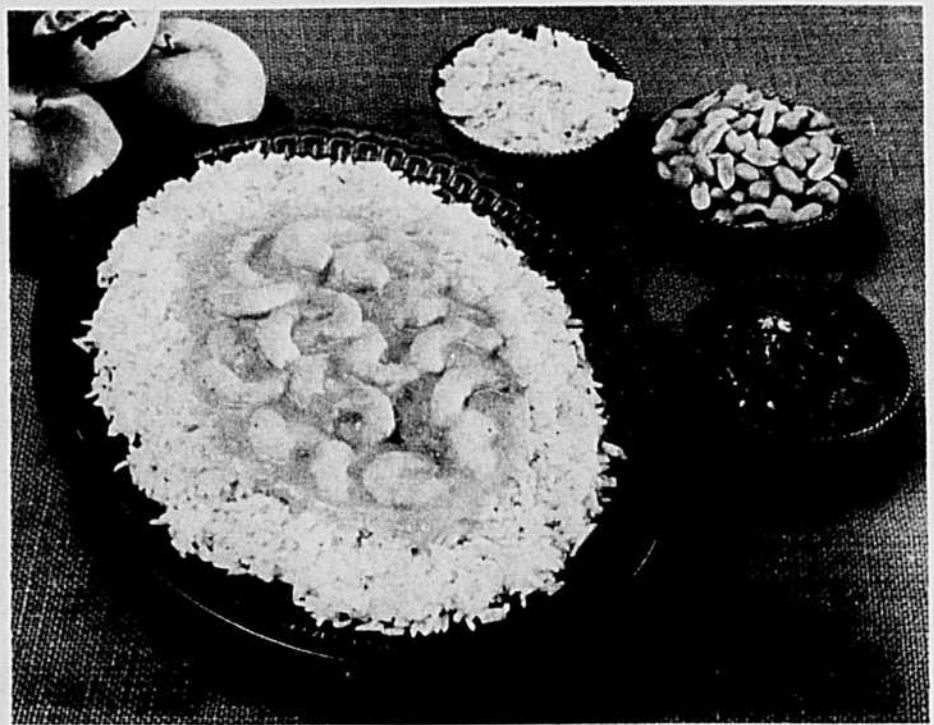
À retenir

• Quand vous achetez des crevettes, rappelez-vous que vendue en carapace elle fournit de 50 à 60 p. 100 de chair comestible, alors qu'épluchée et cuite, elle donne de la chair à 100 p. 100.

• Les crevettes cuites se vendent fraîches et congelées, en carapace, épluchées et, à l'occasion, à la fois épluchées et déveinées. Les crevettes congelées se vendent aussi panées et en mets cuisinés. Les crevettes crues se vendent fraîches et congelées, en carapace, épluchées, ou encore épluchées et panées.

• La crevette fraîche, cuite ou à l'état cru, est une denrée extrêmement périssable. Au moment de l'achat, elle doit être ferme, sèche et n'exhaler qu'une légère odeur de fraîcheur. La garder couverte au réfrigérateur. Pour la mieux savourer, l'utiliser le jour même de l'achat.

• Il faut toujours cuire la crevette à petit feu, étant donné la finesse de sa chair. Une cuisson prolongée en durcit la chair.



Si la crevette cuite doit entrer dans la confection de plats chauds, ne l'ajouter qu'à la dernière minute.

égoutter et couvrir 5 minutes d'eau glacée avant de servir.

• La crevette cuite et la crevette en conserve sont interchangeables lorsqu'il s'agit de crevettes dont elles constituent l'un ou l'autre ingrédient. Pour relever la saveur de la crevette en conserve, bien

On peut déveiner la crevette, c'est-à-dire prélever le boyau le long de la surface externe de la crevette. Pour des raisons d'esthétique, il est plus important de déveiner les grosses crevettes, qu'il ne l'est de déveiner les toutes petites.

Bien choisir sa fourchette

Il est assez difficile de choisir avec exactitude les ustensiles qui répondront à nos véritables besoins. A une certaine époque, les gens n'avaient pas ces problèmes. Ils se contentaient de leurs doigts!

Petite histoire

Ce n'est qu'au XVe siècle que les premières cuillères ont fait leur apparition. Elles étaient faites de coquillage ou de bois sculpté. Puis, pour les rendre plus faciles à manipuler, on leur a attaché un manche. Ensuite, les cuillères d'os sont devenues très populaires. Le fin du fin était d'avoir ses cuillères en ivoire. Chacun apportait sa cuillère avec lui, où qu'il aille, dans un petit étui attaché à sa ceinture. Plus tard, on les fit de cuivre, d'argent, de bronze ou d'or; la richesse et l'importance d'un homme se mesuraient à la qualité du métal dans lequel sa cuillère était coulée. L'usage répandu de la cuillère a vraiment débuté en Angleterre au XVIe siècle. Au début, seuls les nobles ou les personnes très riches pouvaient se les offrir. Puis, peu à peu, les cuillères de cuivre et d'étain sont devenues d'usage courant chez le "petit peuple".

Jusqu'au début du Moyen-Âge on réservait l'usage du couteau pour la chasse.

Les toutes premières fourchettes étaient de longs bâtons utilisés par nos ancêtres pour piquer la viande et la maintenir au-dessus du feu. Ce n'est qu'au XVIe siècle que la fourchette est venue rejoindre le couteau et la cuillère pour former la panoplie des ustensiles de base. On n'a qu'à regarder les peintures des grands maîtres flamands comme Frans Hals (1580-1666) ou Rembrandt (1606-1669) pour comprendre que manger proprement avec des ustensiles devenait nécessaire. Les nobles et les gentilshommes du temps portaient de larges fraises et des collets de dentelle blanche qui s'accommodaient fort mal des habitudes alimentaires négligées du temps.

Il s'est passé beaucoup de temps, avant que le couvert n'évolue jusqu'à la forme assez définitive qu'il a adoptée aujourd'hui. Les fourchettes, par

exemple, n'avaient au début que deux dents. Puis trois; mais déjà à ce moment-là, les dessins qui les ornaient étaient magnifiques.

De nos jours, le couvert de base se compose d'une cuillère à soupe, d'un large couteau bien aiguisé, d'une grande fourchette, d'une petite fourchette à salade ou à dessert, d'un couteau à beurre ou à fruits et d'une petite cuillère à thé ou à café.

Quel métal choisir?

Le sterling est de l'argent massif utilisé en coutellerie depuis des siècles. Cela reste le choix le plus populaire des jeunes mariées, si elles peuvent se l'offrir...ou se le faire offrir. Le sterling dure indéfiniment et plus on l'utilise, moins on a besoin de le polir. Avec le temps, il acquiert cette patine spéciale, tellement prisée des connaisseurs. Tous les métaux s'égarent. Il faut donc que vous manipulez vos ustensiles avec soin, et que vous les rangiez dans un tiroir compartimenté ou les enveloppiez dans un linge spécialement traité pour éviter qu'ils ne se ternissent. La qualité du sterling est régie par la loi. Les normes de sa fabrication doivent y être apposées. Le poids et la qualité du dessin en différencient le prix.

L'argenterie plaquée

Cette argenterie a une base d'argent nickel (alliage de cuivre, de nickel et de zinc). Un bon placage d'argent a l'apparence du sterling, est aussi lourd et aussi bien balancé. Les fourchettes et les cuillères sont renforcées dans les bouts qui "travaillent" le plus, par une couche supplémentaire d'argent pur, plaqué. Certains placages sont garantis pour trois générations! Les autres sont pour votre vie. Recherchez les bonnes marques dans votre achat d'argenterie. Si vous payez beaucoup moins cher, c'est que les bouts ne sont pas renforcés et que la couche de revêtement en argent pur est très mince.

Les plaqués Sheffield sont faits d'une feuille de cuivre, insérée entre deux feuilles d'argent, un procédé découvert par Thomas Bolsover et Sheffield en 1743. Les méthodes modernes utilisent

l'électrolyse pour recouvrir un métal par un autre.

Des couverts en acier inoxydable de bonne qualité peuvent être presque aussi coûteux que des couverts plaqués argent, parfois même plus. Ce métal moderne est un alliage d'acier, de chrome et de nickel. Il devient très populaire, surtout depuis que des orfèvres de qualité se sont appliqués à inventer des dessins modernes qui lui donnent fort belle allure. La patine d'un bon acier inoxydable diffère grandement de celle des imitations de qualité inférieure. Les meilleurs aciers inoxydables sont fabriqués en Suède, au Danemark, en France et aux États-Unis. Ils sont appréciés pour un usage quotidien et pour les invitations à dîner très simples. Je préfère toujours mettre la table de dîners champêtres avec des couverts en acier inoxydable. Gardez votre argenterie pour les grandes occasions.

Demandez conseil aux experts de différents magasins avant de vous décider pour un achat aussi important. Soupeuse la cuillère et la fourchette dans votre main. Voyez si le couteau se tient aisément. Demandez à votre fiancé ou à votre mari de tenir le couteau. Durant mes années d'expérience comme conseillère de la mariée dans un magasin de grande réputation de Montréal, j'ai découvert que les couteaux à longs manches étroits déplaçaient à la plupart des hommes. Ils ne les manipulaient pas avec aisance.

Il est avisé de commencer par acheter six ou huit couverts de cinq ou six ustensiles.

Les ustensiles de service, vous les achetez un à un. Profitez d'anniversaires ou de Noël pour vous faire offrir la fourchette et la cuillère de service, les fourchettes à huitres, ou les petites cuillères à demi-tasse.

Il y a également sur le marché des ustensiles à motifs plus colorés, plus amusants, que l'on voit très bien sur la table d'un célibataire ou que l'on réserve à la cuisine. Il y en a tant qu'on ne peut les décrire. Faites votre choix parmi les assortiments qui répondent le plus à vos goûts.

"L'Art de la Table"



Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

"Un enfant doit apprendre à marcher, à parler, à manger et à vivre dans la joie..."

Q/ Je suis une mère de famille dans la quarantaine. Nous avons eu des discussions sur un problème bien particulier, lors d'une récente réunion de notre cercle d'amies. J'aimerais que vous parliez dans votre courrier des soins à donner aux très jeunes enfants, à partir de la naissance, jusqu'à l'âge de deux ans. Il me semble pour ma part que la première année surtout doit être une année heureuse, afin que l'enfant se forme un subconscient heureux, qu'il soit plus joyeux et de meilleure humeur plus tard.

Il me semble qu'un enfant qui commence à se faire disputer et très fort, dès les premières semaines, doit avoir une bien triste idée de ce pauvre monde et se prépare une entrée malheureuse dans la vie. Pour ma part, je n'ai eu que quatre enfants, ils ne sont peut-être pas mieux que d'autres, mais j'ai l'impression qu'ils gardent un bon souvenir de leur enfance, ils se débrouillent assez bien dans la vie, jusqu'à maintenant. Il me semble qu'un enfant doit apprendre à marcher, à parler, à manger et à vivre dans la joie.

Mes amies ne partagent pas toutes mon idée. À quel âge peut-on commencer à donner des tapes sur les fesses à un enfant? Vous allez trouver que c'est une drôle de question, mais j'ai hâte de savoir votre idée là-dessus. Doit-on donner de la tendresse à un petit qui se fait mal. Est-ce mieux de le bercer de temps en temps? Je sais que vous avez des enfants, dites-moi ce que vous en pensez.

Amélia.

R/ Je pense bien qu'en 1977, il n'y a plus personne qui ne soit convaincu au plus intime de lui-même que ce dont un jeune enfant a le plus besoin, c'est d'amour. Autant que possible de l'amour d'un père et d'une mère. Cela, dès les premiers jours, les premières semaines de la vie. Le retard affectif qui peut résulter de la privation de tendresse et de contacts humains physiques avec ses parents ne peut que difficilement être comblé plus tard.

Je ne sais si vous avez vu récemment à la télévision un documentaire sur une étude scientifique menée aux États-Unis sur un groupe de jeunes singes. Dès la naissance, un groupe était retiré de la mère et nourri uniquement par une sorte de mannequin métallique auprès duquel on avait installé un autre mannequin celui-là recouvert de poils et imitant davantage la maman-singe. Quand la faim commandait, le jeune singe allait s'alimenter au biberon métallique, mais dès que son besoin était apaisé, il retournait se cramponner à la peau de singe imitant la mère et y passait tout le reste de la journée. Ce besoin de contact, de chaleur est aussi indispensable au jeune enfant qu'au jeune animal. Les mamans primitives savent d'instinct ce qu'il faut faire, elles portent presque à la journée longue leurs petits sur leur dos.

Notre civilisation avec ses besoins d'ordre, de méthode, d'hygiène mal comprise fait souvent reléguer les berceaux des petits dans des chambres froides et sans vie. Pourtant les bébés sont heureux quand ils voient d'autres êtres humains, rien ne les enchante plus que de voir évoluer leur maman dans la cuisine, avec les objets familiers. La maman avisée sait qu'il faut beaucoup parler au tout-petit, lui sourire, le prendre dans ses bras, le cajoler. Il est impensable qu'on songe à taper un bébé de quelques mois. Il arrive une époque dite de "dressage" vers 1 an, où pour aider l'enfant à comprendre on peut lui allonger une petite tape sur les fesses, pour lui souligner un danger, après l'avoir déjà averti verbalement, plusieurs fois. Mais je ne pense pas que l'on doive baser l'éducation sur la peur et la contrainte.

Une enfance heureuse, c'est un trésor où l'on puise tout au long de sa vie. Une enfance heureuse, ce n'est pas nécessairement une enfance dorée où rien n'est refusé, où les parents se "saignent" pour enlourer leurs petits princes. Une enfance heureuse, c'est une maman qui chante, qui rit avec les enfants, qui les berce. Un papa qui écoute ses enfants, "écouter" vraiment, qui ne se contente pas de grogner la tête derrière son journal. Rien n'est plus valorisant pour un petit que de rencontrer l'approbation dans le regard de son père ou de sa mère. Pas besoin de grandes phrases. Pas besoin d'être instruit pour ça.

Ensuite, dans la vie, quand arrivent les coups durs, les difficultés, on garde davantage un sentiment de sécurité et de confiance quand on peut se souvenir d'avoir été aimé. Ceux qui parfois se montrent les plus durs envers les autres, sont ceux qui auraient davantage eu besoin d'être aimés. Ils ne peuvent pas rendre ce qu'ils n'ont jamais reçu.

Marie-Josée

QUI IGNORE

Q/Je suis une mère de famille dans la quarantaine, nous avons 8 enfants, épouse d'un cultivateur à revenus moyens. Ma fille qui a commencé à enseigner en septembre dernier doit se marier au printemps. Nous lui avons payé ses études. Nous lui faisons une belle réception, les deux familles invitées pour ses fiançailles et lui faisons un beau cadeau.

Son futur enseigne lui aussi depuis septembre. Ses parents lui ont payé ses études et lui feront comme nous, un beau cadeau à ses fiançailles et à son mariage. Les frères et sœurs également.

Qui dans ces conditions doit payer la noce, les autos, les fleurs, les photos, le voyage etc. Pour son trousseau que doit-elle apporter? Je lui donne à même mon mince salaire à coudre pour les autres, quelques articles essentiels dans la maison. Devons-nous lui donner un trousseau au complet? Que doit-il comprendre? Nous voulons faire notre bonne part, mais être capable d'en faire autant pour tous nos enfants. Merci de vos conseils et renseignements.

R/Votre problème est sûrement bien représentatif des questions que se posent nombre de familles de cultivateurs moyens devant le mariage de leurs grands enfants. Grands enfants qui sont actuellement passablement démunis au point de vue matériel mais dont l'instruction payée par leurs parents leur permettra de se suffire amplement d'ici quelques années.

À première vue, le conseil qui vient à l'esprit c'est celui de faire fi de ce que l'étiquette courante recommande et de discuter en toute simpli-



7304 — Blouson croché original et pratique. Tailles 8-10 et 12-14 incl. Prix: 1.25

4745 — Trois morceaux qui conviennent pour toutes les occasions, travail et sport. Tailles de dames: 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. Prix: \$1.25.

7441 — Courtepointe qui donne l'effet de trois dimensions, pour lits jumeaux ou lit doubles. Prix: \$1.25

Adressez vos commandes à La Terre de Chez Nous, Service des Patrons, 60 ave Progress, Scarborough Ont. M1P 4P7. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

cité avec les deux principaux intéressés du partage des frais. Normalement, dans un cas comme le vôtre la sagesse conseille de réduire les frais, de faire une noce pour vous autres, pas pour éblouir toute la paroisse. J'imagine bien que c'est ce que vous vous proposez de faire. Voici quand même comme aide-mémoire ce que

l'étiquette conventionnelle recommande comme partage des frais d'un mariage.

LA MARIÉE: Le jonc du marié, s'il le désire; cadeau au marié; accommodements pour les membres du cortège s'ils viennent de l'extérieur; examen médical. Si la future mariée a des revenus personnels elle peut défrayer certains autres frais qui incombent ordinairement à sa famille et qui sont les suivants:

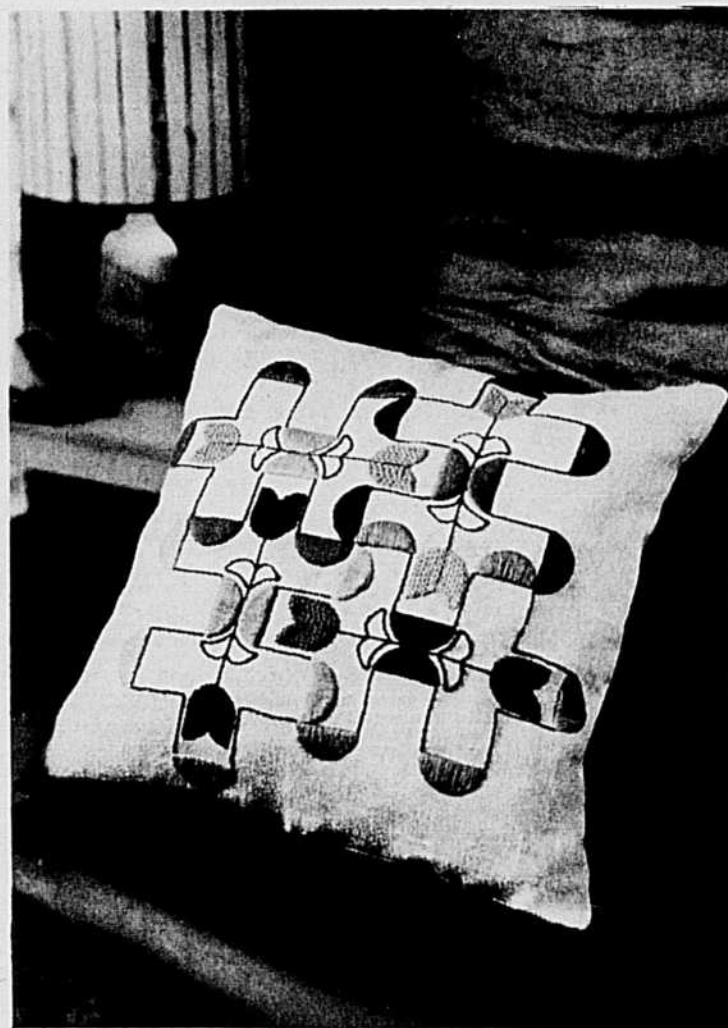
FAMILLE DE LA MARIÉE: Le trousseau de la mariée; personnel, de maison, de mariée; faire-part et invitations, frais de poste; décoration florale à l'église; service d'un photographe; voitures des mariés, déjeuner de noces.

LE MARIÉ: bague et jonc de mariage, cadeau à la mariée, examen médical, bouquet de la mariée et fleurs pour les deux mères, honnaires de la cérémonie religieuse, voiture dans laquelle il se rendra à l'église, tous les frais du voyage de noces.

Pour ce qui est du trousseau de votre fille, on dit habituellement que la nouvelle mariée devrait disposer de suffisamment de lingerie personnelle pour se suffire à elle-même pour deux ans. Ensuite pour le linge de maison pour un minimum de 2 à 4 personnes, ça prend 3 paires de draps de lit, six serviettes de toilette, 4 petites, 2 de bain, une douzaine de linges de vaisselle, une douzaine d'essuie-verres, 6 essuie-mains en ratine, le papier vendu à cet usage facilite votre travail; un service de table pour 6 personnes; deux ensembles de napperons simples et un troisième plus élégant; six essuie-meubles.

J'espère que ces conseils de base vous aideront à organiser au mieux le mariage de votre fille. Il vaut mieux sacrifier sur quelques points matériels et conserver de part et d'autre un climat serein d'entente et de compréhension. Bonne chance.

Patron à 50 sous



COUSSIN BRODÉ: Simple broderie avec laine — créant une ambiance de confort. Vous pouvez utiliser le même patron pour décorer un rideau E.N. 2917-F.

Adressez vos commandes à Patron à cinquante sous, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2. S.v.p. écrire en LETTRES MOULÉES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas le cinquante sous pour frais de poste et le numéro de patron. Nos patrons sont en français.



RADIO-TÉLÉVISION

pour les grands
et les petits



C'était l'ivresse du pouvoir! Je ne pense pas toutefois que cela ait eu beaucoup à voir avec la qualité des émissions. Quant à mon plus beau souvenir, c'est la joie que j'ai eue à travailler l'été dernier avec un comédien admirable, Paul Guèvremont, qui jouait dans les *Plouffe*, et qu'on verra dans un texte de Victor-Lévy Beaulieu, *In terra aliena*. Voilà, mon plus beau souvenir, c'est mon dernier, j'en vis encore.

— On a longtemps parlé du caractère éphémère d'une émission de télévision, comme d'une émission de radio du reste. Ne pensez-vous pas néanmoins que la télé a déjà commencé à produire des documents qui dureront autant que certains livres?

— La pérennité n'est pas donnée à beaucoup d'œuvres. Pas plus à la télé qu'ailleurs. Seulement, les émissions télévisées ont aujourd'hui un support qu'elles n'avaient évidemment pas à l'époque du direct. Théoriquement, elles peuvent être reprises.

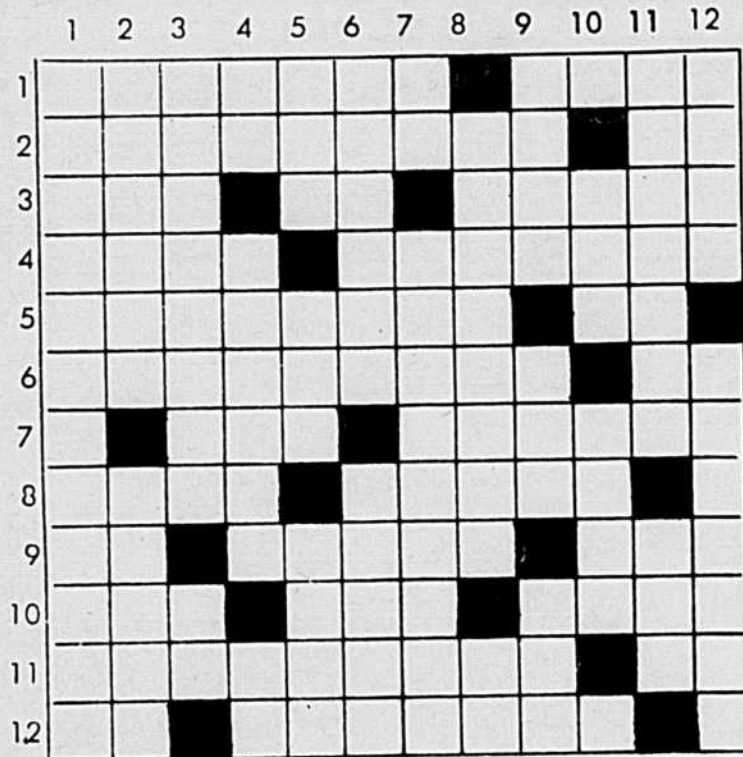
— Les meilleures le sont effectivement.

— Il est question d'un programme où elles le seront plus méthodiquement. Mais la technique continue d'évoluer. Nous ne savons pas ce que sera la télé dans cinq ans. La dimension des écrans va changer. La télévision payante va fractionner les publics. Il y aura la télévision à cassettes: les télé-spectateurs pourront louer des émissions.

Jean-Paul Fugère établit enfin un parallèle entre le cinéma et la télé, dont les techniques se ressemblent de plus en plus. Pour ce pionnier de notre télévision, la différence entre ces deux arts réside en grande partie dans le fait qu'à la télé on est limité par le temps, on n'y dispose pas de plusieurs mois pour réaliser un film ou une émission.

Source: Ici Radio Canada

MOTS CROISÉS la Terre



HORIZONTALEMENT

- 1- Tիր un légume de sa cosse. - Arbrisseau à feuilles persistantes.
- 2- Fruit. - Lettre grecque.
- 3- Conspue. - Curium. - Particule d'un élément chimique qui forme la plus petite quantité pouvant se combiner.
- 4- Foyer de la cheminée. - Produire un ulcère.
- 5- Relatif aux uretères. - Dans.
- 6- Fabrication du beurre. - Sud-ouest.
- 7- Situé. - Plaque que l'on enlève la première ou la dernière dans le sciage des arbres (plur.).
- 8- Substance concentrée dans l'urine. - Penchant à faire le bien.
- 9- Chemin de halage. - Viscères pairs. - Mois de Marie.
- 10- Seule. - Proclamation officielle et publique. - Fosse où l'on dépose les grains.
- 11- Lieu couvert de roseaux. - Lui.
- 12- Éminence. - Sème une seconde fois.

VERTICALEMENT

- 1- Maladie de la peau du cheval et du boeuf.
- 2- Fer tranchant de la charrue. - Réputation, popularité.
- 3- Qui occasionne des frais. - En les.
- 4- Scandium. - Le cavalier y appuie le pied. - Erbium.
- 5- Pièce de la charrue. - Genre de légumineuses. - Général français (1758-1812).
- 6- Enfermé dans un endroit d'où l'on ne peut sortir. - Oblique.
- 7- Rubidium. - Tailles en lardons.
- 8- Enlevins les aspérités d'une surface en grattant. - Ile de l'Atlantique.
- 9- Tout animal autre que l'homme. - Orient. - Fils aîné de Noé.
- 10- Unité monétaire de la Norvège et de la Suède. - À moitié.
- 11- Énorme. - Pacha de Janina.
- 12- Transpirer. - Orifice microscopique par où se font les échanges gazeux de la feuille avec l'atmosphère.

Entrevues

Les pionniers de notre télévision

Jean-Paul Fugère

— Vous étiez régisseur en 52, vous êtes devenu très tôt le réalisateur de *Pays et merveilles*, vous avez fait ensuite *Conférence de presse*, puis des reportages, des documentaires, des pièces de théâtre. Il y a trois ans, vous avez fait une expérience passionnante en nous donnant une idée très juste de la vie des détenus, qui se racontaient pour ainsi dire par la bouche de comédiens et de comédiennes. En somme, vous ne vous êtes jamais fixé, figé dans un domaine particulier.

— A la vérité, dès 53 je me suis orienté vers les dramatiques. J'ai réalisé les *Plouffe*, de Roger Lemelin, pendant trois ans, et j'ai fait des téléthéâtres.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS



LES FILMS À LA TV, SEMAINE DU 22 AU 28 OCTOBRE 1977

Explication: Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique (1) chef d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. — L'appréciation du film commence après le tiret placé à peu près au centre du texte. — À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (e) enfants; (a) adolescents.

MONTREAL Canal 2 — CBFT

LUNDI, 24 OCTOBRE
21h.00 — *LES AVEUGLES ONT DES YEUX* (The Eyes Have It) (5) — G.B. 1974. Drame policier de S. O'Riordan avec Sinead Cusack, Dennis Waterman et Alan Armstrong. — Des criminels complottant un attentat contre un homme d'état s'installent dans un institut pour aveugles.
MARDI, 25 OCTOBRE
14h.30 — *LES MESSIEURS DE SAINT-ROY* (5) — Fr. 1975. Drame psychologique de P. Goutas avec Jacques Debary, Louis Arbestier et Christiane Laurent. — Un bourgeois de province tente de réparer ses torts envers une femme qui s'est suicidée.
19h.00 — *DIAMANTS SUR ROUE* (Diamonds on Wheels) (5) — G.B. 1972. Comédie policière de J. Courtland avec Peter Firth, Cynthia Lund et Dudley Sutton. — Des adolescents rafistolent une auto accidentée sans savoir qu'elle sert de cachette à des diamants volés.

JEUDI, 27 OCTOBRE
14h.30 — *UN DRÔLE DE PAROISSIEN* (4) — Fr. 1963. Comédie de J.P. Mocky avec Bourvil, Francis Blanche et Jean Poiret. — Un homme prétend avoir reçu du ciel un signe qui l'incite à piller les trones d'église.
20h.30 — *BAXTER* (3) — G.B. 1972. Drame psychologique de L. Jeffries avec Scott Jacoby, Jean-Pierre Cassel et Patricia Neal. — Le jeune fils d'époux séparés éprouve des difficultés d'élocution qui sont le symptôme de graves problèmes psychologiques.
23h.05 — *LE DEUXIÈME SOUFFLE* (Second Chance) (5) — E.U. 1972. Comédie de P. Tewksbury avec Brian Keith, Elizabeth Ashley et William Windom. — Un courtier abandonne son emploi et tente de faire revivre un village-fantôme en Arizona.

MONTREAL Canal 10 — CFTM

SAMEDI, 22 OCTOBRE
14h.00 — *JUMBO LA SENSATION DU CIRQUE* (Jumbo) (5) — E.U. 1962. Comédie musicale de C. Walters avec Doris Day, Stephen Boyd et Jimmy Durante. —

Un jeune homme s'engage dans un cirque qu'il veut acquiescer.

20h.00 — ZEPPELIN LZ-36 (Zeppelin) (5) — G.B. 1971. Drame d'espionnage de E. Périer avec Michael York, Elke Sommer et Marius Goring. — Au cours de la guerre 14-18, des Allemands veulent utiliser un ballon dirigeable pour s'emparer de documents historiques en Écosse.

DIMANCHE, 23 OCTOBRE
20h.00 — *LA CHATELAINE ET SES TRUANDS* (Crooks and Coronets) (5) — G.B. 1969. Comédie policière de J. O'Connell avec Telly Savalas, Edith Evans et Warren Oates. — Deux escrocs américains viennent en aide à une châtelaine menacée de vol.

LUNDI, 24 OCTOBRE
13h.30 — *VIERGE ASSURÉE* (5) — It. 1968. Comédie de mœurs de G. Bianchi avec Romina Power, Leopoldo Trieste et Dino Mele. — Un Sicilien prend une assurance sur l'honneur de sa fille à l'occasion de ses fiançailles avec un homme de petite noblesse.

21h.00 — LES OISEAUX DE PROIE (Birds of Prey) (4) — E.U. 1973. Drame policier de W. Graham avec David Jansen, Ralph Meeker et Elaine Hailwell. — Un pilote d'hélicoptère se met à la poursuite de voleurs utilisant la voie des airs.

MARDI, 25 OCTOBRE
13h.30 — *C'EST LA FAUTE AU GRISBI* (5) — It. 1954. Mélodrame de G. Brignone avec Lianella Carell, Charles Rutherford et Cesare Danova. — Accusé d'un crime dont il est innocent, un homme est sauvé par un avocat perspicace.

MERCREDI, 26 OCTOBRE
13h.30 — *LE SECRET DU CHEVALIER D'ÉON* (5) — Fr. 1959. Film d'aventures de J. Audry avec Andrée Debar, Gabrielle Ferretti et Isa Miranda. — Afin de toucher un héritage, une jeune fille noble est élevée comme un garçon.

JEUDI, 27 OCTOBRE
13h.30 — *LA BLONDE ENJOUEUSE* (5) — It. 1958. Comédie de L. Zampa avec Diana Dors, Vittorio Gassman et Bruce Cabot. — De passage en Italie, une Américaine rencontre un aristocrate dont elle s'éprend.

20h.30 — LA PLANÈTE DES SINGES (Planet of the Apes) (3) — E.U. 1967. Drame de science-fiction de F. Schaffner avec Charlton Heston, Kim Hunter et Maurice Evans. — Trois astronautes débarquent sur une planète dominée par un peuple de singes intelligents.

VENDREDI, 28 OCTOBRE
13h.30 — *LA NUIT EST À NOUS* (6) — Fr. 1953. Drame sentimental de J. Stelli avec Simone Renant, Jean Danet et Jean Debucourt. — L'amour d'une femme-pilote pour un ancien aviateur.

QUÉBEC Canal 4 - CFCM

SAMEDI, 22 OCTOBRE
14h.00 — *FAIS TA PRIÈRE TOM DOOLEY* (Legend of Tom Dooley) (5) — E.U. 1959. Film d'aventures de T. Post avec Michael Landon, Jo Morrow et Jack Hogan. — Ignorant la fin de la guerre, trois Sudistes tuent des Nordistes et sont poursuivis par la justice.

20h.00 — SURSIS POUR UNE NUIT (An American Dream) (5) — E.U. 1967. Drame psychologique de R. Gist avec Stuart Whitman, Eleanor Parker et Janet Leigh. — Les tribulations d'un reporter de la télévision américaine qui a accusé la police de collusion avec la mafia.

DIMANCHE, 23 OCTOBRE
20h.00 — *LA VINGT-CINQUIÈME HEURE* (4) — Fr. 1966. Drame de guerre de H. Verneuil avec Anthony Quinn, Virna Lisi et Serge Reggiani. — Un paysan roumain, dénoncé comme Juif, est séparé de sa femme pendant la guerre.

LUNDI, 24 OCTOBRE
14h.00 — *EN DANSANT LE SIRTAKI* (4) — Grec. 1966. Comédie musicale de G. Skanelakis avec Aliki Vouyouklaki, Dimitri Papanicolaou et Vassili Avlonitis. — L'épouse d'un chanteur lui vole la vedette en révélant plus de talent que lui.

MARDI, 25 OCTOBRE
14h.00 — *ABATTEZ DJANGO LE PREMIER* (6) — It. 1971. Western de S. Garzone avec Giacomo Rossi Stuart, Krista Nell et Aldo Sambrell. — Les manœuvres ambitieuses d'un banquier véreux associé à un hors-la-loi se tournent finalement contre lui.

MERCREDI, 26 OCTOBRE
14h.05 — *MESSAGE CHIFFRÉ* (6) — It. 1966. Film d'espionnage de H.J. Sherman avec Lang Jeffries, Jose Greci et Georges Rigaud. — À la fin de la guerre, deux bandes rivales et un agent américain se disputent des coffres contenant de l'or et des documents scientifiques.

JEUDI, 27 OCTOBRE
14h.00 — *CIGARETTES, WHISKY ET P'TITES PÉPES* (6) — Fr. 1958. Comédie de M. Regamey avec Annie Cordy, Nadine Talier et Pierre Mondy. — De jeunes sportifs sauvent leur club de la faillite en vendant du whisky trouvé.

VENDREDI, 28 OCTOBRE
14h.00 — *OPÉRATION V-2* (Mosquito Squadron) (5) — G.B. 1968. Drame de guerre de B. Sagal avec David McCallum, Suzanne Neve et Charles Gray. — Une escadrille de la R.A.F. reçoit pour mission d'aller bombardier un château français occupé par les Allemands.

TROIS-RIVIÈRES Canal 13 — CKTM

LUNDI, 24 OCTOBRE
17h.00 — *LES FLÈCHES BRÛLÉES* (Flaming Feather) (5) — E.U. 1951. Western de R. Enright avec Sterling Hayden, Victor Jory et Barbara Rush. — Voyant son ranch détruit et son meilleur ami abattu, un homme décide de démasquer le responsable.

MARDI, 25 OCTOBRE
17h.00 — *LE CERCLE INFERNAL* (The Racers) (5) — E.U. 1954. Drame de H. Hathaway avec Kirk Douglas, Bella Darvi et Gilbert Roland. — La vie sentimentale et professionnelle d'un coureur automobile dur et ambitieux.

MERCREDI, 26 OCTOBRE
17h.00 — *LES FOUS DU STADE* (5) — Fr. 1972. Comédie de C. Zidi avec les Charlots (Gérard Rinaldi, Jean-Guy Fechner, Jean Sarrus et Gérard Filippelli). — Quatre copains farfelus se trouvent mêlés à des compétitions sportives.

JEUDI, 27 OCTOBRE
17h.00 — *L'ÉTOILE BRISÉE* (Ride a Crooked Trail) (5) — E.U. 1957. Western de J. Hibbs avec Audie Murphy, Gia Scala et Walter Matthau. — Un bandit, pris pour un policier, est nommé shérif.

VENDREDI, 28 OCTOBRE
17h.00 — *PILOTES DE HAUT VOL* (High Flight) (5) — G.B. 1957. Documentaire romancé de J. Gilling avec Ray Milland, Kenneth Haigh et Anthony Newley. — Un instructeur tente de dresser un fougueux apprenti aviateur.

CHICOUTIMI Canal 6 — CJPM

SAMEDI, 22 OCTOBRE
20h.00 — *LES FEMMES* (5) — Fr. 1969. Comédie de J. Aurel avec Maurice Ronet, Brigitte Bardot et Anny Duperey. — Pour écrire un roman, un écrivain en mal d'inspiration, dicte ses mémoires à une jolie secrétaire.

DIMANCHE, 23 OCTOBRE
20h.00 — *UNE SACRÉE FRIPAILLE* (The Film Flam Man) (4) — E.U. 1967. Comédie de I. Kershner avec George C. Scott, Michael Sarrazin et Sue Lyon. — Un jeune fugitif de l'armée partage la vie aventureuse d'un vieil escroc.

LUNDI, 24 OCTOBRE
13h.30 — *IMPASSE DES VERTUS* (5) — Fr. 1955. Drame policier de P. Méré avec Raymond Bussières, Isabella Pia et Christian Marquand. — Trop paresseux pour travailler, un homme se joint à une bande de voleurs.

21h.00 — LA DISPARITION DU VOL 412 (The Disappearance of Flight 412) (5)

— E.U. 1974. Drame de J. Taylor avec Glenn Ford, Bradford Dillman et David Sorel. — À l'occasion de la disparition d'un avion, un officier de l'aviation militaire américaine remet en question la politique du secret autour des O.V.N.I.

MARDI, 25 OCTOBRE
13h.30 — *BILLY LE KID CONTRE LA LOI* (The Law Versus Billy the Kid) (6) — E.U. 1954. Western de W. Castle avec Scott Brady, Betta St. John et James Griffith. — Un cowboy décide de venger la mort d'un rancher anglais qui l'avait embauché.

MERCREDI, 26 OCTOBRE
13h.30 — *LE DANGER VIEND DE L'ESPACE* (6) — It. 1958. Film de science-fiction de O. Heusch avec Paul Hubschmid, Madeleine Fisher et Fiorella Mari. — Une fusée lancée dans la lune dévie de sa trajectoire et devient une menace pour la Terre.

JEUDI, 27 OCTOBRE
13h.30 — *SANS ISSUE* (No Place to Run) (5) — E.U. 1972. Drame de D. Mann avec Herschel Bernardi, Stefanie Powers et Larry Hagman. — Un septuagénaire cardiaque vend son commerce pour s'enfuir avec son petit-fils.
20h.30 — *MODESTY BLAISE* (4) — G.B. 1966. Comédie policière de J. Losey avec Monica Vitti, Dirk Bogarde et Terence Stamp. — Une criminelle réformée est chargée de la protection d'un envoi de diamants.

VENDREDI, 28 OCTOBRE
13h.30 — *LA REINE DES BARBARES* (6) — Fr. 1960. Film d'aventures de S. Grieco avec Chelo Alonso, Jacques Sernas et Folco Lulli.

JONQUIÈRE Canal 12 — CKRS

LUNDI, 24 OCTOBRE
17h.00 — *UNE ARME POUR UN LA-*

CHÈRE

TÉLÉVISION AGRICOLE

LA SEMAINE VERTE

Dimanche le 23 octobre

- 1- Le Dossier: l'industrie des pâtes et papiers: commentateur, André Laprise; réalisatrice, Claire Villemare.
- 2- La chronique horticole: les arbres décoratifs avec Denise Ouellet.
- 3- Commentaires sur l'actualité agricole avec André Laprise.
- 4- Court sujet: dégâts aux cultures par les oiseaux avec Monique Lessard.

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION:

Annonces sans cadre: \$0.19 le mot
Prix minimum (20 mots et moins) \$3.80
par parution

Titre en capitales 8 points noirs \$2.00
additionnels par parution

Annonces encadrées et encans: \$1.20
la ligne agate

Supplément pour annonce avec numéro
de case réservée au journal: \$0.50 par
parution

RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives
et plus du même texte.

DONNEZ CLAIEMENT vos instructions:
(en lettres moulées s.v.p.) nom, adresse,
no de téléphone, code régional, nombre
d'insertions, etc.

LES ANNONCES CLASSÉES SONT
STRICTEMENT PAYABLES
D'AVANCE. Le paiement et les textes
doivent être rendus aux bureaux de la
TCN le vendredi précédent. Toute lettre
ou toute demande de renseignements
doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal,

Québec H2L 2P2

Tél.: (514) 288-6141.

AIGUISAGE

AGRICULTEURS: 2 jeux aiguisés gratuitement avec réparations de tondeuse à vaches. Aiguisage garanti à l'huile \$1.50 jeu. Vente de lames neuves; réparations de tondeuses électriques Stewart. Travail garanti. S'adresser: LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, C.P. 24, SOREL, J3P 5N6.

MESSIEURS, à notre usine, faisons un aiguisage parfait: clipper d'animaux, réparons correctement votre tondeuse Stewart si nécessaire, ouvrage garanti, retour rapide. Adressez à l'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Pierreville, Comté Yamaska, Québec. JOG 130.

AIGUISAGE lames, tondeuse à vaches, moutons, huile \$1.50 le jeu, ouvrage garanti, retourné 24 heures, garanti tondre votre troupeau. FERME D'AIGUISAGE SOREL, 230 Prince, SOREL.

MESSIEURS, contiez-nous l'aiguisage de vos lames de "clippers" \$1.50 set, plus frais de transport. ÉMILE BOLDUC, 1122 Ste-Cécile, TROIS-RIVIÈRES, G9A 1L6.

AIGUISAGE de lames; réparation et vente de "clippers" usagés et neufs; travail garanti. S'adresser à: THIARE PROVENCER, 658 rue St-Jean, WOTTON, CTÉ RICHMOND, P.Q. J0A 1N0. Tél.: (819) 828-2465.

ANIMAUX A VENDRE

LES VACHES SONT À MEILLEUR MARCHÉ MAINTENANT

Le seul commerçant de la Province qui achète directement, des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans. Nous avons toujours un vaste choix de croisés et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement jusqu'à 24 mois. Toutes nos vaches sont claires de test fédéral no: permis fédéral 26. Livraison gratuite. Pour plus amples détails.

LOUIS SPISKY
54 CÔTE SUD
STE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE
Tél.: (514) 435-0220
LES PLUS IMPORTANTS
VENDEURS AU QUÉBEC
DE VACHES PROUVÉES

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisés, venant de l'Ontario, pesant de 1200 à 1400 lb, vêlant en tout temps, camion à votre disposition pour la livraison. S'adresser à FERNAND CHOUINARD, Ste-Flavie, Cte Rimouski, Tél.: (418) 775-7018.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE & FILS, 521 boul. Lacombe, St-Paul-Ermitte, Cte L'Assomption, route 48. Tél.: ferme de 7 hres à 22 h; 6 hres p.m., 581-5670. Résidence: 722-0956.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîches vèlées ou devant vèler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE OUMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: 471-8181.

VACHES et taures vêlant en tout temps, provenant de l'Ontario. YVON KINGSBURY, ST-HERMAS (514) 258-3537.

VACHES et taures Holstein vêlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, Ste-Julie, Cte Verchères, Tél.: 649-1169.

BELLES jeunes vaches et taures Holstein fraîches ou devant vèler. Livraison gratuite. Aussi acheteur de troupeaux. ALBERT MAURICE, Windsor, Cte Richmond. Tél.: (819) 845-2149.

FERME
RICHARD DUFOUR,
Les Eboulements,
Comté Charlevoix.
Vaches, génisses et taureaux Charolais, pur-sang, à vendre.
Insémination par pur-sang français.
Tél.: Ferme R. BOUCHARD:
(418) 635-2295
Bureau: R. DUFOUR
(418) 549-1474 (sur semaine)

CHOIX taures Holstein pur-sang ou croisés venant Ontario vêlant octobre et novembre. Ces taures sont vendues livrées. Prix spécial pour plusieurs, s'adresser FERME ÉMILIE CHOUINARD, R.R. 1, Luceville, Cte Rimouski. Tél.: (418) 739-4505.

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures Holstein vêlant en tout temps, provenant du Québec ou de l'Ontario, croisées ou pur sang. Acheteur de troupeau laitier. Paiement comptant. JEAN-MARC LEBLANC INC., St-Sylvestre, Comté Nicolet. Tél.: (819) 285-2929, 285-2040, 285-2322.

VACHES et taures Holstein, vêlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. GILLES BOUSQUET, 646 ST-CHARLES SUR LE RICHELIEU, CTÉ ST-HYACINTHE, P.Q. Tél.: (514) 584-3304.

HEREFORD enregistrés, sans corne, taureaux primables, génisses éprouvées. CONRAD BERARD, ST-BARTHELEMY, BERTHER. Tél.: (514) 885-3905.

HEREFORD ACERES enregistrés, jeunes taureaux, aussi taureau de 3 ans à vendre ou échanger. LA CHAPELIERE, 201, Grand Bellechasse, CHARETTE. (819) 221-5329.

À VENDRE: 60 chèvres, en tout ou en partie. Téléphonez après 6 heures, (819) 396-5686.

À VENDRE: 2 taures pur-sang enregistrées. Téléphonez après 6 heures à: (819) 396-5686.

HOLSTEIN pur-sang et croisées; plusieurs classifiées et contrôlées. Très beau choix. Permis fédéral, Qué. 115 (test Brucellose). JEAN PAIEMENT, ST-BENOIT, MIRABEL. (514) 258-3148.

HEREFORD enregistrés, taureaux de choix, primables. ANDRÉ HOUE, ST-APOLLINAIRE, Route 20, sortie 176, CTÉ LOTBINIÈRE, P.Q. Tél.: 767-3350.

CHAROLAIS "polled" ou saillies par taureau sans corne, à vendre. Taureau 3 ans ou jeunes reproducteurs prometteurs. LUCIEN QUÉSSY, ST-CHARLES (Cte Bellechasse), (418) 887-6198 (soir).

HEREFORD: Taureau enregistré de 2 ans à vendre. Aussi vaches Hereford disponibles. M. LAVOIE, ST-JEAN CHRYSOSTOME. Tél.: (418) 839-8305.

HEREFORD enregistrés, bœufs primables, génisses éprouvées, porcs Tamworth enregistrés; truies, verrats prêts pour service. AIMÉ LABONTÉ, St-Gilles, Cte Lotbinière. Tél.: (418) 888-3395.

TRUIES Hybrides et verrats pur-sang prêts pour le service. Tél.: (514) 794-2000 ou (514) 794-2438.

HOLSTEIN: Surplus d'élevage à vendre, quelques vaches, 10 taures, 8 génisses. La moyenne du troupeau sous contrôle officiel est de 14,000. Prix raisonnable. Tél.: (819) 336-5491.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou sur NIP, sous contrôle officiel, vêlant en tout temps, descendantes de l'insémination. Aussi truies hybrides. DANIEL FORTIER, HONFLEUR, (Bellechasse) 883-3435.

CHINCHILLAS: Sent familles de reproduction, animaux à fourrure et équipement complet. Cause de vente: Départ. Tél.: (418) 246-5522.

LIMOUSIN

75 têtes de Limousin comprenant pur-sang Français, 1/2 sang, 1/4 et 3/4. Cause de la vente: Expropriation. JEAN-LOUIS PELLERIN. Tél.: (819) 221-2110 ou (819) 535-2062.

VERRATS et truies Yorkshire, Landrace Duroc très bien classés, pur-sang américain ou canadien. Prix raisonnable, livraison partout au Québec. MARCEL SYLVESTRE, 110 Chemin St-Dominique, CTÉ ST-HYACINTHE.

CAILLES, oeufs de caille et lapins de tout âge. Pouvons fournir à l'année. Prix raisonnable. Tél.: (514) 794-2299 ou 791-2315.

AMÉLIOREZ la qualité de votre élevage avec des sujets de race Landrace. GEO. E. MAYRAND, 226, Quintal, Laval des Rapides, 669-7724.

TAUREAU CHAROLAIS ÉPAGNOL

Grand géniteur fils de "Fuyard". Semence à vendre: \$7.50 l'ampoule et \$5.00 chacune pour cinquante ampoules et plus. ANDRÉ BRIAND, BEDFORD, CTÉ MISSISSQUOI, QUÉBEC. (514) 248-7167.

4 TAURES Holstein fraîchement vèlées. ALBERT HUOT, 196 Boul. St-Canut, MIRABEL. Tél.: (514) 436-7155.

CATALOGUE illustré gratuit comprenant treize photos de pleine page de porcs enregistrés: Tamworth, English Large Black, British Saddleback, Berhshires, Hampshire, Duroc, Lacombe, Chester White, Yorkshires, Landrace suédois et canadien. Hybrides tachetés bleus, de tout âge. TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

100 TÊTES polled Hereford enregistrées, vaches et taures saillies par taureaux Étoile du Royal Winter Fair, taures et veaux et "feeders". Vente en entier ou en lot. Écrire BEEBE PLAINS FARM, BEEBE, QUÉBEC, JOB 1E0. Tél.: (819) 876-5048.

À VENDRE: Holstein pur-sang enregistrés, surplus d'élevage: vaches, taures, génisses. SAINT-GREGOIRE (Nicolet). (819) 223-2703.

HEREFORD: à vendre 15 bêtes rouges, à tête blanche, dont 4 vaches et un taureau pur-sang avec papiers. ST-GUILLAUME, (819) 396-2093.

À VENDRE: 10 taures de 2½ ans et 5 vaches de 3½ ans qui vèleront en avril. Tél.: 773-0165.

2 taureaux Hereford, 18 et 15 mois, venant de terminer l'épreuve et admissibles à la prime de \$200.00. Ferme Shenandoah, M. Hugh Peckham, 131, ouest Chemin Bergeron, Granby. Tél.: (514) 372-4855.

5 taures Holstein de 3 à 4 ans vêlant du 15 octobre au 15 novembre. LUCIEN HEBERT, Route 132, CONTRECOEUR. Tél.: (514) 883-3495.

GÉNISSES HOLSTEIN

PUR-SANG de 10 à 15 mois, à vendre. Mères: B.P., B.C.A. de 125 à 150%. Pères: Klondyke, Yukon, Excellence et Chacook. ARMAND RONDEAU, FORTIÉVILLE, CTÉ LOTBINIÈRE. Tél.: (819) 287-4640.

À VENDRE: Troupeau de vaches laitières Holstein provenant d'insémination artificielle, clair au test fédéral. Tél.: (514) 424-5236. RENÉ ÉTHIER, 797 Principale, ST-PAUL, ÎLE AUX NOIX.

2 juments noires 9 ans, bien domptées, 1500 livres, \$550 chacune. Tél.: (514) 371-7559.

À VENDRE Holstein: 4 taureaux pur-sang enregistrés, âgés de 2 à 15 mois. CAMILLE BARRE, 2410, 1ère Rue, RICHELIEU. Tél.: (514) 658-8391.

VERRATS et truies Yorkshire et Duroc Jersey enregistrés; prêts au service. Verrats tous âges. Prix raisonnable. Truies saillies. ROLLAND NICHOLS, LA PRÉSENTATION, ST-HYACINTHE (514) 796-3372.

20 vaches pur-sang Hereford à vendre; aussi 20 croisées Hereford-Charolais. CHARLES AUGUSTE ROY, ST-ISIDORE, CTÉ DORCHESTER. Tél.: (418) 646-5920.

RÉCUPÉrons ANIMAUX MORTS: autopsies si désirées avec l'aide de votre vétérinaire. Tél.: (514) 471-4295 ou 471-1972 (frais virés). M.D.J. ANIMAL FOOD PROVISIONERS LTD.

RÉCUPÉrons ANIMAUX MORTS: autopsies si désirées avec l'aide de votre vétérinaire. Tél.: (514) 471-4295 ou 471-1972 (frais virés) DESMET ET FILS.

ANIMAUX MORTS

Entreprise de récupération d'animaux morts ou malades

DESMET & FRÈRES

Rang Fleury, St-Jude.
Cte St-Hyacinthe
Tél.: 792-3834
(frais virés)

ANIMAUX DEMANDES

AVONS besoin de taures croisées non saillies de 700 à 800 lb. LES MARCHÉS D'ANIMAUX-DRUMMOND, STE-JULIE. (514) 649-1122 - 649-1110.

RECHERCHE étalon Belge enregistré, âgé de 1½ à 3 ans. Tél.: (418) 822-1158 ou 822-0703.

CHÈVRES

ACHÈTERAIS Toggenburg et/ou Alpines pur ou demi-sang. Téléphonez après 7 heures à: (418) 796-2178.

URGENT

BESOIN urgent pour le MAROC de taures inséminés artificiellement depuis les mois d'avril, mai, juin ou juillet, provenant de pères O ou plus pour l'indice laitier avec mères ayant une production laitière de 11,000 à la première lactation ou 12,100 à la deuxième ou 14,300 à la troisième lactation. Le poids doit être de 1000 lb et plus. Tél. de 8:30 à 4:30 hres (514) 467-4771, après 4:30 hres (418) 837-3392.

ARTISANAT

LAINE à tricoter: Orion: domestique; laine à tapis: Poly-on Coton à tisser; lisières de chenilles; couleurs assorties, pour tissage et tricot; échantillons gratuits sur demande; bas culotte "One Size" \$6.50 la douz. L. THERRIEN INC., C.P. 131, Victoriaville, Qué. G6P 6S8.

A VENDRE DIVERS

UTILISEZ le bois économique... le confort, l'avantage, la fiabilité d'une poêle automatique. Aussi disponibles, poêles et foyers garantis 100% fonte, ainsi que cheminées préfabriquées garanties 20 ans. Pour informations: Tél.: (514) 538-3823.

PORTE DE GARAGE neuve ou usagée. Bain toilette, lavabo, tuyaux, échafaud. Matériaux démolition. Ste-Ursule, Cte Maskinongé. (819) 228-2569, (514) 256-1030, Montréal.

À VENDRE: Bobines (Winders) automatiques pour industries, fil à tisser TexMade 2/8, 2/16, tricolette pour cerclés de fermières et A.F.E.A.S. Tél.: 1-819-477-1222.

10,000 chaudières à sucre aluminium, nylon zinc; chalumeaux, évaporateurs, réservoirs à ramasser. Plusieurs réserves. Prix avantageux. Informations: JULES GRIMARD, encanteur licencié, HAMMOND, CTÉ RICHMOND. 1-819-344-2227.

MONTEGO MX 1976, 9000 milles, anti-rouille, pneus d'hiver Michelin compris, tout équipé, comme neuf. Tél.: (514) 632-8577. JACQUES THIBODEAU, ST-CONSTANT.

À VENDRE: 60 devants de parc de 4' pour porcherie et 30 abreuvoirs Beatty (neufs) STE-LOUISE, CTÉ L'ISLET. Tél.: 354-2492.

3000 balles foin, mil, luzerne et trèfle, très bonne qualité \$1 la balle. Abreuvier électrique extérieur Beatty pour bestiaux, \$150. Bassin simple stainless, pratique, neuf \$75. Porte de garage acier 7' haut x 16' large, \$125. Laveuse-sècheuse automatique \$250. ST-HERMAS (514) 258-3213.

CAGES mixte-bas, cages porcelaines, GILLES LAPLANTE ET FILS INC. Aussi cages lapins etc. Tél.: (514) 534-2715. 240 rue Brome, BROMONT.

VENTE de tuyaux neufs et usagés, ciment et acier; fosses septiques ciment et acier; blocs de ciment. RÉMI LACASSE ET FILS LTÉE, 48, 6e avenue, STE-ANNE DES PLAINES. Tél.: (514) 478-1069.

PORCHERIE

Fabriquons lattes de béton armé pour plancher de porcherie. Aussi: tuyaux de ciment. S'adresser CLEMENT ISABELLE ET FILS ENRG., YAMACHICHE, CTÉ MASKINONGÉ. Tél.: (819) 296-3080.

BOIS MATERIAUX

BOIS: Morceaux 2" x 6" et glanches en pruche vert non-planées. Longueur: 10, 12'. Idéal pour hangar. Brompton. Tél.: (819) 846-3285.

À VENDRE BOIS

Plywood, tôle, tuyaux pour drain: Spéciaux à chaque semaine. Livraison disponible. Montréal (514) 725-9144 demander M. Albert (à charges renversées).

CAMIONS A VENDRE

CAMION Ford 1975, 1 tonne, "flat box" 12 pieds, 19,000 milles, automatique, \$3000. Intéressés seulement. Ford pick-up F-100, 1974, ½ tonne, 60,000 milles, standard, très propre. Faut voir. \$1850. Tél.: (514) 562-3741.

CORRESPONDANCE

DIVORCE, 41 ans, travaille Ministère Agriculture Canada, recherche femme entièrement libre de 35 à 42 ans dans un but sérieux, aimant la simplicité et une vie de famille normale. Écrire à: La Terre de Chez Nous, 515 Avenue Viger, Montréal, case 153.

CÉLIBATAIRE 23 ans, honnête, sobre, de bonne famille, désire correspondre avec jeune fille sérieuse aimant la vie à la campagne. But sérieux. Écrire à Terre de Chez Nous, 515 Avenue Viger, Montréal, case 152.

EMPLOIS DEMANDÉS

COUPLE honnête, sobre, dynamique; grande expérience élevage chèvres, moutons, porcs, volailles, recherche emploi, ensemble ou séparément. (514) 621-8133.

HOMME d'expérience recherche travail général sur ferme ou détaillant machinerie agricole. Tél.: (514) 666-8367.

EXTERMINATION

COQUELLES, punaises, rats, souris, araignées, insecticide à vendre. Travaux à domicile. B.B. EXTERMINATION. 1805, 5e Avenue, Shawinigan-Sud (819) 536-3808.

FILS, TISSUS, COUPONS

FIL À TISSER "Wabosso" 2/8 - lisières de jersey pâle et foncé, nylon - Fil de fantaisie. G. LEGAULT, 5960 Alphonse, Brossardville.

FIL À TISSER 2/8 et 2/16. LAINE SYNTHÉTIQUE À TRICOT. ABERTEX, 3 brins, 3 couleurs. LAINE À TAPIS, LAINE D'ORLON. LISIÈRES pour tissage. TRICOLETTE toutes les couleurs. COUPONS à la livre. Demandez notre liste de prix. Ajouter 10¢ pour échantillons.

FOYER D'ÉCONOMIE

995 Wellington, Montréal, P.Q.

FOIN, GRAIN, PAILLE

À VENDRE: 180 tonnes de bon foin et 30 tonnes de paille d'avoine. 668 Durivage, ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU. Tél.: (514) 787-2295.

500 balles de très belle paille, première qualité, prix: 50¢. Chargement facile. PIERRE COUTURE, ST-AUGUSTIN, CTÉ PORTNEUF. (418) 878-2920.

BON FOIN À VENDRE: 900 balles à 75¢ chacune. Tél.: (418) 735-2962 après 17:00 heures. MME ROLANDE PROULX, 6 St-Joseph, Ste-Blandine, Rimouski, Qué. G0K 1J0.

60 tonnes de foin première coupe n'ayant pas pris la pluie, aux environs de Montréal. (jour) 514-661-8690 ou soir 514-478-0918.

FOIN À VENDRE: mil, trèfle rouge de première qualité, 2000 balles. STE-HÉLÈNE DE CHESTER, CTÉ ARTHABASKA. (819) 382-2706.

FOIN ET PAILLE FRANÇOIS SAVARIA. Commerçant de foin et paille 606 De Lorraine, Boucherville. Tél.: (514) 655-5392.

MACHINES-OUTILLAGE

ATTENTION! À VENDRE: Tracteur, machines agricoles de toutes sortes; ponts de ferme de toutes hauteurs et de toutes longueurs; fosses septiques de toutes grandeurs; bassins en acier inoxydable 1,200 gallons. Une visite vous convaincra. M. PAUL-ÉMILE JETTE, Ste-Scholastique, Cte Deux-Montagnes. Tél.: 258-3984.

FENDEUSE À BOIS

POUR tout genre de bois qui doit être fendu. Fabriquée suivant les besoins de l'exploitation forestière. S'adresser: HUBERT BOISSE, 770 Route no 112, EASTMAN, QUÉBEC. JOE IP0. Tél.: (514) 297-2934. Pour tout renseignement, demandez par écrit, ne pas oublier d'inscrire votre numéro de téléphone.

GÉNÉRATEURS 15 à 60 Kilowatts, gazoline ou diesel, en parfaite condition et garantis. Demander Pierre ou Gaston. Tél.: (514) 427-3943 ou (819) 227-4502.

MOISSONNEUSES-batteuses de toutes marques: Massey #300, Inter #91-93-315. Spécial New-Holland #985, 13' table \$11,500. Fourragères New-Holland et John Deere; souffleurs à silo; boltes automatiques; andaineuses etc... S'adresser LES ENTREPRISES JOCELYN HOUE INC., 253 Ste-Angélique Nord JOLIETTE. Tél.: (514) 756-8793. Succursale LAC ST-JEAN: MAURICE TREMBLAY, ST-NAZAIRE. Tél.: (418) 668-2264.

MACHINERIE usagée à vendre: moissonneuses-batteuses, fourragères, faucheuses-conditionneuses, boltes à ensilage, souffleurs à silo, épandeurs à engrais. MASKINONGE FERME EQUIPEMENT, 101 boul. Est, MASKINONGÉ. (819) 227-2263.

FENDEUSE de bois, pèse 2000 livres avec courroie et poulie allant sur un tracteur, pratiquement neuve. Prix \$500. S'adresser: FERME DU LAC CLAPHAM, 11e Rang, SACRÉ-COEUR DE MARIE. Tél.: (418) 335-2961, demandez M.H. DELISLE.

TRACTEUR Massey-Ferguson 55 au gaz avec pelle hydraulique, tracteur International 250, diesel, charrie 3 orilles. ST-LAURENT, ÎLE D'ORLÉANS (418) 828-2686.

TRACTEURS International 706, 89 forces, diesel; International 250 diesel, fourragère International, nez à maïs, souffleur, presse-foin New-Holland. ÎLE D'ORLÉANS (soir) (418) 829-2575.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE 1976 White 7300, barre de coupe 13 pieds, ramasseur d'andain, nez à blé d'Inde 4 rangs. Tél.: (819) 358-2570.

CHARRUE 5 raies 16 pouces, semi-portée, en bonne condition avec cylindre, \$1000, prête à servir. Tél.: (514) 248-2375.

PETIT Ford 4 vitesses en bonne condition avec hydraulique, prise de force. Prix: \$1000. Tél.: (514) 789-5537.

TRACTEUR Wheel-Horse 16 forces 1975, transmission automatique chargeur "buchi" 36", bolte de charge, \$1,600. Ford 4000 avec chargeur et "buchi" à neige, \$2,800. Charrue Kverneland neuve 3 raies avec roue de guide, \$750. Herse M.-H. 24 rouleaux trainant Al. 5175. Lame nivelante industrielle pour chargeur, \$100. BERTRAND EQUIPEMENT, 117 Sauvé, ST-EUSTACHE. (514) 473-1400

MACHINES AGRICOLES USAGÉES:
Tracteur Massey 175 diesel, Massey 203 diesel avec pelle, 65 diesel avec pelle, Massey 135 diesel 278 heures, Belarus 500 diesel; McCormick Super M avec pelle; pelle pour tracteur 165 Massey; tracteur 30 M.-F. diesel avec cabine et pelle industrielle; moissonneuse-batteuse John Deere 40 nez à blé d'Inde 2 rangs et barre de faux; faucheuse-conditionneuse New-Holland 469; Heston 10; épandeur à fumier, engrais 125 McCormick; fourrageur 717 New-Holland, nez à blé d'Inde 1 rang; à vendre nez à blé d'Inde 2 rangs pour Super 717; fourrageur McCormick 16, nez à blé d'Inde; pick-up et barre de coupe; fourrageur Ford 612, faux de 6 pieds, nez à blé d'Inde; charres 3 raies hydrauliques Hydrex; John Deere et Ferguson. LIVRAISON DANS TOUTE LA PROVINCE.

M.J.B. GIRARD
194, rue St-Denis,
St-Denis,
Cité St-Hyacinthe,
Tél.: (514) 787-2013.

A VENDRE: Machinerie pour faire blé d'Inde (souffleuse), bolle automatique, nez à blé d'Inde, excellente condition. Tél.: (514) 438-9322.

TRACTEUR International Hydro-100, 800 heures, pneus 20.8X38. Séchoir à grain Tox-O-Wick modèle 370, contient 350 minots. Tél.: (514) 793-2648.

A VENDRE: Séchoir à maïs-grain Moride, 400 minots; "trémue" basculante, transmission 3 vitesses. Moteur 550. Appelez (514) 454-2803.

TRACTEUR International 1974, hydrostatique, 760 heures, chargeuse 1850 cabine Sims, chauffeuse, chaîne neuve. État neuf. Tél.: QUÉBEC (418) 681-5722.

RÉSERVOIR à lait Sunset à vendre. Capacité 3569 litres. S'adresser à LUC PATENAUD, LACOLLE. (514) 246-3362.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE New-Holland 975, dernier modèle, table 13', ramasseur d'andain, table à maïs 4 rangs. Excellentes conditions. FRANÇOIS PROULX, NICOLET (819) 293-5515.

SOUFFLEUSE à neige 6' largeur; jeu de chaîne; pesée de tracteur 2000 livres manufacturée. Tél.: (514) 622-1126.

2 systèmes de refroidissement pour chambres froides, système fonctionnant à l'eau avec frén. Aussi calorifères électriques 2 x 3 pieds — 750 Watts et 1 x 4 pieds — 1000 Watts, pour fixer sur des prises de 220. Prix à discuter. MME ROSAIRE AM-PLÉMAN, 525, 80e Rue Ouest, Charlesbourg, G1H 4N5. Tél.: (418) 624-3437.

A VENDRE: Charrue no 3242 Oliver, 4 versoirs, hydraulique, portée ajustable 12-14-16 pouces. En très bonne condition. Tél.: (819) 293-5269. NICOLET.

UN TRACTEUR Bolen H-16 avec une lame avant de 42 pouces. Tél.: (514) 773-2551 ou Beloeil 467-1412.

ENSACHEUR à patates, 2 têtes, automatique pour 5 livres et 10 livres. Tél.: (514) 223-3781.

TRACTEUR Ford County 764 "Super 4", 1976, 4 pneus à riz; Ford 4000 Select-O-Speed, pneus neufs; Charrue Massey-Ferguson no 880, 1976, 4 raies de 16 pouces, semi-portée, re-enclenchement hydraulique. Tél.: (514) 245-3283 ou 245-7837.

TRACTEUR Case industriel à gaz, 1966, en bonne condition, équipé d'un chargeur à double action. S'adresser à: 2846, Rouen, Montréal. Tél.: (514) 522-2444.

TRACTEUR Massey-Ferguson 1085, 1974. Tracteur Massey-Ferguson 1105, 1975, 240 heures, comme neuf. Tête à blé d'Inde 3 rangs pour batteuse MF 300. S'adresser (514) 258-3521.

RÉSERVOIR en vrac Mueller 300 gallons, 2,500 litres. Aussi 2 trayeuses De Laval, compresseur Universal. Tél.: (514) 539-2221.

SOUFFLEUSE à neige Fontaine 80 pouces, attache 3 points, chute hydraulique. Camion GMC 1971, 3 tonnes, bolle aluminium 16 pieds. Tél.: (514) 689-4327.

DEUX TRACTEURS un Super C International et un W 4 International. Tél.: (514) 661-2772.

SOUFFLEUSE à neige de marque Blanchet sur attache 3 points avec 2 moteurs hydrauliques. Aussi une pelle pour poser devant un tracteur MF 35 ou 50. Le tout en bonne condition. Tél.: (514) 839-3016.

DEUX fourrageurs hydrauliques neufs de marque Swiggers, 1 rang à blé d'Inde, à très bas prix. Tél.: (514) 265-3844.

MOISSONNEUSE-batteuse Massey-Ferguson, modèle 92, table à grain 12 pieds en bonne condition. Prix demandé: \$4,200. Tél.: (514) 348-8220.

VIS À GRAIN

VIS à grain complète Hutchison, 61 pieds de long, 8 pouces carrés diamètre, commandée par tracteur. Tél.: (514) 773-2551 ou Beloeil 467-1412.

ATTENTION PRODUCTEURS DE MAÏS SÉCHOIR M & W

Modèle 255 et 450 avec prise de force, disponibles immédiatement.
O. LEBRUN & FILS INC.,
63B, St-Laurent,
MASKINONGÉ, QUÉ.
Tél. (819) 227-2244-45

MAISONS

ROXTON-FALLS: Maison en déclin de bois 42' x 24', fraîchement peinturée, 6½ pièces, planchers en bois franc, sous-sol fini, chauffage air forcé à l'huile. Clair d'hypothèque, terrain paysagé 130' x 165', 16 arbres fruitiers; garage allée asphaltée. Tél.: (514) 548-5507.

A VENDRE: Maison de campagne 2 étages, 9 pièces et terrain 180' x 100', bord de l'eau. ST-PIE, BAGOT. (514) 772-2666.

OFFRES D'EMPLOIS

HOMME d'expérience demandé sur ferme grande culture. Bon salaire. EXPERIENCE. Tél.: (514) 245-3604.

HOMME marié pour ferme laitière, travail à l'année, maison, électricité, chauffage fournis. Salaire \$100 à \$150 net par semaine. 307 route 133, SABREVOIS. Tél.: (514) 347-6639.

HOMME marié demandé pour travailler sur ferme de bovins de boucherie. Travail à l'année, maison fournie. Tél.: (819) 397-2972.

FEMME demandée, avec expérience, pour entretien ménager et garde de deux fillettes, logée, nourrie, bon salaire. Téléphoner MONT-ST-HILAIRE: 1-514-467-7029.

ON DEMANDE

ACHÈTERAIS vieux manteaux chat sauvage, bonne condition, paierais \$70. et plus. Achèterais aussi vieux manteaux rat musqué, écureuil, lapin etc. Prix à discuter. Appelez (514) 861-4030. (Frais virés acceptés.)

ÉCHANGERAIS propriétés à revenus pour une ferme aux alentours de GRANBY. Tél.: (514) 772-2070 après 6 heures.

RECHERCHONS fermes avec bonnes bâtisses, entre 10 et 200 arpents, partout au QUÉBEC, sans rouler ni animaux. Avons acheteurs avec argent comptant IMMEUBLES CHATELAINE COURTIER. Tél.: (514) 469-2839.

RECHERCHONS fermes laitières très bien organisées avec troupeaux Holstein, quota de lait nature ou industriel. Terres de 150 arpents et plus. Aussi porcherie de 1000 porcs et plus ainsi que fermes avicoles très bien organisées avec quota de poulets à griller. Quelque soit la grandeur nous avons des acheteurs sérieux. IMMEUBLES CHATELAINE COURTIER. (514) 469-2839. Courtier spécialisé dans la vente de fermes.

DEGAUCHISSEUSE 4" +, "press drill", "sheeper", scie à ruban 14" + ponçuse à ruban-disque, banc de scie. S.V.P. Marques connues. Tél.: (819) 385-4899 (soir).

ACHÈTERAIS roulant de ferme pour grande culture. Tél.: après 8:00 P.M. à (418) 651-3013.

ACHETONS vieux roulant à chevaux, à vingt milles alentours de Cowansville. R. Jean Lehoucq, encanteur, 247 rue Albert, COWANSVILLE. Tél.: 263-3180.

POUSSINS POULETTES

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL, 433 Montée Ste-Henriette, St-Lin des Laurentides, Qué., JOR 1C0. Tél.: (514) 223-2601.

400 poulettes rouges prêtes à pondre, à vendre. Prix \$3.75 chacune. NICKY MEZZAPELLE. Tél.: (514) 467-8497.

A VENDRE: Poules africaines pure race, 3 mois, bonnes pour chair et ponte. FERME À LA BRUNANTE. Tél.: (514) 539-3846.

POULETTES prêtes à pondre et en ponte. Catalogue gratuit. TWEDDLE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.

SERVICES

ATTENTION cultivateurs nous laissons le ménage d'étable au complet. Balayons désinfectons et blanchissons avec poison à mouches. J. LANDRY, (514) 469-2560.

CULTIVATEURS: Pour faire blanchir et usinifier vos étables. F. POISSANT, 182, Route 221, Napierville. (514) 245-7108.

DANIEL SYLVESTRE
Évaluateur agréé
Ste-Julie de Verchères
Tél.: 649-3090

SILOS

SILOS

BÉTON ARMÉ COULÉS 12' - 16' 18' - 20' - 24' 30' diam. int. et citernes de 40' à 100'

"Silo Beaudry pas desoucy c'est pour la vy"

Vide — Silo "PATZ"
chariot électrique C.S.F.
SILOS BEAUDRY INC.
ST-MARC, QUÉ. JOL 2E0
Tél.: (514) 584-3248

SILO BERNARD SPECIAL

Silo à grain avec accessoires standards.

Capacité	Prix
50T	\$ 675.00
80T	\$ 995.00
130T	\$1,495.00
150T	\$1,830.00
175T	\$2,070.00
300T	\$3,670.00

Système de ventilation, éleveur, sécheur à batch et continu C.M.S.

OUTILLAGES MONTRÉAL CIE LTÉE,

600, boul. de l'Industrie,
Beloeil (Usine Bâtiment Bernard)
(20) Route Transcanadienne,
Sortie 68
Tél.: 467-6554

SILO

SILO ACIER GALVANISÉ SILVER SHIELD

Silo d'acier galvanisé Silver Shield — silo à grain — séchoir à grain — élévateur à godet — crible — silo pour ensilage — silo à maïs, humide — meunerie de ferme — ventilateur à grain.

Service d'un ingénieur agronome

O. LEBRUN & FILS INC.

63B, rue St-Laurent
Maskinongé, Qué.
J0K 1N0
Tél.: (819) 227-2244-45

SILOS

Siilos en doutes de béton 12' à 24' de diam.

- Finitions intérieures uniques
- Rapidité d'érection
- Facilité de rehaussement

RÉSERVOIRS

Pour fumer liquide 50 pi. de diam. par 8', 12', 16', 20' de haut. 70 pi. diam. par 8', 12', 16' de haut.

SILO SUPÉRIEUR

C.P. 61, Granby, P.C.

Tél.: (514) 378-5856

C.P. 2199, St-Romuald,

Cité Lévis, P.Q.

(418) 839-8808

TERRES A VENDRE

FERME À VENDRE: 45 arpents tous cultivables, bâtisses, \$50,000, 35 minutes de MONTRÉAL. Rang St-Dominique, LES CÉDRES, CTE VAUDREUIL-SOULANGES. (514) 684-3313.

GENTILLY (CTE NICOLET): Ferme très propre 145 arpents, bons bâtiments. Inf. H.J. COLBERT, encanteur licencié, STE-GERTRUDE. Tél.: (819) 297-2420.

BOIS FRANCS: Ferme de 180 acres, 142 arables. 52 têtes, 36 enregistrées, contrôlées DHAS. Roulant complet. Bon quota, maison. Écrire à LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 avenue Viger, Montréal, case 148.

JOLIE ferme de 113 acres, 80 cultivables, 50 acres de belle terre noire. Belle maison complètement rénovée, bonne grange. À 35 milles de MONTRÉAL. \$90,000. Autre terre disponible. L. SHANNON, C.P. 380, HEMMINGFORD. Tél.: (514) 247-2369.

FERME LAITIÈRE: Terre de 160 arpents à vendre. Pour informations: 1100 Bord de l'eau, ST-AIME, COMTE RICHELIEU. Tél.: (514) 788-2569.

PORCHERIE-MATERNITÉ

A VENDRE actuellement en opération avec 150 truies, possibilité de plus. S'adresser à YVON GOSSELIN, LYSER (819) 389-5430.

A VENDRE: Terre à ST-SYLVESTRE (LOTBINIERE): 2 milles du village, 225 arpents, 135 en culture, 4000 érabes; avec maison et granges. Disponible de 6 P.M. à 9 P.M. \$96-2560 (jour) 387-3624.

ST-RÉMI DE TINGWICK, CTE RICHMOND: À vendre, terre de 126 arpents, maison de 6 pièces, bâtiments, érabiers. (514) 273-8401 — (514) 659-3790.

AUBAINE — WINDSOR — À 5 minutes de la route 55 et du CHU. Vue magnifique. Terre 300 acres. Section boisée avec rivière. Grange capacité de 100 bêtes. Pas de maison. Toute offre étudiée. Fait vendre. PINEAULT, PARADIS & ASS. INC. — (819) 566-6644 — ANDRÉE LUSSIER (819) 569-2769 — COLETTE GAGNÉ (819) 567-3321.

PORCHERIE-MAISON

BON chiffre d'affaires, située dans CTE CHARLEVOIX, avec 40 arpents de terrain environ. Bâtisses 200' x 36" agrandissement 60' x 36", Pouponnière 42' x 32' pour 48 cages, garage 3 portes 36' x 28' hangar 60' x 24' — vieille grange. Système citerne à fumier. Truies enregistrées Yorkshire — Landrace et Lacombe. MARIETTE GAUDREAU 1-418-522-5678, code 751. FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER 1-418-653-9270.

ST-AMABLE: Terre à vendre 30 arpents, culture maraichère (4 arpents asperges), avec maison à revenu, hangar environ 24' x 30'. Tél. PAUL SCARDERA (514) 649-2634.

SAINT-FRANÇOIS DU LAC: Terre à vendre avec poulailler 36 pi. x 300 pi. quota 21,240 pi. poulets à griller, grange-étable, grande maison. MARCEL BOISVERT, 568 Haut de la Rivière, ST-FRANÇOIS DU LAC. Tél.: (514) 568-2323.

FERME À VENDRE

ST-ÉDOUARD, LOTBINIERE (35 milles de QUÉBEC): 245 arpents en culture, possibilité 315, 2 granges (une stabulation libre de 74 places) étable attachée de 50 places, salle de traite double 6, 2 silos 18 x 55; écurie pompe souterraine Houle, 85 têtes Jersey dont 40 pur-sang enregistrées, quota 500,000 litres de lait. Toute la machinerie neuve de 1976. Maison 9½ pièces. JEAN-GUY TARDIF. (418) 798-2804, soir après 8 hres ou fin de semaine.

CLARENCEVILLE: Ferme porcine à vendre. Bâtiments pour porcs à l'engrais, 10 animaux boeufs. Bonne maison. (514) 294-2307.

ST-HERMAS: Ferme 120 arpents à vendre, quota lait nature, avec ou sans roulant. Inf. Tél.: (514) 258-2857.

NOTRE-DAME DE LOURDES: Terre 100 arpents, très bien bâtie, près rivière à l'année, plusieurs ruisseaux. S'adresser à C. (819) 365-4419.

FERME À VENDRE

La Société du crédit agricole offre en vente une ferme située à Ste-Mélanie, Comté Joliette ayant une superficie d'environ 235 acres dont 156 en culture plus ou moins avec maison, grange-étable, laiterie, silo et grange-étable secondaire. Les personnes intéressées à soumettre une offre d'achat sont priées de se procurer les formules officielles et les renseignements sur les conditions de vente au bureau régional de la Société du crédit agricole, 2700 boulevard Laurier, Edifice Champlain, Suite 2000, C.P. 3,600, Ste-Foy, Québec, G1V 4C7, ou au bureau local de la Société, 585 rue Archambault, Joliette, Comté Joliette, Québec, Tél.: (514) 753-7855. Les offres d'achat seront reçues au bureau régional de la Société du crédit agricole jusqu'au 31 octobre 1977.

ST-FÉLIX DE VALOIS: 85 arpents, bâtiment neuf, 8000 pi. carré. Maison, autres bâtiments. Endroit tranquille, cul de sac. Vendrais ou échangerais pour propriété à revenu. Soir 1-514-889-5222.

ST-PAUL C-20: 132 arpents, machinerie, quota de lait, bungalow, piscine, tout équipé.

ST-FÉLIX DE VALOIS C-91: Etable neuve pour élevage de veaux, maison, très propre, beau site.

ST-FÉLIX DE VALOIS C-87: 200 arpents, maison, érabes, étable, machinerie. ST-AMBOISE C-78: 130 arpents, maison, machinerie, très propre.

S'adresser à Raymond Faust, courtier 1-514-887-2880

FERME avicole de reproduction, 9,000 pondeuses. BELOEIL. 467-8265.

ST-DAVID: 82 arpents de terre à vendre dont 70 en culture avec résidence et bâtiments.

ST-EUGÈNE: très belle ferme 135 arpents dont 115 en culture comprenant résidence, bâtisses, équipements et animaux, quota 7300 lb de gras.

MANSEAU: terre à vendre, 225 arpents, dont 200 en culture avec maison 2 logis, grange-étable, grange, laiterie, silo, avec possibilité de roulant, située dans le village de Manseau.

ST-FÉLIX-DE-KINGSEY: terre à vendre, 218 arpents dont 210 en culture avec résidence et bâtiments, instruments aratoires, ainsi que 48 têtes de bétail, quota de lait 7636 lb de gras.

LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE NICOLET (COURTIER)
C.P. 99, 77 Place 21-Mars
Nicolet
Cité Nicolet
J0G 1E0
(819) 293-4465

CHÂTEAUGUAY — Excl. 16 acres pour contracteurs, peut construire bloc appartements. REINE BELANGER 691-7030 ou 692-9693 ou 692-6306. IMMEUBLES BEAUDRY COURTIER.

VILLE MERCIER — MLS Pour personne qui veut devenir petit fermier, 2 arpents approx. avec maison et petite grange, doit être vendue. REINE BELANGER 691-7030 ou 692-9693 ou 692-6306. IMMEUBLES BEAUDRY COURTIER.

ST-ISIDORE — Excl. 65 arpents avec maison de 4 chambres, grange prix à bon marché, doit être vendue. REINE BELANGER 691-7030 ou 692-9693 ou 692-6306. IMMEUBLES BEAUDRY COURTIER.

HUNTINGDON — Excl. 200 acres cultivées, 100 boisés, plan drainage, faites une offre. REINE BELANGER 691-7030 ou 692-6306 ou 692-9693. IMMEUBLES BEAUDRY COURTIER.

CTE PORTNEUF: Ferme 150 arpents, instruments, animaux, bâtisses très propre, très beau site, maison finie aluminium 12 pièces. Prix raisonnable. (418) 336-2404.

COATCOOK: Ferme 171 acres, érablière, Maison 9 pièces, bâtiments en excellente condition. MICHEL COUSINEAU, 864-4942, FIDUCIE DU QUÉBEC, courtier, 565-8181

MONT ST-GRÉGOIRE: 192 arp. Culture céréalière. Excellent rendement. Bons bâtiments et machinerie H. McCarragher 773-2223, 772-5233. FIDUCIE DU QUÉBEC, courtier

RICHELIEU: Exploitation laitière. Troupeau 140 têtes Quota 19,298 lb, 472 arp. Foin, luzerne, maïs. H. McCARRAGHER, 773-2223, 772-5233, FIDUCIE DU QUÉBEC, courtier

ST-LIBOIRE: Exploitation laitière et engraissement de porcs 172 arp. Inclut roulant. Bons revenus. H. McCARRAGHER, 773-2223, 772-5233, FIDUCIE DU QUÉBEC, courtier

LA PRÉSENTATION: Terre 120 arp. Culture 77 maïs, grain. Inclut bâtiments et machinerie. Bon prix. H. McCARRAGHER, 773-2223, 772-5233, FIDUCIE DU QUÉBEC, courtier

FERME LAITIÈRE: terre 90 arpents, bonne maison, grange-étable, quota lait industriel 6320 livres gras, porcherie, machinerie. ST-SIMON DE BAGOT. (514) 798-2373.

FERME À VENDRE: 290 acres dont 50 boisés. Bons bâtiments, garage neuf, maison 8 pièces rénovée, possibilité grand lac et terrain de camping. Beau site, 7 minutes village STANSTEAD. Tél.: (819) 876-2863 après 5 heures.

ST-CÉSARE: Porcherie maternité, 50 truies, possibilité 65, construction 1976, maison mobile. Faites une offre. C. & H. DENICOURT, agent: 1-378-8461, 1-469-3768, FIDUCIE DU QUÉBEC, courtier

RÉGION RICHELIEU: Bonne ferme laitière, 135 arpents, étable moderne 48 attaches, pipe-line, troupeau Holstein pur-sang, prix réduit. C. & H. DENICOURT, agent: 1-378-8461, 1-469-3768, FIDUCIE DU QUÉBEC, courtier

RÉGION ST-HYACINTHE: Impeccable, 168 arpents, fertile, excellente construction, équipement complet, 45 têtes Holstein, quota lait, porcherie, maternité 60 truies, bon revenu. C. & H. DENICOURT, agent: 1-378-8461, 1-469-3768, FIDUCIE DU QUÉBEC, courtier

RICHELIEU: Face à la rivière, à 1 mille de l'autoroute, 160 arpents, bonne maison 8 pièces, étable moderne 34 x 105, 48 attaches, remises, bonne machinerie, troupeau de choix, 63 têtes Holstein, bon quota lait nature et industriel. C. & H. DENICOURT, agent: 1-378-8461, 1-469-3768, FIDUCIE DU QUÉBEC, courtier

ONTARIO: Ferme à vendre, 25 milles à l'Est d'OTTAWA sur chemin, pavé. 300 arpents en culture, grange neuve, stabulation libre de 275 vaches, salle de traite "double 8", 2 silos 24 x 80, un silo 20 x 76, deux soigneurs automatiques, une pompe à fumier Hydro Ram. Machinerie au complet; 125 vaches laitières, 1 million livres de quota. Vente privée. P.S. Acheteurs sérieux seulement. Appeler: (613) 443-5372.

VENTE PAR ENCAN

Samedi le 22 octobre
à 1 heure

chez M. BENJAMIN ROY

La ferme est située au 114 rue du Carmel dans le village de DANVILLE, Cte Rich-
mond.

SERA VENDU: réservoir en vrac 300
gallons de marque Kraft; réservoir à eau
chaude Cascade 40; compresseur Universel,
moteur 2 forces.

LA MACHINERIE COMPREND: tracteur
Int. 434 avec pelle "Baquet" à neige
et foin; tracteur "Est à l'état de neuf
et n'a que 600 heures d'ouvrage; camion
Ford 2 tonnes et boîte dompeuse; fau-
cheuse rotative Allis-Chalmers; monte-
balles de 28 pi. avec moteur, monte-balles
de 32 pi. avec moteur de 1 1/2 force; 1
épandeur à fumier Int. 110 mi-
nutes; remorque sur roues de camion, net-
toyeur d'étable de marque Houle avec
montée 340 pi. chaîne, aussi tout le gril-
lage pour couvrir le dalot; vis à grain avec
moteur, broyeur sur pneus, balance, 30
bous abreuvoirs à vaches, 60 attaches à
vaches, 12 bidons, réservoir à gaz, 1 moteur
électrique pour clôture, 2 pompes à eau,
la récolte de 3200 balles de bon foin.

CONDITIONS: comptant,
cantine sur les lieux

POUR INFORMATIONS: s'adresser à

ALBRET BRETON

de INVERNESS

Tél.: (418) 453-2681

Encanteur licencié bilingue
Tousjours acheteur de terres et de roulant
de ferme au complet et à votre disposition
pour tout genre de vente par encan.

ENCAN

pour M. HERVÉ NOLIN

9ème Rang

ST-REMI-DE-TINGWICK

(Cte Arthabaska)

Vendredi le 28 octobre 1977 à midi précis
TOUT SERA VENDU: dont un excellent
troupeau de 86 têtes d'animaux Holstein
toutes claires au test fédéral. Ce troupeau
comprend 47 bonnes jeunes vaches dont
18 fraîches vaches ou devant mettre bas
sous peu, et les autres en tout temps de
l'année; 23 belles têtes de choix dont 11
de 2 1/2 ans incluant 6 devant mettre bas
en décembre et janvier, et 5 saillies pour le
printemps; et 12 de 1 1/2 an "ouvertes"; et
16 très belles génisses d'élevage âgées de
2 à 10 mois. Cet excellent troupeau est
sous le contrôle laitier P.A.T.L.Q. du
Collège MacDonald avec une moyenne de
11,537 lb de lait.

NOTE DE L'ENCANTEUR: Messieurs
les producteurs, vous avez ici un troupeau
qui n'a cessé d'être amélioré depuis de
nombreuses années. M. Nolin utilise l'in-
sémination artificielle depuis plus de 15
ans. C'est donc dire que le troupeau com-
plet provient d'insémination et que les
femelles gestantes ont aussi été inséminées.

TAUREAUX DE RÉFÉRENCE: Craig-
len Seven Senator; Sunnylogde Citation
Mark; Green Poplar Cesar Rockman;
Hurania Citation Aid; Ingholm Klondike;
etc.

3 tracteurs dont un David Brown diesel
no 1210, modèle 1975 avec seulement
1500 hres, servo direction, barrage de
roues et 2 sorties d'huile; un David Brown
diesel no 880 avec barrage de roues et
chargeur sur le devant muni de fourche à
fumier — en bonne condition; et un Mas-
sey-Ferguson no 50 au gaz; 2 paires de
chalnes à anneaux; et un pare-choc pour
tracteur.

MACHINERIE: charrette-déclencheuse
Fiskars à 3 raies ajustable de 12 à 16 po.
avec att. 3 pts. — neuve; herse à roulettes
14 x 28, modèle semi-porté avec cylindre
— comme neuve; herse à finir à 2 sections
de 6 pi.; moulin à faucher Massey-Fer-
guson de 7 pi. avec att. 3 pts.; faneuse à foin
Kühne à 4 tournettes; râtelier de côté
Farmhand, modèle semi-porté; râtelier de
côté Acrobat avec att. 3 pts.; presse à foin
New-Holland no 270, modèle à corde
en très bonne condition; traîneau à balles;
fourche à balles; 2 très bonnes voitures
Tandem de 24 pi. dont une avec plate-forme
et montant à foin; monte-balles de 40
pi. avec moteur de 1 force; souffleur à
neige avec att. 3 pts. — en très bonne con-
dition; générateur Winco de 18,000 watts,
sur remorque — comme neuf avec seule-
ment un an d'usage; épandeur à fumier
McCormick d'une capacité de 90 minots;
bonne remorque à 2 roues avec déchar-
geuse; niveleuse avec att. 3 pts.; sleigh
double; balance; échelle extensible en
aluminium; neuve; pompe à mouches
(électrique); économeuse; tondeuse à ani-
maux Sunbeam neuve; 1200 chaudières à
sève en aluminium de 2 gals.; 1200 chalu-
meaux; réservoir à ramasser; 2 bassins
d'emmagasiner; tous les articles de l'encan
long à énumérer.

EQUIPEMENT DE LAITERIE ET RE-
COLTE: un réservoir en vrac De Laval
d'une capacité de 400 gals.; moteur et
compresseur de traveuse Alamo 30+;
bassin de lavage double; réservoir à eau
chaude; chauffeferrière de laiterie; 10,000
balles de beau foin; et 350 balles de pail-
le.

CAUSE DE L'ENCAN: Terre vendue
CONDITIONS: comptant ou
prêt de banque

POUR INFORMATIONS: ou demande
de crédit s'adresser à l'encanteur

DANIEL PAUL-HUS

Encanteur bilingue

635 rue Papineau,

ST-HYACINTHE, QUE.,

Tél.: (514) 773-5660 ou 527-3066

ENCAN POUR

M. RICHARD PICHÉ

No 396, route 161 à 3 milles de

VICTORIAVILLE en direction de

SAINT-VALÉRIE (Cte Arthabaska)

Samedi le 29 octobre 1977 à 1 hre précise
TOUT SERA VENDU: dont un très bon
troupeau de 68 têtes d'animaux Holstein
toutes claires au test fédéral. Ce troupeau
comprend 40 bonnes jeunes vaches dont
12 fraîches vaches ou devant mettre bas
cet automne, et les autres en tout temps de
l'année; 28 belles têtes de choix dont 17
de 2 1/2 ans et devant mettre bas en janvier
et février, et 11 de 1 1/2 an "ouvertes". Ce
troupeau est de très bon type laitier.

3 tracteurs dont un John Deere diesel
no 1830 avec seulement 1400 hres d'ouvrage,
servo-direction, barrage de roues, cabine
à neige et sortie d'huile — comme neuf;
un David Brown diesel no 880 avec char-
geur sur le devant muni de fourche à fu-
mier — en très bonne condition; et un In-
ternational McCormick W-6 au gaz avec
poulie et prise de force; et 2 paires de
chalnes dont une paire avec anneaux.

MACHINERIE: Charrue-déclencheuse

Hydrein à 3 raies de 14 po. avec att. 3
pts. — neuve; herse à finir 3 sections; se-
meuse McCormick à 13 disques sur roues
de fer; herse à pâturage de 12 pi.; arroseuse
Calsa d'une capacité de 100 gallons
avec pompe; moulin à faucher Massey-
Ferguson de 7 pi. avec att. 3 pts.; faneuse
Kühne à 4 tournettes; râtelier de côté
Farmhand, modèle semi-porté; corde à
foin New-Holland no 67, modèle à presse;
traîneau à balles; 2 voitures avec mon-
tant à foin de 18 pi.; 2 très bonnes plate-
formes de 22 pi. avec montants à foin;
monte-balles de 40 pi. avec moteur; con-
voyeur Allied de 65 pi. au plafond de la
grange avec moteur; éventail à foin Victo-
ria avec moteur de 5 forces; fourragère
John Deere no 34 avec nez à blé d'Inde à
un rang, comme neuf; voiture Norman
Tandem avec boîte à ensilage Dion d'une
capacité de 12 tonnes; modèle téléscopi-
que; voiture Norman à 4 roues avec boîte
à ensilage John Deere; épandeur à fu-
mier International Tandem d'une capacité
de 275 minots, en très bonne condi-
tion; épandeur à fumier International
d'une capacité de 90 minots; souffleur à
neige avec att. 3 pts; et beaucoup d'autres
articles trop long à énumérer.

EQUIPEMENT DE LAITERIE ET
FOIN: un réservoir en vrac Van Vetter
d'une capacité de 300 gals; moteur et
compresseur de traveuse Alamo 50+;
comme neuf; 4 chaudières de traveuse
Surge Magnétique; et 5000 balles de beau
foin.

CAUSE DE L'ENCAN: Autre emploi
CONDITIONS: comptant ou
prêt de banque

POUR INFORMATIONS: ou demande
de crédit s'adresser à l'encanteur

DANIEL PAUL-HUS

Encanteur bilingue

635 rue Papineau,

ST-HYACINTHE, QUE.,

Tél.: (514) 773-5660 ou 527-3066

ENCAN

sur l'ancienne ferme de

M. JACQUES PETITE

No 76, Route 112

SAINT-DAVID (Cte Yamaska)

Mardi le 25 octobre 1977

à 1 hre précise

SERA VENDU: 29 bonnes têtes d'ani-
maux Holstein récemment testées. Ce
troupeau comprend 21 bonnes vaches; 7
génisses d'élevage; et 1 bon taureau de
service.

MACHINERIE: 2 tracteurs dont un
Massey-Ferguson no 50 diesel, et un In-
ternational no 330 au gaz; presse à foin
International no 37; râtelier de côté à 4
tournettes avec att. 3 pts.; râtelier de côté
sur prise de force et avec att. 3 pts.; 2 mou-
lins à faucher International de 7 pi.; char-
geur de balles sur le champ; déclencheuse
Massey-Ferguson; charrue-déclencheuse
Case à 4 raies de 16 po. — modèle semi-
porté; charrue Hydrein à 4 raies de 14 po.
avec att. 3 pts.; charrue International à 3
raies de 14 po. avec att. 3 pts.; charrue
International à 3 raies de 12 po. avec att.
3 pts.; niveleuse avec att. 3 pts.; souffleur
à neige avec 2 cylindres; 2 épandeurs à fu-
mier New-Holland d'une capacité de 135
minots; fourragère New-Holland no 717
avec nez à blé d'Inde; 2 voitures à ensi-
lage Dion de 16 pi. avec déchargeur auto-
matique; souffleur à silo Dion de 59 po.;
batteuse Massey-Ferguson no 172; débou-
leur de silo Wick de 20 pi. avec moteur;
herse à roulettes International 14 x 28,
modèle traînant; arroseuse avec att. 3
pts.; épandeur à engrais chimique; chaine
de nettoyeur d'étable; banc de scie; et 3
chaudières de traveuse.

CAUSE DE L'ENCAN: Terre vendue
CONDITIONS: comptant ou
prêt de banque

POUR INFORMATIONS: ou demandes
de crédit s'adresser à l'encanteur

JULES CÔTÉ INC.

Encanteur bilingue licencié

1274 rue Sud, COWANSVILLE, QUE.

Tél.: 263-0670, 263-1434

ENCAN

pour M. GÉRARD DAVID

No 415, Route 220, à 1/2 mille de

BONSECOURS (Cte Shefford)

Vendredi le 28 octobre 1977

à 1 hre précise

SERA VENDU: 24 bonnes têtes d'ani-
maux Holstein récemment testées et com-
prenant 19 bonnes vaches en lactation;
4 belles têtes saillies; et 1 taureau Hol-
stein.

MACHINERIE: un tracteur Oliver no
1250 diesel avec barrage de roues et sortie
hydraulique; coupe-foin Heussen PT-10
avec faux de 10 pi. et cylindre sur prise
de force; presse à foin Oliver no 62-T sur
prise de force; conditionneur New-Hol-
land no 404; monte-balles avec moteur;
voiture de marque Electrique no 5025 de
25 pi. avec montant à foin; épandeur à
fumier McCormick d'une capacité de 90
minots; épandeur à phosphate Vickon
avec att. 3 pts.; niveleuse avec att. 3 pts.;
charrue Oliver à 2 raies avec att. 3 pts.;
herse à roulettes Massey-Ferguson 14 x
28 avec att. 3 pts.; traîneau à balles; un
réservoir en vrac Zéro d'une capacité de
400 gals avec lavage automatique et chau-
dière "Sauve-Pas"; moteur et compresseur
de traveuse Zéro de 3 forces avec 4 chau-
dières Surge.

CAUSE DE L'ENCAN: Terre vendue
CONDITIONS: comptant ou
prêt de banque

POUR INFORMATIONS: ou demandes
de crédit s'adresser à l'encanteur

JULES CÔTÉ INC.

Encanteur bilingue licencié

1274 rue Sud, COWANSVILLE, QUE.

Tél.: 263-0670, 263-1434

ENCAN

pour M. ANTONIO VIENS

5ème Rang

STE-EDWIGE (Cte Compton)

Samedi le 29 octobre 1977 à 1 hre précise
SERA VENDU: 2 bons chevaux de tra-
vail pesant environ 1900 lb, avec attelage
double; 46 bonnes têtes d'animaux Hol-
stein récemment testées. Ce troupeau
comprend 25 bonnes vaches dont quel-
ques-unes devant mettre bas à l'automne;
6 belles têtes saillies; 6 génisses d'é-
levage; 6 bouvillons; et 3 taureaux dont
deux bons pour le service.

MACHINERIE: un tracteur diesel Mas-
sey-Ferguson no 165 avec servo direction
et barrage de roues — seulement 1000 hres
et très propre; presse à foin Massey-Fer-
guson no 12 avec lance-balles; faneuse
Fahr sur prise de force; moulin à faucher
Massey-Ferguson de 7 pi. avec att. 3 pts;
convoyeur de 95 pi. au plafond de la grange,
avec moteur; monte-balles de 45 pi.
avec moteur; 2 voitures sur pneus avec

côtés pour recevoir les balles; épandeur à
fumier neuf no 530 sur prise de force;
épandeur à phosphate; herse à roulettes
12 x 24, modèle traînant; herse à ressorts
3 sections, modèle traînant; seimeuse
Massey-Harris à 11 disques; râtelier de côté
New-Holland; arroseuse à 2 roues;
sleigh; niveleuse avec att. 3 pts.; et tout le
stock de hangar.

EQUIPEMENT DE LAITERIE ET RE-
COLTE: un réservoir en vrac Cherry Bur-
rell d'une capacité de 300 gals; chaudière
"Sauve-Pas" sur roues et avec moteur;
bassin de lavage; réservoir à eau chaude;
moteur et compresseur Surge 30+ et 3
chaudières Surge; 90 tonnes de foin; et
600 balles de paille.

CAUSE DE L'ENCAN:
ABANDON DE L'INDUSTRIE
LAITIÈRE

CONDITIONS: comptant ou
prêt de banque

POUR INFORMATIONS: ou demandes
de crédit s'adresser à l'encanteur

JULES CÔTÉ INC.

Encanteur bilingue licencié

1274 rue Sud, COWANSVILLE, QUE.

Tél.: 263-0670, 263-1434

ENCAN PUBLIC

Samedi, le 22 octobre 1977

à 1 heure p.m. précise

pour M. JACQUES MONNIER

Petit Rang

LACOLLE, QUE.

SERONT VENDUES: 110 têtes d'ani-
maux Holstein dont 50 vaches à lait, plu-
sieurs fraîches vèles, plusieurs dues en
octobre et novembre, la balance en tout
temps. Plusieurs têtes vèles en hiver;
un lot de bonnes têtes prêtes à saillir,
15 génisses d'élevage. Pipe-line Surge 6
unités, lavage automatique, 2 réservoirs en
vrac De Laval, capacité 4000 livres cha-
cun. Toutes les attaches à vaches, les bols
à eau, nettoyeur d'étable Lajoie avec une
montée de 75 pieds, videur à silo James-
way.

MACHINERIE: Haybine New-Holland
neuf; presse à foin John Deere neuve;
tracteur Oliver 1550; tracteur Interna-
tional 434 au diesel; moulinage avec
mixeur; convoyeur à foin de 100 pieds de
long; herse à roulettes; seimeur à blé d'In-
de John Deere à 4 rangs; ensileuse 1 rang
New-Holland no 717; combiné à grain
Massey-Ferguson no 356 seimeuse à grain;
3 voitures à foin; un rouleau; un râtelier
à foin Massey-Ferguson; épandeur à fu-
mier; silo-car Agtek

ROGEL LAMOUREUX

Encanteur licencié

245-3435

NAPIERVILLE

VENTE PAR ENCAN

Vendredi le 21 octobre 1977

à 12:30 A.M.

Sur la ferme de

M. EXENOLPHAT LACHANCE

de ST-GÉDEON (Cte Beauce)

Rang 9.

SERONT VENDUES: 52 têtes de bétail
Holstein dont 32 vaches devant mettre
bas en tout temps de l'année, plusieurs
fraîches vèles; 10 vaches mettront bas d'i-
ci décembre. 4 vaches pur-sang enregis-
trées avec papiers; 8 têtes de 2 ans non
saillies; 12 têtes de 6 mois.

Ce troupeau est descendant d'insémina-
tion artificielle avec le contrôle MacDo-
nald (DHAS) avec une moyenne de 13,140
lb par vache.

INSTRUMENTS ARAIRES
1 tracteur John Deere no 2130, année
1977 avec chargeuse, seulement 200 heu-
res d'ouvrage. 1 tracteur John Deere no
510 année 1970. 1 épandeur d'engrais
(George White 180 minots). Un set de
charrue à 3 versoirs (Massey-Ferguson).
Une faucheuse à tracteur International. 1
râteau "chapeau de paille". 1 herse à res-
sorts. 1 wagon sur pneus avec plate-for-
me. 1 semoir à grain. 1 monte-balles 24
pieds. 1 nettoyeur d'étable idéal avec
350 pieds de chaîne. Une boîte électrique.
3 "fans". 1 batteuse Dion. Un silo à mou-
lée Victoria 6 tonnes. Abreuvoirs et cha-
lnes à vaches. 6000 balles de foin.

LAITERIE COMPREND: Un réservoir
en vrac Zéro, 400 gallons. Un pipe-line.
1 réservoir eau chaude Cascade 40 gal-
lons ainsi que tous les accessoires.

CONDITIONS DE LA VENTE:
Argent comptant, prêt de banque accepté
CANTINE SUR LES LIEUX
POUR INFORMATIONS:

CLERMONT VEILLEUX

Encanteur licencié

LA GUADELOUPE

Cte Beauce-Sud

Tél.: (418) 459-3332

ENCAN

Samedi le 22 octobre 1977

à 1 h. p.m. précise

chez M. PIERRE RIENDEAU

990 General Vanier, BOUCHERVILLE

Cte Chambly

Tél.: (514) 655-0408

1 Camion G.M.C. 74 — 5 tonnes avec
dompeuse; 1 camion G.M.C. 69 — 1 ton-
ne — roues doubles; 1 "Pépin" M.F.
220 (Backhoe); 1 "Flober" — 3 essieux —
freins électriques, capacité 10 tonnes; 1
remorque 9 chevaux — goose Neck 6 x 20
Compagnie; 1 remorque 2 chevaux — 2
essieux, fabrication maison; 1,000 balles
de foin, mil et luzerne; 5 chevaux Western;
4 boeufs Brahma Bull 1200 à 1800 lb;
3 selles Western

1 "Chuck Wagon"; 2 Express; 2 Sleighs
doubles; 4 Sleighs fins; 3 tombereaux;
2 "Bugheys"; 1 berlot; 2 sleighs à bolte;
1 mortoiseur, plusieurs roues de voitures;
roulettes à chevaux; 1 sarclure; 1 grappe
à neige — 6' pieds, pour tracteur; 1 bicy-
clette.

Plusieurs articles trop long à énumérer
(stock Western)
CONDITIONS: argent comptant
Pour informations:

PIERRE RIENDEAU

Tél.: (514) 655-0408

ENCAN

Samedi, le 22 octobre 1977

à 1:30 hre précise

chez M. GASTON PAQUETTE

No 144, rang St-Nicolas

STE-BRIGITTE, Cte Nicolet

SERA VENDU: un troupeau de 38 têtes
Holstein comprenant: 19 vaches à lait;
7 têtes de 1 1/2 an; 2 boeufs Charolais de
1 1/2 an; 10 veaux du printemps.
Le troupeau est clair de test fédéral.
Réservoir en vrac De Laval, capacité
2,200 lb; traveuse Chore Boy, 3 chaudiè-
res; bassin de lavage; tracteur Ford 1952;
faucheuse M.F. à courroie; presse New-

Holland, no 69; râtelier fileur Inter.; mon-
te-balles; voiture double sur pneus; four-
ragère Kemper, 1 rang hydraulique; traî-
neau à balles; chargeuse arrière 3 joints;
charrue 2 raies Cockshutt; Stock du han-
gar.

CAUSE DE L'ENCAN:

Manque de main-d'oeuvre

POUR INFORMATIONS:

MARCEL LAMBERT

Encanteur licencié

ST-GERMAIN, Cte Drummond

Tél.: 1-819-395-4409

COLETT & FRÈRES INC.

Encanteur Licencié.

TOUJOURS à votre service pour tout
genre d'encans ou pour l'achat de vos ter-
res avec roulant. Téléphone (819) 297-
2711 à STE-GERTRUDE, CTE NI-
COLET, VILLE DE BECANCOUR.

CULTIVATEURS!

CHACQUE semaine, le lundi il y a
marché public par encan pour tous
les animaux de ferme à ST-HYA-
CINTHE, route Trans-Canada, sor-
tie 81. En plus de tous ces animaux,
nous avons des ventes de catégories
spéciales:

PORCELETS: 1.00 p.m.

CHEVAUX toutes catégories: 6 hres.

p.m.

BOUVILLONS d'emboche: 8.00

p.m.

Examen... (suite de la page 11)

positifs qui ressortent de la médiation entre les deux Fédérations pour la mise en place d'un plan conjoint avec deux pools de lait et un maximum de pouvoirs. Ces orientations doivent être acceptées par les assemblées générales des deux organismes et il faut espérer que le Québec pourra présenter un front uni avant l'élaboration de la prochaine politique laitière de la Fédération canadienne des producteurs de lait, en janvier 1978.

Mise en marché

Le Bill 12 adopté par l'Assemblée nationale en 1974 fut toujours considéré dans un sens beaucoup plus restrictif par les autorités du MAQ qu'il ne l'est dans les milieux du syndicalisme agricole. À ce sujet, l'UPA a fait valoir

l'argumentation qu'on peut lire en page trois, telle qu'élaborée dans le mémoire sur le projet de plan conjoint des producteurs de porcs. Alors qu'au Ministère on est réticent à donner le feu vert à des projets de plans conjoints sans référendum, l'UPA est d'avis qu'une telle attitude est exagérée et que l'esprit démocratique est préservé puisqu'il y a quand même preuve de représentativité syndicale.

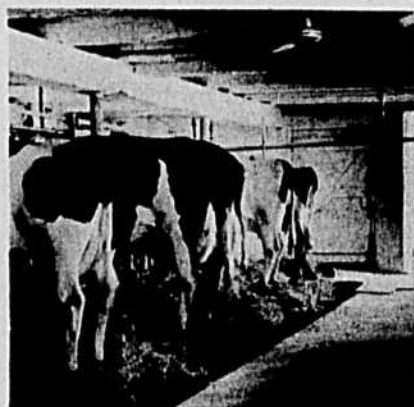
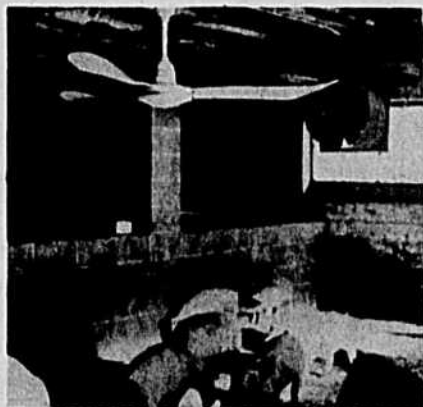
Assurance-stabilisation

S'il n'y a pas de problème quant au principe, la mise en place de nouveaux programmes d'assurance-stabilisation des revenus doit quand même répondre à certaines priorités, en plus de tenir compte des disponibilités budgétaires. L'UPA a profité de la rencontre pour rappeler quelles doivent être selon

elle ces priorités: cultures commerciales, naisseurs de porcs et naisseurs-finisieurs de porcs, pommes de terre, volaille et lait. Le comité technique

conjoint MAQ-UPA sur l'établissement des coûts de production devrait normalement tenir compte de ces priorités dans son programme de travail.

POUR UNE MEILLEURE PRODUCTION WILCORP EST LÀ!



Des fermiers du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, partout de plus en plus au Canada utilisent les ventilateurs suspendus de WILCORP.

Les bénéfices sont:

DURANT L'HIVER: Les ventilateurs récupèrent la chaleur emprisonnée au plafond et la redistribue uniformément à l'intérieur de vos bâtiments. Le résultat est: meilleur rendement, meilleure production et diminution des coûts de chauffage dans certains cas.

DURANT L'ÉTÉ: Les ventilateurs produisent un mouvement d'air continu qui: rafraîchit les animaux de façon naturelle, empêche la perte de poids, élimine les risques d'épidémie, assèche l'accumulation de l'humidité dans tous les bâtiments.

AUTRES AVANTAGES: Des rhéostats contrôlent la vitesse et le débit d'air désirés, un seul ventilateur couvre environ 1,500 pieds carrés. Les ventilateurs WILCORP aident présentement au-delà de 6,000 clients dans le domaine de l'agriculture soit les étables, les porcheries, les poulaillers ainsi que l'industrie et le commerce. Pour de plus amples informations, communiquez avec:

Systèmes d'Efficacité d'Energie
QUÉBEC

2376 rue Galvanie, Ste-Foy, P.Q.
G1N 4G4

Tél.: (418) 687-5040 — Téléc.: 051-3592

Déchets sauvages

La majeure partie n'est pas biodégradable

Si une grande partie des déchets sauvages au Québec, soit 37%, est constituée par des papiers, que ce soit des emballages, des verres, des boîtes, des journaux ou autres, la majorité de ces déchets ne sont toutefois pas biodégradables c'est-à-dire susceptibles d'être décomposés par des micro-organismes.

C'est ce que révèlent les statistiques contenues dans une étude des Services de protection de l'environnement du Québec.

Des chiffres rendus publics dans le cadre d'une campagne sur la gestion des déchets dont le thème est "Empoubellissons" montrent en effet que le verre représente 30% environ des déchets sauvages le long d'une route. On y retrouve des bocaux, des bouteilles de vin, de spiritueux, de bière et d'eaux gazeuses. De plus, l'étude ajoute que 24% des objets ramassés étaient métalliques, 8% de matières plastiques et le reste de natures diverses.

Un système pour tout besoin de séchage

BEHLEN fabrique le SYSTÈME COMPLET... tout ce qu'il vous faut pour manipuler, sécher et emmagasiner votre grain. De plus, un vaste choix d'équipement vous permet de concevoir une installation qui convient parfaitement à votre genre d'exploitation. Ainsi, les séchoirs à grain sont offerts en trois catégories qui ont fait leurs preuves... portatifs à séchage par lot, continus ou en entrepôt. Servez-vous de réservoirs "hopper-matic" ou de coffres portatifs à trémie pour retenir le grain humide. Les gaines d'élévateur Behlen et les tarières acheminent le grain à grande vitesse. Et les réservoirs à grain, bâtiments d'acier ou centres automatisés de manutention des grains assurent un emmagasinage sûr et sans ennui.

LES DISTRIBUTIONS C. FORTIN INC.,

34 sud, boul. du Séminaire,
St-Jean d'Iberville, P.Q. J3B 7M6



NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ CTÉ _____
CODE POSTAL _____ TÉL: _____

LES COOPÉRANTS COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

(Ci-après appelée la Compagnie)
Siège social: Montréal

AVIS D'ASSEMBLÉE(S) RÉGIONALE(S) ANNUELLE(S)

Avis est par les présentes donné que l'(les) ASSEMBLÉE(S) RÉGIONALE(S) ANNUELLE(S) 1977 des membres de la Compagnie qui ont leur domicile dans la (les) région(s) mentionnée(s) plus bas sera(ont) tenue(s) au(x) lieu(x), date(s) et heure(s) indiqué(s) ci-après:

RÉGION	DATE	LIEU	HEURE
Saguenay-Lac St-Jean	25 octobre 1977	St-Jérôme (sous-sol de l'église)	20h00

DESCRIPTION DE LA(DES) RÉGION(S)

SAGUENAY-LAC ST-JEAN: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'U.P.A. du Saguenay Lac St-Jean ainsi que tout territoire de la province de Québec qui ne fait partie d'aucune Fédération de l'U.P.A.

REMARQUE

Conformément aux statuts et règlements de la Compagnie, les membres seront appelés, lors de cette(ces) assemblée(s) régionale(s) annuelle(s), à élire des délégués et des substituts pour l'assemblée générale annuelle ou pour toute assemblée générale spéciale de la Compagnie.

Donné à Montréal,
le 12 octobre 1977

P.-André VEILLEUX, secrétaire

EN ACIER

ROBUSTESSE ET FLEXIBILITÉ

Les bâtisses en acier préformé COOP, conçues pour résister à nos hivers, sont fabriquées en 5 modèles, grandissent au fur et à mesure de vos besoins et sont usinées avec grand soin.

Le service COOP est unique car il s'appuie sur un produit sûr. Un de mes voisins dit souvent: "On peut toujours argumenter avec le gérant de la COOP; ça discute mieux qu'avec une boîte postale, n'est-ce pas?"

Informez-vous chez votre dépositaire COOP ou remplissez, détachez et postez à:
COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE Service des Accessoires Agricoles
1035 rue du Marché Central
Montréal, H2P 2W2

Messieurs, J'aimerais obtenir plus de renseignements sur les bâtisses en acier préformé COOP

Utilisation projetée ☐ Remise ☐ Étable ☐ Grange

Nom _____

Adresse _____

Tél. _____

Pierre Senchard

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

Judi, le 13 octobre
VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)
En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS	
SOUS GLACE	
moins de 4 lb	62¢-66¢
4 lb et moins de 5	68¢-71¢
5 lb et moins de 6	84¢-85¢
6 lb et plus	86¢-87¢

POULES	
Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5	61¢-64¢
5 lb et moins de 6	61¢-64¢
6 lb et plus	61¢-64¢

JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb	78¢-79¢
10 lb et moins de 16	79¢-82¢
16 lb et plus	82¢-85¢
Canards	89¢

Semaine se terminant le 22 octobre 1977
VOLAILLES VIVANTES No 1
Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS	
À griller	
moins de 5 lb	33¼¢-34¼¢
5 lb et moins de 6	33¼¢
6 lb et moins de 7	33¼¢
7 lb et plus	38¢-39¢

POULES	
Moins de 5 lb	04¢-06¢
5 lb et moins de 6	04¢-06¢
6 lb et moins de 7	04¢-06¢
7 lb et plus	20¢

JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb	44¼¢
12 lb et moins de 20	45½¢
20 lb et plus	46¼¢

OEUF

Prix des oeufs en vigueur à partir du 17 octobre 1977

Ces prix sont fournis par la division avicole fédérale de Montréal

Ces prix sont fournis par la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec

Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs Québec
A-Extra-Gros	70¢	90¢
A-Gros	68¢	86¢
A-Moyens	61¢	78¢
A-Petits	42¢	58¢
A-Très Petits	12¢	42¢
En vrac		.03¢ de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

SEPTEMBRE 1977

% des quotas produits payable en Classe I	88.13%
Prix de la Classe I	\$12.75
Prix moyen du lait excédentaire	\$9.23

(Prix de base pour 100 livres de lait dosant 3.5% de matière grasse; différentiel de \$0.13 par .1% pour le lait payé en Classe I et de \$0.14 par .1% pour le lait payé à l'excédentaire).

Source: La Fédération des producteurs de lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
Judi, le 13 octobre
FAB MONTRÉAL

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible .92-\$1.17-.93, \$1.18.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) \$1.25.1 la livre. Prix de vente

par la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, \$1.18.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs .69¢-72¢. Procédé rouleaux nil. Aliments du bétail aucun.

Poudre de lait de beurre, animal nil. Poudre de lait de beurre comestible 47¢ à 48¢.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage). Pulvérisation, comestible non hygroscopique, nil. Pulvérisation, nil. Procédé rouleaux, nil.

Lait évaporé, caisse 48/16 nil.

le 15 octobre 1977
Prix du fromage: blanc \$1.19, coloré \$1.19.3.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m. le 18 octobre 1977

FRUITS:
CITROUILLES: \$4.50-5.00/12.
POIRES: Bartlet ou Anjou: 7.50-8.00 le minot en vrac.
POMMES: Lobo ou McIntosh 3.75-4.00, Cortland ou Wolf River, jaunes Délicieuses 5.00, Russett 7.00, Pommettes 7.50-8.00 le minot en vrac.

LÉGUMES:
BETTERAVES: 2.00-2.50/25 lb, 2.50/12 cellos de 2 lb.
CAROTTES: 4.00-4.50/30 paquets, 1.50-1.75/25 lb, 4.25-5.00/24 cellos de 2 lb, ou 10 cellos de 5 lb. Mini 4.75/20 cellos de 12 on.
CÉLÉRI: 5.50-6.00/24.
CHICORÉE SCAROLE: 2.50/12.
CHOUX: Verts 2.50-3.00/16 ou 50 lb, rouges 2.25/12, Savoie 3.00/12.
CHOUX CHINOIS: 3.00/12.

CHOUX DE BRUXELLES: 5.00/12 chopines.
CHOUX FLEURS: 4.50-5.00/12.
ENDIVES: 11.00/8 lb.
ÉPINARDS: 4.00 le boisseau.

OIGNONS: Jaunes moyens 2.00/25 lb, 3.25-3.50/50 lb, à mariner blanc 4.00 rouges 4.50, jaunes à bouillir 0.75-0.90/10 lb, Type Espagnol 5.00/50 lb.

PANAI: 5.50-6.00/12 cellos de 2 lb, 3.50-4.00/20 lb.
PERSIL: 1.25/12 paquets.
POIREAU: 2.00-2.50/12.
ROUTABAGAS: 2.75-3.00/50 lb, 2.00/25 lb.

RADIS: 4.50/3 douz. de paquets 2.75-3.00/30 cellos de 6 on.

TOMATE: de champ rouges 3.00, de champ roses 4.00-4.50, de serre roses 4.25/8 lb.

POMMES DE TERRE: 1.75-1.85/50 lb, 0.95/20 lb, 0.47-0.52/10 lb. Pommes de terre lavées 4.00/50 lb, ou 5.00/10 cellos de 5 lb.

VENTES AUX GROSSISTES

POMMES DE TERRE: du Québec: 1.95-2.05/50 lb, 0.98-1.00/20 lb, 0.54-0.56/10 lb. Ile du Prince-Edouard 2.50/50 lb. Russett d'Orégon, Washington, 80 à 100, 8.50-9.00.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture, Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative canadienne du bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: service d'information sur ruban magnétique tél.: (514) 526-4068 après 14 hres, tous les jours.

LES RÉCEPTIONS: LUNDI LE 17 OCTOBRE 1977

Bovins: 717 Veaux: 833

LES RÉCEPTIONS CETTE SEMAINE:

Agneaux et moutons: aucun

BOVINS: Le marché des bovins était actif et la demande bonne. Les bouvillons taures et taureaux se sont vendus à des prix stables. Les prix payés pour les vaches de qualité bonne et moyenne sont demeurés inchangés, alors que ceux des vaches ont été fermes de \$0.75 à \$1.00 de plus comparativement à la semaine dernière.

VEAUX: Toutes les classes de veaux étaient en bonne demande et le marché relativement actif. Toutes les catégories ont rapporté des prix stables à ceux de la semaine dernière.

BOUVILLONS		VEAUX DE LAIT	
A-1-2	aucun	Choix	62.00-68.00
B'S	36.00-39.00	Bons	52.00-61.00
Commcl	25.00-33.50	Moyens	35.00-50.00
TAURES		Communs	
B'S	aucun	Communs	35.00-34.00
Commcl	26.50-30.25	Léger de remp.	40.00-47.00
VACHES		AGNEAUX (CETTE SEMAINE)	
D-1-2	24.50-26.25	Bons + 80 lb	aucun
D-3	22.50-24.25	Agnelets pesant 45-50 lb	aucun
D-4	17.00-22.25	MOUTONS (CETTE SEMAINE)	
TAUREAUX		Bons	aucun
	26.00-33.00	Communs	aucun

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur la fermeture des marchés le 14 octobre 1977

Prix de gros à la tonne métrique aux meuneries net sur wagon (en vrac par wagon complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	108.60	109.50	109.60	108.70
Orge	91.45	92.70	91.45	93.10
Avoine canadienne	95.15	97.15	95.15	97.15
Maïs américain (Jaune, no 3)	94.10	95.50	95.90	94.10
Maïs ontarien (Jaune, no 2 C.E.)	90.45	92.00	nil	nil

MONTRÉAL	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1976
Son de blé	84.90	84.90	97.00
Gru rouge de blé	90.40	90.40	112.45
Tourteau de soya 49%	219.35	224.60	234.25
Tourteau de soya 44%	197.55	202.25	223.20
Tourteau de colza 34%	132.05	137.55	124.55
Luzerne déshydratée (100,000-A)	121.25	121.25	128.95

Prix pondérés des céréales fourragères aux meuneries de l'Ouest et principaux parcs d'engraissement quinzaine se terminant le 26 août. Base: Têtes de Grands Laes).

Blé CWRS #3	Avoine alim. #1	Orge alim. #1
Tonne métrique	Tonne métrique	Tonne métrique
88.55	75.10	78.75

Prix quotidiens des céréales fourragères (BOURSE — Base: Tête des Grands Laes).

	18 octobre	17 octobre	14 octobre	13 octobre	12 octobre
\$93.90	\$73.50	\$75.70			
94.00	74.50	76.70			
94.50	73.70	75.80			
91.00	72.20	75.00			
92.50	73.70	75.50			

N.B.: Les prix du grain canadien fluctuent quotidiennement sur la base d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Dans les conditions actuelles, ces prix sont basés sur la valeur de remplacement du maïs américain livré au Canada. Il suffit d'ajouter les marges fixes du transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

Source: Office canadien des Provenides

PORCS ABATTUS

LA SEMAINE DERNIÈRE

Prix payés à Toronto

Pores	58.65-58.80	Pores	
moyenne	58.71	moyenne	
Truies	46.70	Truies	FERMÉ
moyenne	aucun	moyenne	

Prix payés en Ontario

Pores	57.75-58.80	Pores	
moyenne	58.11	moyenne	
Truies	45.90-46.70	Truies	FERMÉ
moyenne	46.40	moyenne	

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

Nouvelle brèche au mythe des graisses végétales

Depuis une quinzaine d'années, les graisses végétales bénéficient d'une certaine faveur auprès de beaucoup de consommateurs suivant en cela les conseils de divers milieux supposés bien informés (nutritionnistes, associations de consommateurs et même souvent des médecins) qui s'étaient engoués pour ces graisses à fortes teneurs en acides gras polyinsaturés, prétendument plus saines que d'autres graisses et notamment celles d'origines animales (beurre en particulier) contenant surtout des acides gras saturés, accusés de développer le taux de cholestérol dans le sang et, de là, d'être responsables de maladies cardiovasculaires.

Bien entendu, ces conceptions ont été surtout suscitées, propagées et entretenues à coup de millions de publicité par la puissante industrie margarineuse trouvant là un moyen extraordinaire de propagande pour son produit succédané du beurre.

Les contestataires contestés

Et pourtant, depuis quelques années cette opinion est de plus en plus battue en brèche et la vérité tente de faire surface avec toutefois bien des difficultés compte tenu des énormes murailles dressées sur sa route.

Ces dernières années, des groupes de travail et de chercheurs parmi les plus autorisés du monde scientifique international, d'Angleterre, d'Allemagne et des États-Unis, entre autres, ont remis très largement voire totalement en cause les prétendus avantages des acides gras polyinsaturés.

Ainsi, le Comité consultatif du ministère britannique de la Santé publique affirmait en 1974 (et le confirmait en 1976) que la prévention d'affections cardiaques ne pouvait être poursuivie en augmentant dans le régime alimentaire normal la proportion d'acides gras polyinsaturés (margarines dites de régimes) par rapport aux acides gras saturés (beurre).

La C.E.E., en réponse à une question parlementaire, déclarait pour sa part, en décembre 1975: "... il n'y a pas suffisamment de preuves permettant de conclure que les acides gras polyinsaturés exercent une action préventive ou curative de l'artériosclérose ou des affections coronaires." Ainsi les avis les plus sérieux en étaient d'abord revenus, en cette affaire, pour le moins à la plus extrême prudence.

Des réserves... aux condamnations

Mais plus récemment, ce n'est plus seulement de réserves vis-à-vis de la prétendue supériorité des huiles riches en acides gras polyinsaturés qu'il s'agit, mais de sévères condamnations à l'égard de certaines d'entre elles.

Ce fut tout d'abord l'huile de colza dont le principal composant, l'acide érucique, fut rendu responsable ou pour le moins très suspect de provoquer des lésions cardiaques irréversibles.

Cet acide gras est depuis peu officiellement mis à l'index dans la C.E.E. et de nouvelles variétés de colza, ex-

emptes, ou à peu près, de ce composant, on dû venir remplacer en grande partie les anciennes.

Après l'huile de colza, c'est à présent l'huile d'arachide, pourtant jusqu'à présent de fort bonne réputation, qui se voit sévèrement contestée. En effet, une équipe très spécialisée de l'Université de Chicago a conduit des travaux très poussés en la matière sur des singes qu'ils ont notamment soumis à un régime alimentaire très riche en huile d'arachide.

Ces singes ont accusé au bout d'un an des signes sévères d'artériosclérose fibreuse, tandis qu'un groupe témoin nourri avec un même régime aussi élevé en graisses mais essentiellement d'acides gras saturés: n'a accusé, quant à lui, qu'un taux bien moindre de telles lésions aux artères.

Le professeur dirigeant l'équipe de ces spécialistes de l'Université de Chicago en déduit formellement que le beurre est préférable à l'huile d'arachide.

Après le colza et l'arachide, quelle autre graisse végétale va maintenant retomber de son perchoir? Gageons cependant pour notre part, en songeant à la puissance économique, politique, voire stratégique que constituent pour les U.S.A. leurs "superproductions" mondiales de maïs et de soja, que les huiles extraites de ces graines — quelle que soient leurs réelles valeurs! — ne seront certainement pas mises en question avant longtemps.

Mais quoi qu'il en advienne, ne jouons pas avec notre santé et misons sur le produit naturel, le beurre, et non sur ses pauvres imitations. Le beurre est très digestif grâce, d'une part, à sa forte teneur en acide gras à chaînes courtes et moyenne, et d'autre part au fait que son point de fusion moyen se situe plus bas que la température normale du corps. Enfin autant en qualité (richesse naturelle, sans additifs artificiels) qu'en quantité (parfois si grande que la seule consommation normale de beurre permet d'approcher



la dose journalière requise), le beurre est irremplaçable comme source de vitamines liposolubles (A.D.E.K.).

Aussi, comme le conseillait récemment l'Office national du lait: "Mangez moins de graisses, mais adoptez la meilleure et la plus savoureuse: mangez du BEURRE!" d'après le Journal des U.P.A. (Belgique)

LE LAIT, c'est de l'argent.



Un pis en santé, libre de mammites, produit plus de lait... et cela veut dire plus d'argent!

Même non évidente en clinique, la mammité peut vous faire perdre, en production non réalisée et en diminution des éléments solides dans le lait, plus de \$100 par vache.

Il est possible de diminuer les pertes en réduisant de 50 p. 100 les nouvelles infections: c'est de Hibitane les trayons dans HIBITANE*, qui contient de la chlorhexidine, un antiseptique puissant. Le bain de trayons HIBITANE produit une action bactéricide prolongée qui prévient l'accumulation sur les trayons, de germes causant la mammité. La solution est modeste et elle demeure active en présence de matières organiques.

Il n'existe aucun bain de trayons comparable à HIBITANE... le "bleu" qui possède l'action antibactérienne résiduelle soutenue de la chlorhexidine.

HIBITANE BAIN DE TRAYONS

Ayerst*

LABORATOIRES AYERST • Division de Ayerst, McKenna & Harrison, Limitée • Montréal, Canada
Fabrication canadienne selon accord avec IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES LIMITED

*déposé

Brevets d'invention
Marques de Commerce
ROBIC, ROBIC
ET ASSOCIÉS

2100 DRUMMOND
MONTREAL, H3G 1X5 TEL.: 288-2152